

Programme
Alimentaire
Mondial



ÉVALUATION APPROFONDIE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE EN SITUATION D'URGENCE (EFSA) DANS LES PROVINCES DU TANGANYIKA, LUALABA, HAUT-LOMAMI ET DU HAUT-KATANGA EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Octobre 2021



Données collectées en Juillet – Août 2021

Évaluation approfondie de la sécurité alimentaire en situation d'urgence (EFSA 2021) dans les provinces du TANGANYIKA, LUALABA, HAUT-LOMAMI ET DU HAUT-KATANGA en REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

**Données collectées entre Juillet et Août 2021.
Rapport publié en Octobre 2021.**

Ont contribué à la rédaction de ce rapport :

LUANGO BENDERA Gerard, Directeur ai INS Ex-Katanga (jolino.luango@gmail.com)

DJENDE POY Jonas, Ingénieur Statisticien, INS Ex-Katanga (jonas.djende@ensea.edu.ci)

© Programme Alimentaire Mondial, Service de l'Analyse de la Sécurité Alimentaire (VAM)

Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM)

Siège social : Via C.G. Viola 68, Parco de Medici, 00148, Rome, Italie

Toutes les informations sur le service de l'Analyse de la Sécurité Alimentaire (VAM) et les rapports en format électronique sur <http://www.wfp.org/food-security> ou wfp.vaminfo@wfp.org

Pour plus d'informations, contacter :

LUANGO BENDERA Gerard, Directeur ai INS Ex-Katanga (jolino.luango@gmail.com)

POINTS SAILLANTS

La situation d'insécurité alimentaire est alarmante sur l'ensemble de la zone d'étude :

- ✚ Globalement, 60,4% des ménages, représentant 7 millions de personnes à peu près sont en insécurité alimentaire ;
- ✚ Près de 17 % des ménages (1 980 801 personnes) sont en insécurité alimentaire sévère ;
- ✚ Les proportions très élevées, soit plus de 8 ménages sur 10 qui sont en insécurité alimentaire globale se trouvent dans les territoires de Nyunzu (97,6%), de Moba (90,0%), de Pweto (88,5%), de Mitwaba (86,1 %) et de Kalemie (80,0 %) ;
- ✚ Environ la moitié des ménages (43,6%) ont subi au moins un choc dans les six mois qui ont précédé l'étude ;
- ✚ 691 627 ménages (30,4 %) ont une consommation alimentaire pauvre ;
- ✚ Les ménages allouent en moyenne 63 % de leur revenu mensuel aux dépenses alimentaires ;
- ✚ 888 791 ménages (39,1 %) dépensent plus de 75 % de leur revenu mensuel à l'alimentation. Ceci dénote une grande vulnérabilité économique de plus d'environ un quart des ménages dans la zone enquêtée.
- ✚ Plus de 8 ménages sur 10 (82,3%) ont recouru à au moins une stratégie de survie basée sur la consommation alimentaire ;
- ✚ L'indice des stratégies de survie réduit se place à 17,7 points dans le territoire de Nyunzu contre une moyenne de 8,7 points sur l'ensemble de la zone d'étude.
- ✚ Un peu plus de 2 ménages sur 4 (51,9 %) ont recouru à au moins une stratégie de crise et/ou d'urgence.
- ✚ 28,8 % des ménages ont une mauvaise diversité alimentaire (ne consomment qu'au plus trois groupes d'aliments) ;
- ✚ 4,0 % des ménages vivent avec une faim sévère dans leurs ménages ;
- ✚ 19,6 % des femmes de 15 à 49 ans ont consommé au moins 5 groupes alimentaires la veille de l'enquête.
- ✚ Seulement 1 enfant de 6 à 23 mois sur 10 (6,8%) a atteint le Minimum Alimentaire Acceptable.

Table des matières

Table des matières	3
Liste des illustrations	4
Liste des tableaux	4
Liste des Graphiques	5
Liste des figures	5
SIGLES, ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS.....	6
I. Résumé exécutif.....	7
II. Contexte et justification	9
III. Objectifs de l'enquête	11
IV. Méthodologie	12
Pondérations.....	14
Données collectées.....	15
V. Organisation de l'enquête.....	16
VI. RESULTATS	18
VI.1 Situation de l'insécurité alimentaire	18
VI.2 Consommation alimentaire	25
VI.3. Diversité alimentaire	31
VI.4. Source d'alimentation	36
VI.5 Nombre de repas	38
VI.6 Source de revenu	39
VI.7 Échelle de la faim du ménage (Household Hunger Scale, HHS).....	42
VI.8. CHOCS.....	44
VI.9 Stratégie d'adaptation.....	46
VI.9.1 Stratégie d'adaptation alimentaire.....	46
VI.9.2 Stratégie d'adaptation non alimentaire.....	49
VI.10 Dépenses	52
VI.11 Accès au crédit et assistance alimentaire.....	55
VI.12 Agricultures.....	57
V.13 Élevage.....	61
VI.14 Eau et assainissement.....	64
VI.15 Nutrition et alimentation des enfants de 6 à 59 mois	66
VII. MESSAGES CLES A RETENIR DE L'EFSA KATANGA 2019	70

VIII. Recommandations.....	72
IX. Annexe.....	74

Liste des illustrations

Liste des tableaux

<i>Tableau IV.1. Constitution de l'échantillon EFSA GRAND KATANGA – AOUT 2021....</i>	13
<i>Tableau 6.1.1 Résultats CARI (%).....</i>	18
<i>Tableau 6.1.2 : Estimation de la population en Insécurité alimentaire.....</i>	22
<i>Tableau 6.1.3: Prévalence de l'insécurité alimentaire selon les classes de richesse (%).....</i>	25
<i>Tableau 6.2.1: Prévalence de l'insécurité alimentaire selon les classes de consommation alimentaire (%).....</i>	29
<i>Tableau 6.2.2: Tableau : Score de consommation alimentaire selon les Classes de richesse (%).....</i>	29
<i>Tableau 6.2.3 : Score de consommation Alimentaire-Nutrition par milieu de résidence (%).....</i>	30
<i>Tableau 6.3.1: Diversité alimentaire selon la prévalence de l'insécurité alimentaire</i>	33
<i>Tableau 6.3.2: Groupes d'aliments consommés par plus de 50 % des ménages</i>	34
<i>Tableau 6.3.3 : Score de diversité alimentaire approche FAO selon les classes CARI.</i>	35
<i>Tableau 6.3.4: Diversité Alimentaire des Femmes de 15-49 ans selon le sexe du chef de ménage et les classes CARI.....</i>	36
<i>Tableau 6.5.1 : Nombre moyen de repas consommés par les enfants et les adultes par territoire selon les périodes.....</i>	38
<i>Tableau 6.6.1: Sources de revenu selon le sexe du chef de ménage et Statut de résidence du ménage (%).....</i>	39
<i>Tableau 6.6.2: Nombre de sources de revenu selon la prévalence de l'insécurité alimentaire et les classes SCA (%).....</i>	40
<i>Tableau 6.7.1 : Échelle de la faim du ménage (HHS) selon les caractéristiques sociodémographiques.....</i>	42
<i>Tableau 6.7.2 : Échelle de la faim du ménage selon les classes CARI</i>	43
<i>Tableau 6.8.1 : Chocs, effets chocs et récupération des effets du choc selon les caractéristiques sociodémographiques des ménages.....</i>	45
<i>Tableau 6.8.2 : Répartition (%) des communautés selon les 3 principaux chocs subis par territoire</i>	46
<i>Tableau 6.9.1 : Indice des Stratégies de Survie Réduit par province selon le sexe du chef de ménage.....</i>	47
<i>Tableau 6.9.2 : Le recours aux stratégies alimentaires selon les classes de la consommation alimentaire (%).....</i>	48
<i>Tableau 6.9.3 : Fréquence hebdomadaire de recours aux stratégies de survie vs caractéristiques sociodémographiques.....</i>	49
<i>Tableau 6.10.1 : Dépenses moyennes (CDF) du ménage selon certaines caractéristiques sociodémographiques.....</i>	52
<i>Tableau 6.11. 1 : Accès au crédit et Dettes selon le sexe du chef de ménage et le statut de résidence du ménage (%).....</i>	55
<i>Tableau 6.12.1 : La pratique de l'agriculture selon les caractéristiques sociodémographiques (%).....</i>	57

. Tableau 6.12.2 : Les trois principales cultures pratiquées par les ménages (%)	58
Tableau 6.13.1: Pratique de l'élevage selon les caractéristiques sociodémographiques (%).....	61
Tableau 6.13.2 : Facteurs limitant l'élevage pour les 4 principaux élevages pratiqués..	62
Tableau 6.13.3 : Le nombre de tête moyen et médian par type d'élevage	62
Tableau 6.13.4 : La pratique de l'élevage selon les classes CARI et SCA (%)	63
Tableau 6.14.1 : Source principale de combustible selon les classes CARI et SCA	65
Tableau 6.15.1 : Prévalence de la malnutrition Aigüe Globale, Modérée et Sévère exprimée en z-score par territoire.....	66
Tableau 6.15.2: Alimentation des enfants de 6 à 23 mois les caractéristiques sociodémographiques.....	68
Tableau 6.16.2 : Périmètre Brachial des Femmes enceintes et Allaitantes.....	69

Liste des Graphiques

Graphique 1 : Évolution de l'insécurité alimentaire globale (Modérée+Sévère) (%).....	23
Graphique 2 : Profil des ménages en insécurité alimentaire (%).....	24
Graphique 4: Consommation alimentaire des ménages par territoires (%)	26
Graphique 4 : Évolution de la proportion des ménages à consommation alimentaire pauvre (%)	28
Graphique 3 : Fréquences de consommation hebdomadaire des groupes d'aliments selon les classes CARI.....	31
Graphique 6 : Diversité alimentaire des ménages selon les territoires (%)	32
Graphique 6 : Diversité alimentaire des ménages (selon l'approche FAO) selon les territoires (%)	34
Graphique 7 : Source principale d'approvisionnement en aliments (%) selon les caractéristiques socio-démographiques	37
Graphique 8 : Source d'approvisionnement pour les trois groupes d'aliments le plus consommés (%)	37
Graphique 9 : Les principaux chocs subis par les ménages (%).....	44
Graphique 10 : Évolution de l'indice des stratégies de survie par territoire.....	48
Graphique 11 : Variation des proportions dans l'utilisation des stratégies de crise et d'urgence (%)	51
Graphique 12 : Répartition des dépenses mensuelles des ménages.....	53
Graphique 15 : Part des dépenses alimentaires sur les dépenses totales selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence (%).....	54
Graphique 13 : Principales cultures pratiquées par les ménages (%).....	58
Graphique 14 : Principaux facteurs limitant la production agricole (%)	59
Graphique 16 : Source d'approvisionnement en eau selon les classes CARI et SCA.....	64

Liste des figures

Figure 1 : Distribution spatiale de la prévalence de l'insécurité alimentaire	21
Figure 2 : Distribution spatiale des classes du score de consommation alimentaire	27

SIGLES, ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

CARI	Consolidated Approach for Reporting Indicators of Food Security (Approche Consolidée pour le rapportage des indicateurs de la sécurité alimentaire)
CDF	Francs Congolais
CM	Chef de Ménage
CSI	Coping Strategy Index (Indice des Stratégies de Survie)
EFSA	Emergency Food Security Assessment (Evaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence)
HHS	Household Hunger Scale (Echelle de la faim du ménage)
INS	Institut National de la Statistique
IPC	Integrated Phase Classification (Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire)
MAG	Malnutrition Aigüe Globale
MAM	Malnutrition Aigüe Modérée
MAS	Malnutrition Aigüe Sévère
MDDW	Minimum Dietary Diversity for Women (Diversité Alimentaire des femmes de 15 à 49 ans)
MUAC(PB)	Mid-Upper Arm Circumference (Périmètre brachial)
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRONANUT	Programme National de Nutrition
r-CSI	Indice des Stratégies de Survie réduit
SCA	Score de Consommation Alimentaire
SDA	Score de Diversité Alimentaire
VAM	Vulnerability, Analysis and Mapping (Analyse et cartographie de la vulnérabilité)

I. Résumé exécutif

Les résultats de l'EFSA 2021 conduite au mois d'août 2021 sur l'ensemble du territoire de l'ex province du Katanga montrent que le taux d'insécurité alimentaire dans les ménages ruraux de cette zone est de 60,4 %, soit environ 7 millions de personnes qui font face à l'insécurité alimentaire de manière globale tandis que 16,8 % d'entre eux, soit 2 millions de personnes, sont sévèrement affectées. Au niveau de la province du Tanganyika, la prévalence de l'insécurité globale se place à 76,8%, il s'agit d'une variation haussière (1,4%) dans cette province par comparaison à l'enquête EFSA organisée en décembre 2020 où le taux était de 75,8%.

Cependant, dans les territoires de Manono (-15,3%) et de Kongolo (-13,8%) on observe de fortes baisses de la prévalence de l'insécurité alimentaire. Par ailleurs, la tendance à la hausse est aussi observée dans les deux autres territoires ayant fait partie de l'étude de décembre 2020 (avec une variation de 49,6% à Pweto et de 2,0% à Mitwaba).

Les résultats de l'EFSA 2021 révèlent aussi que le niveau de prévalence de l'insécurité alimentaire globale reste élevé dans quasiment tous les territoires. Cette proportion varie selon les territoires ; la plus faible proportion est observée dans le territoire de Kabongo (39,2 %) alors que la plus forte proportion dans le territoire de Nyunzu (97,6 %).

En outre, il ressort de l'analyse de l'insécurité alimentaire selon les caractéristiques sociodémographiques que c'est parmi les ménages dirigés par un chef de ménage non instruit de sexe féminin qu'on observe de fortes proportions de ménages en insécurité alimentaire (69,8% des ménages dirigés par les femmes, 70,7% des ménages dirigés par un chef non instruit sont en insécurité alimentaire). Aussi, ce sont les ménages retournés (88,6%) et déplacés en famille (69,4%) qui souffrent le plus de l'insécurité alimentaire.

Depuis des années, plusieurs facteurs sont à la base du niveau élevé de la prévalence de l'insécurité alimentaire dans la zone d'étude. En effet, beaucoup de ménages sont confrontés à l'insécurité alimentaire du fait d'une variété des facteurs structurels qui ont conduit à un niveau de pauvreté élevé. Il s'agit du manque d'infrastructures, de la persistance des conflits armés interethniques dans le Tanganyika qui occasionnent à chaque fois les déplacements forcés des populations dans les provinces voisines. Aussi les inondations causées par le débordement des certaines rivières plongent les ménages dans un autre cycle de déplacement et entraînent des pertes importantes de leurs moyens d'existences (dégâts matériels, pertes des productions agricoles, etc...). Ensuite, l'agriculture qui est la principale source de revenu des ménages (plus de 8 ménages ruraux sur 10 sont concernés), est pratiquée sur de faibles superficies emblavées avec des moyens de productions limités par la quasi-totalité de personnes (un mode de culture manuel, pratique de cultures pérennes, l'agriculture vivrière). A cela, s'ajoutent le manque de semences améliorées et abordables ainsi que le déficit d'une main d'œuvre dû aux maladies graves de membre des ménages qui rendent la production agricole moins importantes et influencent donc le revenu monétaire des ménages.

Par ailleurs, les chocs subis par les ménages au cours de 6 derniers mois dont les principaux sont la maladie grave d'un membre du ménage (54,9%) et le décès des

membres actifs du ménage (17,0%) ont aggravé la situation alimentaire déjà précaire des ménages dans la zone d'étude.

Les chocs subis par les ménages pourraient accroître inévitablement la morbidité des ménages et réduire les opportunités de générer des ressources indispensables aux besoins alimentaires des ménages.

Pour ce faire, en réponse à toutes ces difficultés, les ménages se retrouvent obligés de recourir progressivement à des stratégies de survie dégradantes : Ils commencent par les stratégies basées sur la consommation alimentaire, notamment : « la consommation des aliments moins préférés et moins chers » et « la réduction du nombre des repas consommés par jour ». Le niveau de recours à ces stratégies est mesuré par l'Indice des Stratégies de Survie réduit (r-CSI). Globalement, le niveau de r-CSI se place à 8,7 points en août 2021 comparé à 15,3 points en décembre 2020. Au niveau de la province de Tanganyika, cet indicateur est passé de 15,0 points en décembre 2020 à 11,2 points en août 2021. Ce qui traduit un niveau général de vulnérabilité moins élevé en 2021 comparativement à 2020.

À l'instant où les stratégies citées ci-haut deviennent inefficaces, les ménages passent ensuite à des stratégies de plus en plus dégradantes et sévères (stratégies basées sur les moyens d'existence).

Quant aux dépenses, les résultats de l'étude révèlent qu'en août 2021, les ménages dépensent en moyenne 63 % de leur revenu mensuel à l'alimentation. Cette proportion élevée des dépenses alimentaires sur les dépenses totales limite forcément l'accès des ménages aux services sociaux de base.

À l'instar des EFSA d'avril 2019, de juin 2020 et de décembre 2020, dans tous les territoires couverts par l'évaluation, la principale source de revenu des ménages reste toujours l'agriculture et la vente des produits agricoles (vivriers, cultures de rente). En août 2021, elle est pratiquée par près de 9 ménages sur 10 (87 %). Après cette source, viennent la Pêche/Chasse/cueillette et vente des produits de la pêche/chasse/cueillette ainsi que le commerce avec respectivement 12,8% et 12,4% des ménages concernés. Aussi, cette tendance reste observée quelles que les caractéristiques socio-démographiques du chef de ménages (88,3% des ménages dirigés par les hommes et 80,5% des ménages dirigés par les femmes pratiquent l'agriculture). Cependant, c'est parmi les retournés (59,8%) et déplacés (67,7%) qu'il est observé de faibles proportions des ménages qui pratiquent l'agriculture, ces derniers exercent le travail journalier rémunéré agricole pour survivre. Par ailleurs, la destruction des champs par pachydermes et la pourriture des maniocs, principale culture pratiquée par les ménages, pourraient aggraver la situation alimentaire des ménages à court terme.

II. Contexte et justification

La province de l'ex Katanga couvre une superficie de 496 877 km² soit 21,8 % du territoire national, elle a été divisée en quatre provinces en 2015. En se basant sur les projections de RGPH de 1984, sa population est estimée au début de l'année 2021 à **11.825.347 habitants**, sa structure est essentiellement jeune et son taux de croissance démographique est estimé à **3,7 pourcents par an**. La densité est très faible (23 habitants par km²) mais très variable avec une très forte concentration et polarisation autour des villes et zones minières.

Au moment où est organisée cette enquête approfondie de la sécurité alimentaire en situation d'urgence des ménages, le contexte de l'ex-province du Katanga est caractérisé par :

- La pandémie à Covid-19 qui a touché la République Démocratique du Congo en général et l'ex-province du Katanga n'a pas été épargnée. Les mesures mises en place par le gouvernement pour lutter contre cette maladie ont affecté la population, réduisant les mouvements des personnes et le commerce national ou avec les pays voisins. Cette situation a limité l'accès économique au travers de la réduction de la productivité et des revenus.
- La province de Tanganyika doit faire face à l'insécurité, entretenue par les groupes armés et les conflits interethniques. Un contexte sécuritaire encore tendu dans certains territoires. Si les relations sont tendues et souvent hostiles entre communautés Twa et bantous depuis bien avant la colonisation, le conflit opposant les Twa aux Bantous dans l'ex-Katanga a ressurgi en 2013, dans les territoires de Manono, Kabalo, Nyunzu et Kalemie qui sont les territoires de l'actuelle province du Tanganyika et s'est étendu vers les territoires de Pweto et une partie de Mitwaba dans le Haut Katanga. Les autorités provinciales ainsi que les humanitaires se sont évertués à travers divers projets à amener les deux communautés à la cohabitation pacifique. C'est dans ce cadre que, plusieurs accords de paix et pactes de non-agression entre les deux communautés ont été signés. A Nyunzu, alors qu'une accalmie avait été observée depuis 2018 à la suite des violences intercommunautaires déclenchées en juillet 2016 qui avaient engendré de nombreux mouvements de population, un regain de violence intercommunautaire est constaté depuis janvier 2020 après l'assassinat d'un chef de groupement de Balumbu. Il s'en est suivi l'attaque de villages Bantous par la milice Twa tandis qu'à Nyunzu centre, la milice Bantou (Eléments) avait lancé une traque contre les membres de la communauté Twa vivant à Nyunzu centre ou dans ses environs. Cette situation a causé de nombreux mouvements de populations vers Nyunzu centre (Bantous en majorité) mais aussi vers la brousse (Twa en majorité). Ainsi, de janvier à Juin 2020, la plupart des axes reliant Nyunzu Centre aux autres territoires (Kabalo, Manono, Kongolo) étaient en situation d'insécurité, limitant les mouvements des personnes et biens et engendrant l'abandon des récoltes dans les champs.
- Le Tanganyika fait face également à une deuxième menace à sa quiétude : Il s'agit de l'activisme de plusieurs groupes Mai-Mai qui mènent des attaques contre des villages et les positions des FARDC provoquant ainsi des mouvements de population. Ces groupes armés sont plus actifs dans le Nord du territoire de Nyunzu, à l'Est du territoire de Manono, dans le territoire de Moba ainsi que dans

le Nord du Territoire de Kalemie. Par ailleurs, d'importants progrès sur le plan sécuritaire ont été enregistrés dans plusieurs territoires favorisant ainsi le retour ainsi que la stabilité des populations anciennement déplacées et la reprise progressive de leurs activités économiques (agriculture, etc.). En dehors du territoire de Nyunzu et la zone de santé de Kiyambi (territoire de Manono), la situation sécuritaire et la stabilité dans les autres territoires de la province du Tanganyika s'est nettement améliorée en 2020 comparée aux années précédentes.

- Les inondations et l'évasion des pachydermes ont entraîné des destructions de cultures, des pertes de récoltes et des réserves alimentaires pour beaucoup des ménages. La récolte des principales cultures prévues pour la saison agricole A ont été partiellement perdues d'où une récolte de mauvaise qualité et une perte en semence.

Le IPC 19^{ème} cycle a classé un grand nombre des territoires de l'ex-Katanga en phase 3 ou plus. Les territoires de Manono, Moba et Malemba-Nkulu ont été classés en phase d'urgence (Phase 4).

Les provinces du Lualaba et du Haut-Lomami accusent un manque considérable d'information relative à la sécurité alimentaire des ménages dans un contexte où la Pandémie de la Covid-19 a fragilisé le tissu économique du pays en limitant le mouvement des personnes et des marchandises.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la présente évaluation approfondie de la sécurité alimentaire dans l'ex province du Katanga. Les résultats permettront aux gouvernements des provinces concernées ainsi qu'aux différents intervenants en sécurité alimentaire, y compris le PAM, d'orienter leurs interventions suivant l'évolution de la situation d'insécurité alimentaire.

III. Objectifs de l'enquête

3.1 Objectif Général

D'une façon globale, cette évaluation (EFSA 2021) avait pour objet de déterminer les conditions actuelles de la sécurité alimentaire des ménages dont des conflits armés et communautaires ainsi que la pandémie à COVID-19 ont drastiquement affectée le tissu économique des ménages d'une manière directe ou indirecte. A ceci s'ajoutent aussi les problèmes récurrents de violences armées accompagnées des mouvements des populations, les chocs naturels tels que les inondations et les dégâts de cultures causés par les Pachydermes.

Les résultats de cette enquête de sécurité alimentaire EFSA 2021 contribueront à l'élaboration de l'IPC 20^{ème} cycle en vue de déterminer la situation de la sécurité alimentaire des ménages dans les zones qui ont été enquêtées. Aussi, ils permettront de proposer les options de réponse les plus appropriées pour lutter efficacement contre l'insécurité alimentaire.

3.2. Objectifs Spécifiques

D'une manière spécifique, cette évaluation visait à comparer les résultats aux indicateurs de référence issus des évaluations approfondies de la sécurité alimentaire de mai et juin 2020, de décembre 2020 et des années précédentes (2019, 2018 & 2017). Et elle s'intéressait à la collecte et l'analyse des données primaires et secondaires sur les thèmes ci-dessous :

- La prévalence de l'insécurité alimentaire dans les zones enquêtées ;
- L'analyse causale de l'insécurité alimentaire ;
- Le profil des ménages en insécurité alimentaire ;
- L'estimation du nombre de personnes en insécurité alimentaire ;
- La possession des biens et les moyens de subsistance (sources de revenus)
- Les contraintes aux principales stratégies de subsistance, notamment l'Agriculture ;
- Les chocs affectant la sécurité alimentaire des ménages
- L'accès des ménages aux services sociaux de base (eau, hygiène, éducation et santé) ;
- La diversité minimale de la diète chez les femmes en âge de procréer (15-49 ans).
- La diète minimale acceptable chez les enfants de 6-23 mois ;
- L'appréciation du statut nutritionnel des enfants de 6-59 mois et des Femmes enceintes et allaitantes ;
- Evaluer la participation des ménages à la campagne agricole et dégager les perspectives ;
- Proposer des interventions pour adresser les besoins d'assistance alimentaire ainsi que les actions visant le renforcement de la résilience des ménages vulnérables ;

IV. Méthodologie

L'analyse a porté sur la situation alimentaire, les besoins, les risques, les capacités et la vulnérabilité des ménages. Elle vise à établir le profil des personnes ou des groupes de personnes vulnérables. L'analyse met en évidence les facteurs associés à la vulnérabilité de ces personnes.

Elle fait des recommandations sur les programmes humanitaires à mettre en œuvre et plus spécifiquement elle devra :

- ❖ Déterminer les mesures nécessaires et l'assistance requise pour s'assurer que les personnes vulnérables ont un accès à une nourriture adéquate suffisante en qualité et en quantité ;
- ❖ Évaluer les besoins d'assistance alimentaire et non alimentaire et faire des recommandations ;
- ❖ Décrire la situation de la sécurité alimentaire des populations locales et des populations déplacées ;
- ❖ Revoir la qualité et la pertinence des interventions en cours liées à la sécurité alimentaire ;
- ❖ Identifier les interventions (et modalités) les plus efficaces liées à la sécurité alimentaire, et/ou l'autosuffisance.

L'échantillon calculé est représentatif pour obtenir une bonne estimation des principaux indicateurs de la sécurité alimentaire et de l'état nutritionnel. Il s'agit d'un sondage aléatoire à deux degrés. Au premier degré les villages ont été tirés et au second degré les ménages sont tirés. Les villages ont été sélectionnés en utilisant le tirage aléatoire systématique. Au second degré, 12 ménages ont été également tirés de façon aléatoire dans chaque village.

La taille de l'échantillon a été calculée à l'aide de la formule ci-dessous :

$$n_i \geq [Z^2 p_i(1-p_i) d] / e^2$$

Où :

- ❖ **Z** = Coefficient de confiance (valeur tabulée de la loi normale ici Z=1,96) ;
- ❖ **n** = Taille optimale de l'échantillon à enquêter ;
- ❖ **p** = Proportion moyenne estimative de l'insécurité alimentaire sévère ;
- ❖ **d** = Effet de plan de sondage ou de grappe (d = 2) ;
- ❖ **e** = Erreur standard (risque d'erreur) = 0,08 ou 8%.

On note par ailleurs que la taille minimale de l'échantillon pour chaque territoire a été déterminée en se basant sur **les prévalences de l'insécurité alimentaire de la dernière enquête réalisée en décembre 2020 (pour 8 territoires) et de celle organisée en août**

2016 (pour les 14 autres territoires n'ayant pas fait partie de l'enquête de 2020), ensuite nous l'avons ajustée afin d'assurer le même nombre (12) de ménages dans chaque village.

Ci-dessous, le tableau détaillé de la constitution de l'échantillon :

<i>Tableau IV.1. Constitution de l'échantillon EFSA GRAND KATANGA – AOUT 2021</i>						
Province	Territoire	Population totale en 2020	Insécurité alimentaire	Echantillon de base	Echantillon ajusté	Nombre de villages
Haut-Katanga	Kambove	356 286	14%	145	156	13
	Kasenga	409 901	14%	145	156	13
	Kipushi	342 568	14%	145	156	13
	Mitwaba	306 018	48%	300	300	25
	Pweto	510 073	24%	216	228	19
	Sakania	326 582	14%	145	156	13
	Haut-Katanga	2 251 429			1094	1152
Haut-Lomami	Bukama	840 238	21%	199	204	17
	Kabongo	694 790	21%	199	204	17
	Kamina	661 998	21%	199	204	17
	Kaniama	312 978	21%	199	204	17
	Malemba Nkulu	939 237	21%	199	204	17
	Haut-Lomami	3 449 241			996	1020
Lualaba	Dilolo	623 916	16%	161	168	14
	Kapanga	320 693	16%	161	168	14
	Lubudi	385 595	16%	161	168	14
	Mutshatsha	370 888	16%	161	168	14
	Sandoa	441 616	16%	161	168	14
	Lualaba	2 142 709			807	840
Tanganyika	Kabalo	382 418	29%	247	252	21
	Kalemie	697 435	29%	247	252	21
	Kongolo	714 724	29%	247	252	21
	Manono	663 712	29%	247	252	21
	Moba	825 425	29%	247	252	21
	Nyunzu	287 337	29%	247	252	21
	Total Tanganyika	3 571 051			1483	1512
TOTAL GENERAL		11 414 430		4380	4524	377

Sélection des ménages

Les ménages étaient sélectionnés en suivant les étapes ci-après :

- ❖ Diviser le village/grappe en 12 segments regroupant presque le même nombre de ménages chacun ;
- ❖ Numérotter tous les ménages de chaque partie ;
- ❖ Grâce à la table des nombres aléatoires, tirer un ménage dans chacune de douze parties du segment ;

- ❖ Si le village a 12 ménages, tous les ménages devaient être enquêtés. Mais s'il en a moins, tous les ménages sont enquêtés et l'échantillon était complété dans le village le plus proche.

Pondérations

Le plan de sondage permet de calculer des coefficients d'extrapolation qui représentent le poids absolu ou relatif du ménage tiré (nombre de ménages représentés) dans l'échantillon :

Au premier degré : On tire les grappes dans chacune des strates, indépendamment les unes des autres, de manière aléatoire à probabilité inégale (proportionnellement au nombre de ménages). Soit s une strate et i une grappe, la probabilité p_i^s d'inclusion de la grappe i dans l'échantillon de la strate s s'est donnée par la formule suivante :

$$p_i^s = m_s \frac{M_i}{M_s}$$

Où m_s est la taille de l'échantillon de la strate s , M_s le nombre de ménages de la strate s et M_i le nombre de ménages de la grappe i .

Au second degré : On tire de manière systématique 12 ménages à enquêter avec probabilité égale, après dénombrement de la grappe sélectionnée.

Soit j_i un ménage de la grappe i de la strate s , la probabilité conditionnelle d'inclusion du ménage j_i dans l'échantillon de la strate s sachant que sa grappe i a été tirée au premier degré est donnée par la formule :

$$p(j_i \in e_s | i \in e_s^1) = \frac{12}{M'_i}$$

Où M'_i est le nombre de ménages dénombrés dans la grappe i .

Probabilité d'inclusion : Ainsi, la probabilité finale d'inclusion du ménage j_i dans l'échantillon est :

$$p(j_i \in e_s) = p(j_i \in e_s^2 | i \in e_s^1) * p(i \in e_s^1)$$

$$p(j_i \in e_s) = \frac{12}{M'_i} * m_s \frac{M_i}{M_s}$$

L'on remarquera que si pour chaque grappe i le nombre de ménages dénombrés (M'_i) est égal au nombre de ménages a priori (M_i), la probabilité d'inclusion est identique pour tous les ménages et dans ce cas, le plan de sondage à deux degrés est équivalent à un sondage aléatoire simple.

Le coefficient d'extrapolation (ou pondération) pour chaque ménage de l'échantillon est l'inverse de sa probabilité d'inclusion dans l'échantillon final.

Données collectées

1. Données quantitatives

L'outil quantitatif utilisé pour recueillir les données auprès de l'échantillon cible est le questionnaire ménage. Il prend en considération les différents aspects de la sécurité alimentaire et de la nutrition et couvre donc les sujets suivants : (démographie et statut du ménage, consommation alimentaire et source des aliments, combustible, eau et partage de la nourriture, stratégies d'adaptation alimentaire et non alimentaire, dépenses, revenus, transferts, épargne, crédits, biens durables, agriculture, élevage et pêche, malnutrition et dons/aide /assistance humanitaire).

2. Données qualitatives

Pour obtenir des informations qualitatives supplémentaires aux données recueillies avec l'enquête ménage, un groupe de discussion ou « focus groups » a été organisé au niveau de chaque communauté/village. La méthode des « focus groups » visait à rassembler un groupe de personnes afin de discuter de leurs perceptions, opinions sur la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel, les causes de l'insécurité alimentaire dans leurs communautés etc.

V. Organisation de l'enquête

Cette enquête a été réalisée par la Direction Provinciale de l'Institut National de la Statistique (INS) Ex-KATANGA en partenariat directe avec le Programme Alimentaire Mondiale (PAM) ainsi que les ministères de l'Agriculture, du Plan et le PRONANUT des provinces du Lualaba, du Haut-Lomami, du Tanganyika et du Haut-Katanga. Les termes de référence ainsi que les outils ont été élaborés par l'INS et le PAM.

Les enquêteurs ont été recrutés par l'INS. Les principaux critères de présélection étaient :

- Avoir déjà participé à au moins une enquête sur l'Évaluation de la Sécurité alimentaire en situation d'urgence (EFSA) ou une enquête similaire ;
- Le niveau de scolarité au moins égal à celui de la fin d'études secondaires.

À l'issue de la formation, 43 enquêteurs et 9 chefs d'équipes ont été retenus. Les séances de formation se sont déroulées du jeudi 15/07/2021 au samedi 17/07/2021 à la Direction Provinciale de l'INS / Ex Katanga pour les équipes des provinces du Haut Katanga et de Lualaba, ensuite du jeudi 29 au samedi 31/07/2021 à Kamina pour les équipes du Haut-Lomami et enfin du mercredi 04/08/2021 au vendredi 06/08/2021 au bureau de PAM/Kalemie pour les équipes de la province de Tanganyika.

La formation a porté principalement sur les objectifs d'une EFSA, l'exploration du questionnaire, les techniques d'administration du questionnaire ainsi que les exercices sur l'utilisation des outils de collecte. Trois (3) formateurs ont assuré la formation. Deux formateurs issus de l'INS, assistés par les agents de PAM, ont assuré la formation sur la partie sécurité alimentaire. La formation sur la partie nutrition a été assurée par un nutritionniste du Programme National de Nutrition (PRONANUT). Son intervention a porté sur les techniques de prise des mesures anthropométriques (PB) et la recherche des œdèmes bilatéraux chez les enfants âgés de 6 à 59 mois et chez les femmes enceintes et allaitantes. À cet effet, une simulation a été organisée à la fin de la formation sous la supervision du nutritionniste.

Il faut noter que pour cette enquête, la collecte des données s'est effectuée à l'aide des téléphones portables intelligents (smartphones) de marque SAMSUNG fournis par le PAM, augmentant très sensiblement la qualité des données recueillies en raison de plusieurs filtres programmés pour éviter certaines erreurs ou réponses erronées. Les applications de collecte des données en ligne MODA et ODK ont été utilisées pour la programmation du questionnaire sur les téléphones. Une fois les données collectées sur terrain et que la connexion internet était disponible, elles étaient immédiatement envoyées sur le serveur MODA.

Limites de l'enquête et Informations à considérer dans l'analyse

L'enquête EFSA 2021 organisée par l'INS ne s'est pas déroulée sans limites ; la situation sécuritaire dans la province de Tanganyika causée par les activités des groupes armés et les conflits intercommunautaires, n'a pas permis aux enquêteurs de visiter tous les villages tirés dans les territoires de Nyunzu.

Par ailleurs, suite à l'absence d'une base de sondage à jour, certains villages tirés n'ont pas été retrouvés car n'existant plus. Un remplacement a été opéré par les enquêteurs pour ce faire.

Les données ne sont représentatives qu'au milieu rural étant donné que les cités des territoires/chef-lieux n'ont pas été pris en compte lors du tirage de l'échantillon.

VI. RESULTATS

VI.1 Situation de l'insécurité alimentaire

L'enquête EFSA organisée entre Juillet et Août 2021 a utilisé l'approche CARI¹ pour appréhender l'insécurité alimentaire. Cette approche a pour but de produire un tableau de compte-rendu de la sécurité alimentaire qui permet de présenter les résultats et de combiner les indicateurs de la sécurité alimentaire de manière systématique et transparente. Une classification explicite des ménages en quatre groupes (sécurité alimentaire, sécurité alimentaire limitée, insécurité alimentaire modérée et insécurité alimentaire sévère) est au centre de cette approche. L'algorithme de la classification prend en compte la consommation actuelle du ménage (Score de consommation alimentaire) et sa potentialité à soutenir sa consommation future (capacité d'adaptation et part de dépenses consacrées à l'alimentation). Cette classification fournit une estimation de l'insécurité alimentaire au sein de la population ciblée.

Tableau 6.1.1 Résultats CARI (%)

Domaine	Indicateur	Province	Territoire	Sécurité Alimentaire (1)	Sécurité Alimentaire Limite (2)	Insécurité Alimentaire Modérée (3)	Insécurité Alimentaire Sévère (4)		
				<i>Acceptable</i>		<i>Limite</i>	<i>Pauvre</i>		
STATUT ACTUEL	CONSUMMATION ALIMENTAIRE	Score de Consommation Alimentaire	Haut-Katanga	Kipushi	44,3		37,0	18,7	
				Sakania	41,1		31,4	27,6	
				Kambove	34,0		42,3	23,7	
				Kasenga	42,5		31,0	26,5	
				Mitwaba	12,0		23,8	64,2	
				Pweto	9,4		23,2	67,4	
				Total	30,6		31,2	38,1	
			Lualaba	Mutshatsha	62,7		29,0	8,3	
				Lubudi	66,5		21,8	11,8	
				Dilolo	29,0		44,6	26,4	
				Sandoa	45,8		36,9	17,3	
				Kapanga	38,7		37,5	23,8	
				Total	47,2		34,8	18,0	
			Haut-Lomami	Kamina	47,0		31,4	21,6	
				Kaniama	58,2		23,4	18,4	
				Kabongo	63,7		14,7	21,6	
				Malemba-Nkulu	41,7		30,4	27,9	
				Bukama	56,6		36,6	6,8	
				Total	53,3		28,0	18,7	
			Tanganyika	Kalemie	18,3		39,9	41,8	
				Moba	8,6		23,7	67,8	
				Manono	35,7		41,7	22,6	
				Kabalo	32,9		39,9	27,1	
				Kongolo	35,0		34,9	30,0	
				Nyunzu	2,0		24,3	73,7	
				Total	21,7		33,6	44,7	
			Ensemble			38,0		31,6	30,4

¹ Consolidated Approach to Reporting Indicators of Food Security (CARI): These guidelines have been prepared by the VAM assessments team in WFP HQ, for use by staff and partners.

		Déficit énergétique alimentaire			n/a	n/a	n/a	n/a
--	--	---------------------------------	--	--	-----	-----	-----	-----

Domaine	Indicateur	Province	Territoire	Sécurité Alimentaire	Sécurité Alimentaire Limite	Insécurité Alimentaire Modérée	Insécurité Alimentaire Sévère
				(1)	(2)	(3)	(4)
Capacité de Survie	Vulnérabilité économique (des dépenses alimentaires (des dépenses totales)	Haut-Katanga	Kipushi	34,1	28,9	12,8	24,2
			Sakania	29,5	23,7	18,6	28,2
			Kambove	30,8	34,0	16,0	19,2
			Kasenga	16,1	28,4	27,1	28,4
			Mitwaba	17,0	28,9	21,9	32,1
			Pweto	22,8	27,9	20,7	28,6
			Total	24,8	28,6	19,8	26,8
		Lualaba	Mutshatsha	31,4	43,8	14,8	10,1
			Lubudi	31,2	46,5	15,3	7,1
			Dilolo	12,9	35,6	24,5	27,0
			Sandoa	5,4	16,7	20,2	57,7
			Kapanga	11,9	29,2	20,2	38,7
			Total	18,2	34,5	19,5	27,7
		Haut-Lomami	Kamina	24,3	23,5	18,1	34,0
			Kaniama	24,3	18,8	13,5	43,4
	Kabongo		21,1	30,9	14,7	33,3	
	Malemba-Nkulu		16,2	22,1	17,2	44,6	
	Bukama		2,4	12,7	23,4	61,5	
	Total		15,8	21,4	18,1	44,6	
	Tanganyika	Kalemie	9,2	16,1	23,7	51,0	
		Moba	11,3	21,0	26,1	41,7	
		Manono	10,9	22,2	22,0	44,9	
		Kabalo	13,1	29,3	23,6	34,0	
		Kongolo	4,7	16,3	20,2	58,8	
		Nyunzu	5,2	9,6	12,0	73,3	
		Total	9,3	19,3	22,6	48,8	
	Ensemble		16,2	24,7	20,0	39,1	
Statut de la pauvreté			n/a	n/a	n/a	n/a	
Epuisement des actifs	Stratégies de survie basée sur les moyens de subsistance	Haut-Katanga		Aucune	Stress	Crise	Urgence
			Kipushi	42,9	27,5	24,3	5,3
			Sakania	45,5	27,6	17,9	9,0
			Kambove	37,2	21,2	34,0	7,7
			Kasenga	21,3	48,4	21,9	8,4
			Mitwaba	11,0	34,9	34,8	19,3
			Pweto	7,1	34,9	39,6	18,4
		Total	26,6	33,2	28,8	11,3	
		Lualaba	Mutshatsha	10,7	32,5	41,4	15,4
			Lubudi	9,4	33,5	39,4	17,6
	Dilolo		14,6	32,7	40,4	12,3	
	Sandoa		21,4	33,3	36,3	8,9	
	Kapanga	19,6	32,1	41,7	6,5		
	Total	14,9	32,9	39,7	12,5		
	Haut-Lomami	Kamina	23,5	17,0	40,1	19,4	
		Kaniama	34,7	12,5	15,1	37,8	
		Kabongo	41,2	16,2	21,6	21,1	
		Malemba-Nkulu	6,4	14,7	62,7	16,2	
		Bukama	1,0	14,1	76,1	8,8	
		Total	18,7	15,1	48,1	18,1	
Tanganyika	Kalemie	25,4	22,8	35,0	16,8		
	Moba	27,6	24,9	31,1	16,5		
	Manono	12,1	49,5	32,5	5,9		

			Kabalo	6,3	35,7	49,5	8,5
			Kongolo	29,5	38,4	18,7	13,4
			Nyunzu	23,5	27,9	26,7	21,9
			Total	22,6	32,3	31,3	13,9
			Ensemble	20,8	27,3	37,5	14,4

Domaine	Indicateur	Province	Territoire	Sécurité Alimentaire (1)	Sécurité Alimentaire Limite (2)	Insécurité Alimentaire Modérée (3)	Insécurité Alimentaire Sévère (4)
Indice d'Insécurité Alimentaire		Haut-Katanga	Kipushi	19,1	38,2	32,0	10,7
			Sakania	14,1	35,9	43,6	6,4
			Kambove	9,0	37,2	50,7	3,2
			Kasenga	7,1	35,5	48,4	9,0
			Mitwaba	1,9	12,0	54,0	32,1
			Pweto	0,5	11,0	60,0	28,5
			Total	8,4	28,2	48,4	15,0
		Lualaba	Mutshatsha	11,8	55,6	29,0	3,6
			Lubudi	11,2	56,5	30,6	1,8
			Dilolo	2,3	31,3	56,9	9,4
			Sandoa	3,6	42,3	39,9	14,3
			Kapanga	4,8	37,5	43,5	14,3
			Total	6,4	43,8	41,4	8,5
		Haut-Lomami	Kamina	10,5	38,5	38,9	12,1
			Kaniama	16,0	35,6	29,9	18,6
			Kabongo	23,0	37,7	23,5	15,7
			Malemba-Nkulu	2,5	38,7	39,2	19,6
			Bukama	0,0	53,2	39,0	7,8
			Total	9,3	42,1	34,6	14,1
		Tanganyika	Kalemie	2,6	17,4	49,7	30,3
			Moba	0,8	9,2	57,1	32,9
			Manono	3,3	34,3	50,5	11,9
			Kabalo	1,6	35,7	45,9	16,8
			Kongolo	3,6	31,4	47,6	17,4
			Nyunzu	0,0	2,4	48,2	49,4
			Total	2,1	21,1	51,1	25,7
		Ensemble		6,4	33,2	43,6	16,8

Les résultats de l'étude montrent qu'en Août 2021, trois ménages sur cinq (60,4 %) vivent en insécurité alimentaire dans les territoires de l'ex-province du KATANGA dont 16,8 % en insécurité alimentaire sévère et 43,6 % en insécurité alimentaire modérée. Ces ménages ont une consommation alimentaire déficiente ou/et ont connu une perte importante de leurs moyens de subsistance. Par ailleurs, un ménage sur 3 (33,2%) vit dans des conditions de sécurité alimentaire limite et à risque ; Au moindre choc, peut basculer en insécurité alimentaire.

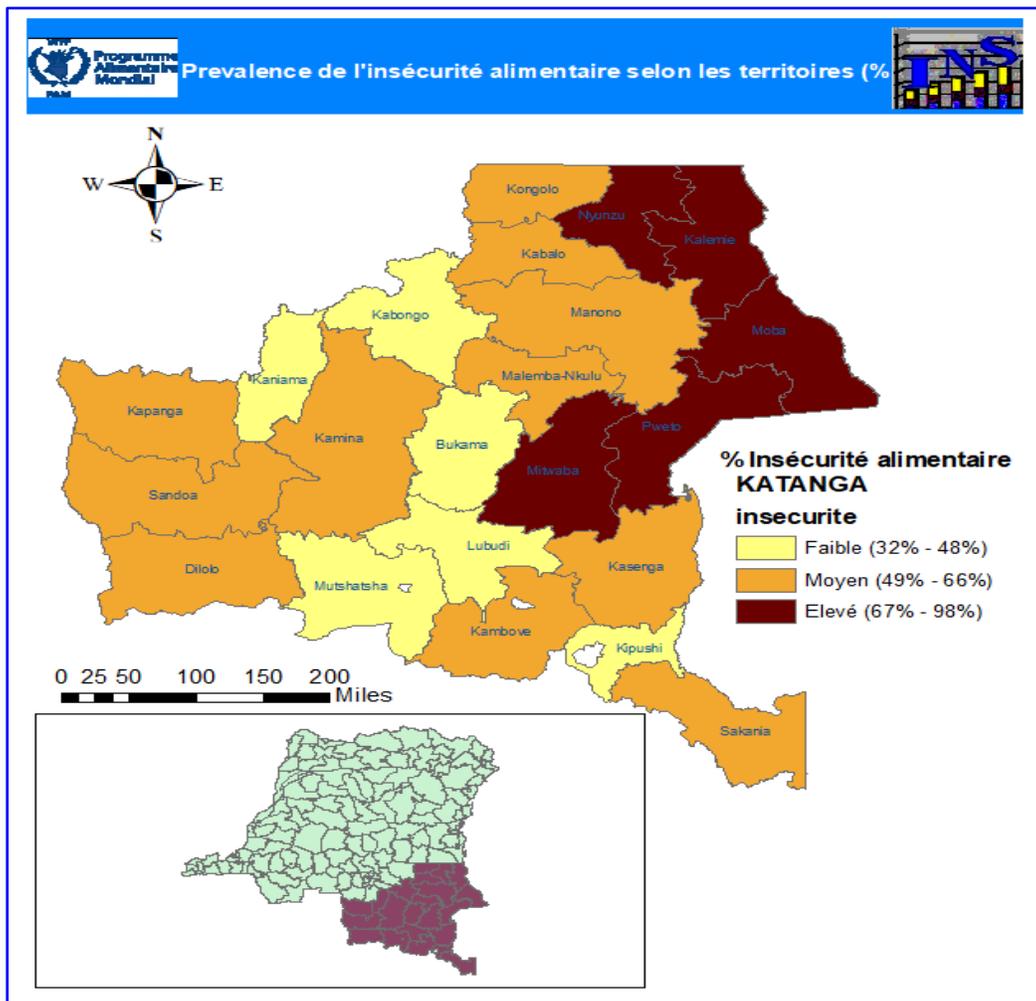
Au niveau de différentes provinces, l'analyse montre une différence significative des proportions des ménages en situation d'insécurité alimentaire globale. En effet, les provinces de Tanganyika (76,8%) et du Haut-Katanga (63,4%) sont celles qui présentent des proportions élevées des ménages frappés par l'insécurité alimentaire. Ces résultats pourraient être expliqués par une proportion élevée des retournés et des déplacés qui se sont installés dans la province de Tanganyika et dans la partie Nord du Haut-Katanga et qui ont subi une dégradation de leurs moyens d'existence.

A contrario, les faibles proportions des ménages vivant en insécurité alimentaire globale sont observées dans les provinces de Lualaba (49,8%) et du Haut-Lomami (48,7%).

Localisation géographique de l'insécurité alimentaire

Cette section vise à déterminer : « **les zones où vivent les ménages principalement touchés par l'insécurité alimentaire** ». L'analyse de la figure ci-dessous montre que le taux le plus élevé des ménages en insécurité alimentaire globale est observé dans la partie Est de l'ex-province du Katanga.

Figure 1 : Distribution spatiale de la prévalence de l'insécurité alimentaire



Aussi, au seuil de 5 %, **il ressort une liaison significative entre les territoires et la prévalence de l'insécurité alimentaire**². En effet, dans l'ex province du KATANGA, ce sont les ménages vivant dans les territoires de la province de Tanganyika qui souffrent le plus de l'insécurité alimentaire comparativement à ceux vivant dans les territoires de la province du Haut-Lomami. La persistance de l'insécurité causée par des tensions intercommunautaires entre les Twa et les Bantous serait l'une des causes de ces taux élevés d'insécurité alimentaire dans la province de Tanganyika.

² Khi-deux de Pearson significatif, p-value =0,0000, V de cramer=0,277

V.1.1 Estimation de la population en insécurité alimentaire

En se basant sur les projections démographiques actualisées issues du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1984, les proportions présentées ci-dessus représentent entre **6,9 et 7,3 millions de personnes en insécurité alimentaire globale** dans la zone d'étude en 2021, soit entre **1,8 et 2,1 millions de personnes en insécurité alimentaire sévère** et entre **5,1 et 5,2 millions de personnes en insécurité alimentaire modérée**. En se référant aux ménages³, cette proportion représente **1,2 million de ménages en insécurité alimentaire globale**.

Tableau 6.1.2 : Estimation de la population en Insécurité alimentaire

Province	Nombre de ménages enquêtés	Proportion insécurité alimentaire (Sévère et Modérée) (%)	Population en Janvier 2021	Intervalle de confiance à 95%		Population	
				Inférieur	Supérieur	Inférieur	Supérieur
HAUT-KATANGA	1 152	63,4	2 332 479	60,6	66,2	1 413 409	1 543 192
LUALABA	843	49,8	2 219 845	46,5	53,2	1 031 667	1 181 519
HAUT-LOMAMI	1 023	48,7	3 573 414	45,6	51,8	1 630 361	1 849 264
TANGANYIKA	1 513	76,8	3 699 609	74,7	78,9	2 763 277	2 920 615
ENSEMBLE	4 531	60,4	11 825 347	59,0	61,8	6 973 941	7 310 741

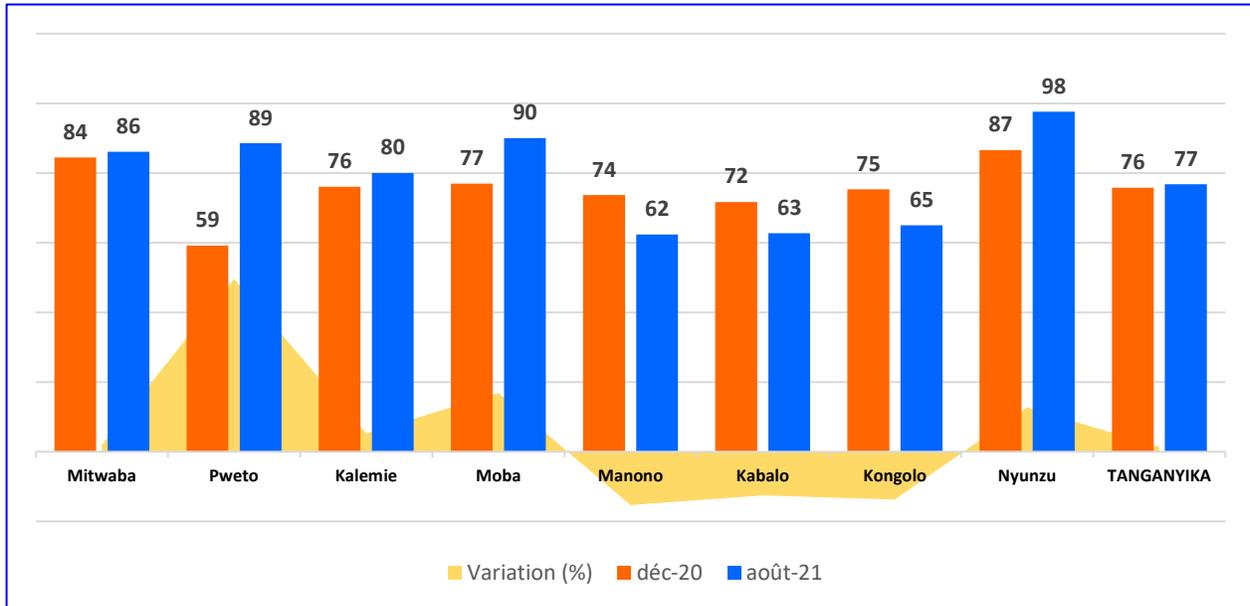
VI.1.2 Tendances de l'insécurité alimentaire (EFSA 2020 et EFSA 2021)

Comparativement à l'enquête EFSA organisée en décembre 2020, une variation à la hausse de 1,4% de l'insécurité alimentaire a été observée dans la province de Tanganyika. Au niveau des territoires de cette province, la forte variation à la hausse de l'insécurité alimentaire a été observée dans les territoires de Moba (+16,9%) et de Nyunzu (+12,8%). L'augmentation des ménages en insécurité alimentaire pourrait être expliquée par une proportion élevée des retournés qui se sont installés et qui ont subi une dégradation profonde de leurs moyens d'existence. Au-delà de la situation décrite ci-haut, les territoires de Manono (- 15,3%) et de Kongolo (-13,8 %) sont ceux qui ont enregistré une forte variation à la baisse des ménages en situation d'insécurité alimentaire globale. Les actions humanitaires

Quant aux territoires de la province du Haut-Katanga, Pweto est le territoire ayant connu une forte variation à la hausse des ménages en situation d'insécurité alimentaire entre décembre 2020 et Août 2021.

³ En considérant une taille moyenne de ménage de 6 personnes

Graphique 1 : Évolution de l'insécurité alimentaire globale (Modérée+Sévère) (%)



VI.1.3 Profil des ménages en insécurité alimentaire

En réponse à l'une des préoccupations fondamentales de l'EFSA, celle d'identifier explicitement les personnes vulnérables à l'insécurité alimentaire, nous avons élaboré un profilage de ces dernières. Les résultats y afférents sont consignés sur le graphique 2.

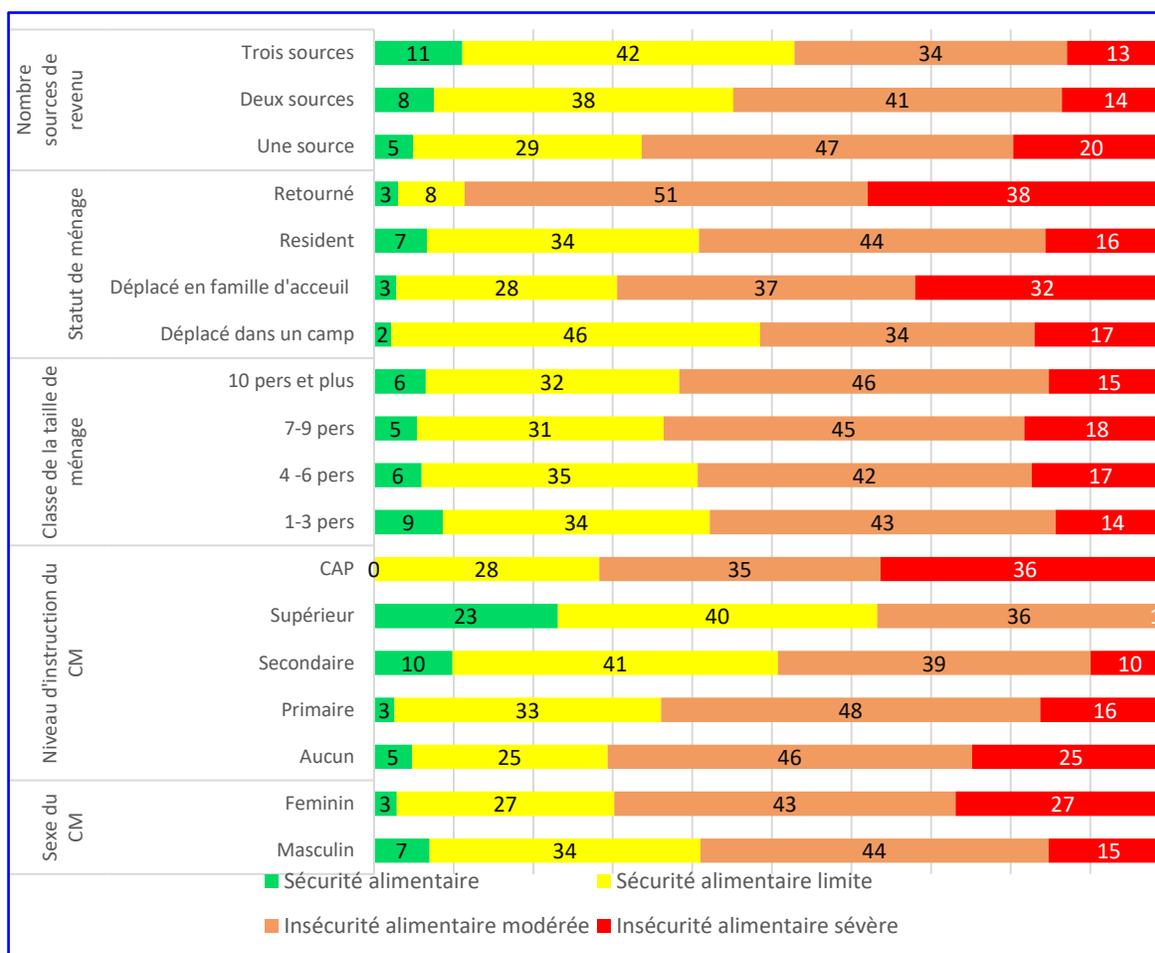
L'insécurité alimentaire affecte particulièrement les ménages ayant une faible capacité de résilience, y compris le nombre limité de sources de revenu. En effet, les ménages en insécurité alimentaire sont ceux ayant tout au plus une source de revenu. La prévalence de l'insécurité alimentaire décroît avec l'augmentation du nombre de sources de revenu d'un ménage (la prévalence de l'insécurité alimentaire est de 47 % pour les ménages ayant au moins trois sources de revenu, 55 % pour ceux ayant deux sources de revenu et 66 % pour ceux qui n'ont qu'une seule source de revenu).

L'exposition à l'insécurité alimentaire est beaucoup plus élevée chez les ménages déplacés dans un camp et retournés que chez les résidents. En effet, environ 70 % et plus des ménages déplacés ou retournés sont en insécurité alimentaire.

En outre, le sexe du chef de ménage est statistiquement lié à la prévalence de l'insécurité alimentaire⁴. En effet, l'exposition à l'insécurité alimentaire est beaucoup plus élevée dans les ménages dirigés par les femmes (70%) que dans les ménages dirigés par les hommes (59%).

⁴ Khi-deux de Pearson Significatif, p-value=0,000, V de Cramer=0,112

Graphique 2 : Profil des ménages en insécurité alimentaire (%)



Aussi, la taille de ménage est un facteur qui influence l'insécurité alimentaire du ménage. En effet, les ménages de grandes tailles sont plus exposés à l'insécurité alimentaire. Plus de 60 % des ménages de plus de 6 personnes vivent dans l'insécurité alimentaire, ou les ménages de 7-9 personnes (64 % sont en insécurité alimentaire).

Le niveau d'instruction du chef de ménage influe significativement la prévalence de l'insécurité alimentaire⁵. L'insécurité alimentaire affecte davantage les ménages dirigés par des chefs de ménage non instruits (71%) que ceux dirigés par des personnes instruites (64% pour le primaire, 49% pour le secondaire et 37% pour celles ayant le niveau supérieur). Cette différence s'accroît en fonction du niveau d'étude ; plus le niveau d'instruction du chef d'un ménage est élevé, plus la sécurité alimentaire de son ménage s'améliore.

En outre, les ménages ayant un chef de ménage veuf (ve) (70%) ou divorcé (62 %) sont plus exposés à l'insécurité alimentaire comparativement aux ménages dirigés par un chef marié (59%) ou célibataire (58 %).

⁵ Khi-deux de Pearson Significatif, p-value=0,000, V de Cramer=0,142

Ainsi, globalement, l'on peut retenir que l'insécurité alimentaire frappe principalement les ménages dirigés par les femmes veuves, n'ayant aucun niveau d'instruction, possédant qu'une seule source de revenu.

VI.1.4 Prévalence et classe de richesse

L'indice de richesse (wealth index⁶) est calculé en établissant une relation structurelle entre les biens essentiels et durables possédés par les ménages. Il permet de faire une classification des ménages en groupe de richesse selon leur possession ou non des biens retenus pour l'analyse. Dans le cadre de la présente enquête, les ménages ont été classés en trois groupes de richesse (pauvre, moyen, riche). Un ménage est considéré comme pauvre s'il possède moins de biens domestiques durables⁷.

Les résultats de l'étude révèlent que 41,8 % de ménages sont pauvres (en rapport avec la possession des biens domestiques durables). Les ménages pauvres possèdent principalement les ustensiles de cuisine (casseroles) et les petits outils agricoles, c'est chez les ménages riches qu'on observe une diversité de biens possédés (Cf. annexe Tableau 9.3)

Le niveau de richesse d'un ménage semble influencer considérablement sa prévalence à l'insécurité alimentaire. En effet, l'insécurité alimentaire touche plus les ménages « Pauvres » (75 %) et dans la moindre mesure les « Moyens » (59 %) et les « Riches » (46 %). Il est cependant important de noter que les ménages riches ne sont pas totalement épargnés par l'insécurité alimentaire. En effet, 8,5 % des ménages classés comme Riches sont aussi souvent frappés par l'insécurité alimentaire sévère.

Tableau 6.1.3: Prévalence de l'insécurité alimentaire selon les classes de richesse (%)

Classe de richesse	Prévalence de l'insécurité alimentaire				Total
	Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire limite	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère	
Pauvre	2,0	22,8	48,3	26,9	100,0
Moyen	5,7	35,5	46,8	12,0	100,0
Riche	11,1	42,7	37,7	8,5	100,0
Ensemble	6,4	33,2	43,6	16,8	100,0

Test Chi² de Pearson significatif (p=0,000), V de cramer=0,240.

VI.2 Consommation alimentaire

La consommation alimentaire des ménages est appréciée par le score de consommation alimentaire qui est un indicateur proxy de l'apport énergétique dans le ménage. Ce score est calculé à partir de la fréquence de consommation et de la diversité de l'alimentation des ménages durant les 7 jours qui précèdent l'enquête.

⁶ [Creation of a Wealth Index, June 2017 | World Food Programme \(wfp.org\)](#)

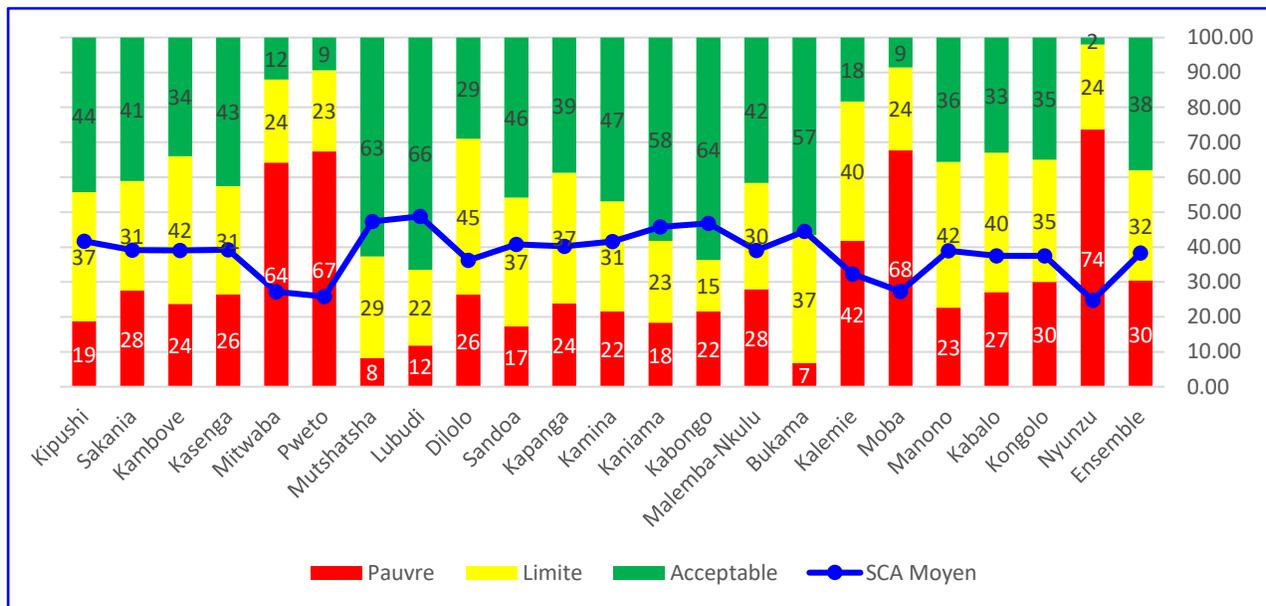
⁷ Un bien durable est un bien de consommation destiné à offrir des services utiles à un consommateur par une utilisation répétée sur une période prolongée (Banque Mondiale)

VI.2.1 Score de consommation alimentaire

Globalement, il ressort de l'enquête qu'environ 2 ménages sur 5 (38%) ont une consommation alimentaire jugée acceptable. La précarité de la consommation alimentaire est constatée chez 68% des ménages dont 30% ont une consommation alimentaire pauvre et 32% possédant une consommation alimentaire limite.

Comparativement à l'enquête EFSA organisée en décembre 2020, on constate une augmentation de la proportion des ménages avec une consommation alimentaire acceptable dans la province de Tanganyika, et aussi une variation à la baisse de 15,0% de la proportion des ménages ayant une consommation alimentaire pauvre dans cette province (cette proportion est passée de 38,7% en décembre 2020 à 32,9 % en août 2021). Cette baisse pourrait être expliquée par les actions humanitaires de Concern WorldWide et PAM dans la province de Tanganyika.

Graphique 3: Consommation alimentaire des ménages par territoires (%)



Par ailleurs, l'analyse croisée entre le territoire et le score de consommation alimentaire laisse entendre que ces deux variables sont significativement liées⁸. En effet, les ménages qui vivent dans les territoires de Mutshatsha (63 % acceptable), de Lubudi (66% acceptable) et Kabongo (64% acceptable) ont plus tendance à consommer une alimentation riche et diversifiée comparativement à leurs paires vivant dans les territoires de Nyunzu, de Moba et de Pweto (où la proportion des ménages avec une consommation acceptable est inférieure à 10%).

En outre, en analysant la consommation alimentaire selon les caractéristiques socio-démographiques des ménages (dont les résultats sont présentés en annexe Tableau 9.18), on constate une liaison statistiquement significative entre le sexe du chef d'un ménage et le score de consommation alimentaire⁹ de son ménage. Les ménages dirigés par les hommes ont plus accès à une alimentation variée que ceux dirigés par les femmes

⁸ Khi-deux de Pearson significatif, p-value=0,000 V de cramer=0,305

⁹ Test d'ANOVA significatif, p-value=0,000

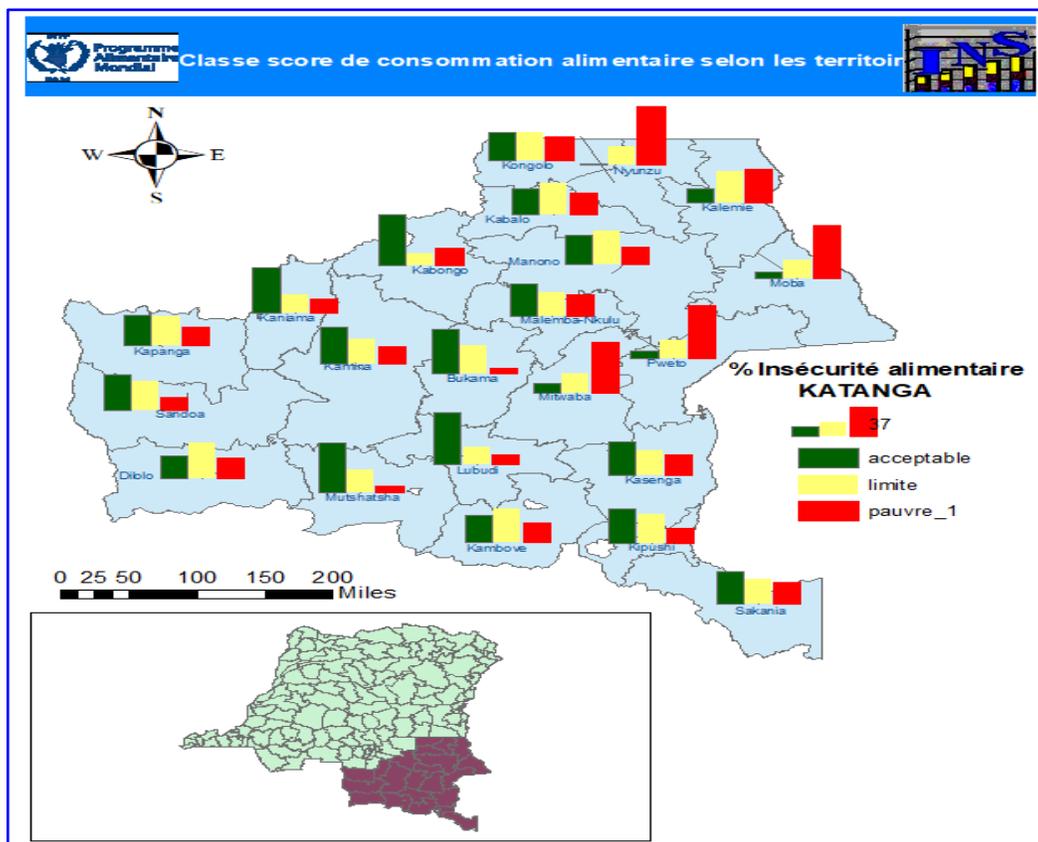
(39,2% des ménages dirigés par les hommes ont une consommation alimentaire jugée acceptable contre seulement 29,7% chez ceux dirigés par les femmes).

En s'attardant sur le niveau d'instruction du chef de ménage, l'on note que les chefs de ménages plus instruits, de niveau supérieur en particulier, ont significativement une meilleure consommation alimentaire¹⁰ (60,7 % acceptable ; 8,2 % pauvre) que les ménages dirigés par un chef non instruit (28,1% acceptable, 39,3 % pauvre).

Du côté nombre de sources de revenu d'un ménage, l'on remarque une liaison positive avec le score de consommation alimentaire¹¹. En effet, le score de consommation alimentaire d'un ménage croît avec le nombre de sources de revenu. Le score de consommation alimentaire moyen varie de 36,0 points pour les ménages n'ayant qu'une seule source de revenu à 42,6 points pour les ménages ayant au moins trois sources de revenu.

VI.2.2 Distribution spatiale de la consommation alimentaire

Figure 2 : Distribution spatiale des classes du score de consommation alimentaire



¹⁰ Test d'ANOVA significatif, p-value=0,000

¹¹ Corrélation de Pearson significative (0,149), p-value=0,000

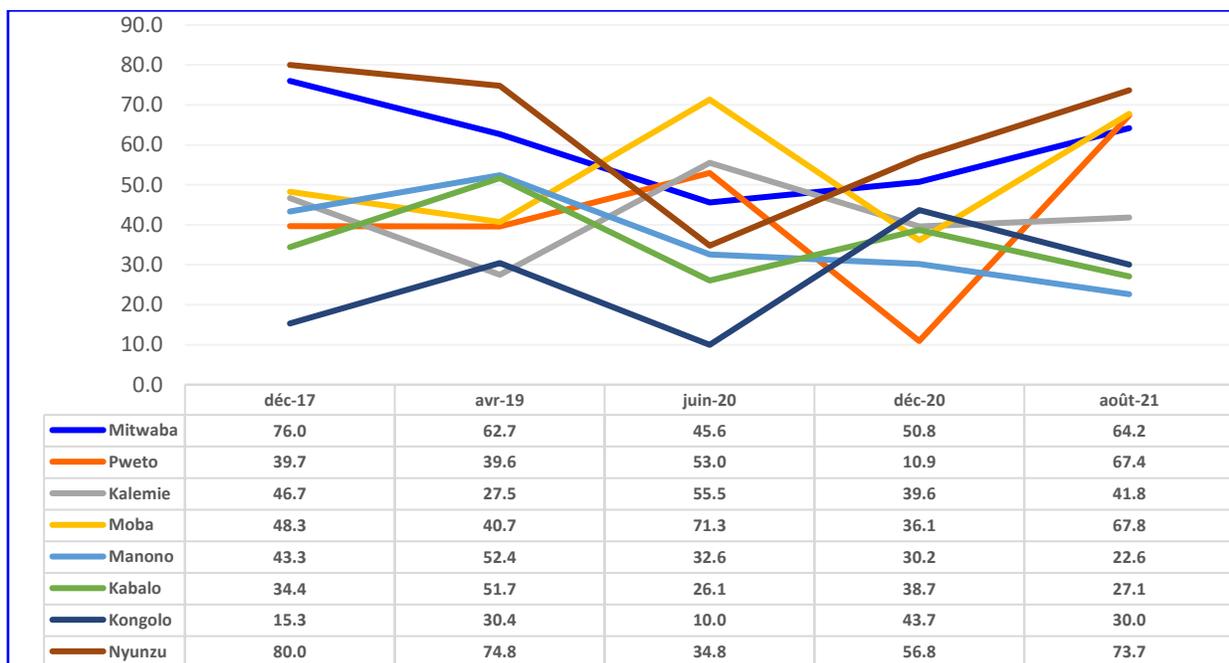
VI.2.3 Évolution de la consommation alimentaire pauvre

Cette analyse porte uniquement sur les territoires ayant fait partie de l'étude de décembre 2020.

En effet, même si de façon globale, on ne constate pas une augmentation de la proportion de ménage avec une consommation alimentaire pauvre par rapport à l'étude de l'année dernière (35,5 % en décembre 2020 contre 49% en août 2021), il existe toutefois de fortes variations à la baisse tout comme à la hausse au niveau des territoires.

Comparativement à l'EFSA de décembre 2020, Il y a une forte variation à la hausse de la proportion de ménages avec une consommation alimentaire pauvre dans les territoires de Pweto (+ 517 %), de Moba (+87,5%) et de Nyunzu (+29,8%). Par contre les taux de consommation alimentaire pauvre ont fortement diminué dans les territoires de Kongolo (-31,2%), de Kabalo (-30,0%) et de Manono (-25,0%).

Graphique 4 : Évolution de la proportion des ménages à consommation alimentaire pauvre (%)



VI.2.4 Consommation alimentaire et prévalence de l'insécurité alimentaire

La consommation alimentaire conditionne l'insécurité alimentaire globale de manière très significative¹². On constate que tous les ménages classés en sécurité alimentaire ont une consommation alimentaire acceptable. Aussi, tous les ménages ayant une consommation alimentaire pauvre sont frappés d'insécurité alimentaire dont 48,7 % sévèrement et 51,3 % de façon modérée. Les résultats de l'étude renseignent également que 89,3 % de ménages ayant une consommation alimentaire limite sont en insécurité alimentaire dont 6,1 % en sévère et 83,2 % en modérée. Enfin, c'est parmi les ménages ayant une consommation alimentaire acceptable qu'on retrouve le taux le plus élevé des ménages en sécurité alimentaire (95,3%).

¹² Test Chi² significatif (P<0,001), V de cramer = 0,705

Toutefois, la consommation alimentaire n'est pas le seul facteur qui influe sur la sécurité alimentaire. C'est pour cette raison qu'une proportion de ménages (4,7 %) ayant une consommation alimentaire acceptable se retrouve en insécurité alimentaire modérée. Dans ce cas, les dépenses alimentaires et l'utilisation des stratégies des moyens d'existence par ces ménages ont impacté négativement sur leur sécurité alimentaire.

Tableau 6.2.1: Prévalence de l'insécurité alimentaire selon les classes de consommation alimentaire (%)

Classe SCA	SCA Moyen	Classes CARI				Total
		Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire limite	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère	
Pauvre	22,21	0,0	0,0	51,3	48,7	100,0
Limite	34,76	0,0	10,8	83,2	6,1	100,0
Acceptable	54,25	16,9	78,4	4,7	0,0	100,0
Ensemble	38,34	6,4	33,2	43,6	16,8	100,0

VI.2.5. Consommation alimentaire et classe de richesse.

Le score de consommation alimentaire est statistiquement lié au niveau de richesse¹³. Un intérêt a également été accordé sur le comportement du score de consommation alimentaire en fonction du niveau de richesse des ménages. Il ressort de l'analyse qu'à l'instar de la prévalence de l'insécurité alimentaire, plus un ménage est pauvre, plus sa consommation alimentaire est moins riche et peu diversifiée. En effet, une observation du SCA moyen, révèle clairement qu'il évolue progressivement en fonction du niveau de richesse. Le SCA moyen varie de (32,9 points) pour les ménages de la classe « Pauvres » à (43,4 points) pour les « Riches ». En plus, même pour les classes de consommation alimentaire, c'est encore parmi les ménages « Pauvres » qu'on retrouve la plus forte proportion des ménages ayant une consommation alimentaire pauvre (44,8 %), suivi des ménages « Moyens » (26,3 %), et enfin des ménages « Riches » (17,6 %).

Tableau 6.2.2: Tableau : Score de consommation alimentaire selon les Classes de richesse (%)

Classe richesse	Classe SCA					Total
	SCA Moyen	Pauvre	Limite	Acceptable		
Pauvre	32,90	44,8	31,3	23,9	100,0	
Moyen	39,24	26,3	34,2	39,5	100,0	
Riche	43,44	17,6	30,9	51,5	100,0	
Ensemble	38,34	30,4	31,6	38,0	100,0	

Par ailleurs, en croissant le score de consommation alimentaire et le statut de résidence, l'analyse montre qu'il existe une liaison statistiquement significative entre les deux variables¹⁴. Les fortes proportions des ménages ayant une consommation alimentaire acceptable sont observées chez les déplacés dans un camp (42,6%) et chez les résidents (39,2%). Par contre, le faible taux de ménages ayant une consommation alimentaire acceptable est observé chez les retournés (9,7%).

¹³ Test ANOVA significatif (p=0,000).

¹⁴ Test ANOVA significatif (p=0,000).

Il sied de noter que cette bonne diversité alimentaire chez les déplacés dans un camp est attribuée aux actions humanitaires menées au cours de l'enquête dans la province de Tanganyika.

VI.2.6 Score de consommation alimentaire-nutrition

Le questionnaire utilisé au cours de l'enquête, a été adapté pour capter la dimension nutritionnelle des ménages. Dans ce rapport, nous présentons les résultats de la consommation des aliments riches en protéines et en fer.

Sur l'ensemble de la zone enquêtée, les résultats de l'évaluation révèlent que la consommation des aliments riches en fer reste faible. Moins de 2 ménages sur 10 (13,0 %) consomment quotidiennement les aliments riches en fer et 42,3 % des ménages n'en consomment pratiquement pas. Par ailleurs, les ménages résidents et déplacés dans un camp consomment plus les aliments riches en fer que leurs pairs retournés ou déplacés en famille d'accueil. Cette tendance reste la même par comparaison aux enquêtes EFSA organisées les années précédentes.

Concernant les aliments riches en protéines, moins de 3 ménages sur 10 (28,8%) en consomment journalièrement et 27 % de ménages n'en consomment pas. L'analyse selon les dimensions sociodémographiques prouve que les ménages résidents et déplacés dans un camp en consomment plus par rapport aux retournés.

Tableau 6.2.3 : Score de consommation Alimentaire-Nutrition par milieu de résidence (%)

Statut de résidence	SCA Nutrition Protéines			SCA Nutrition Fer		
	0 Jour	1-6 jours	7 jours	0 Jour	1-6 jours	7 jours
Déplacé C**	18,4	42,7	38,9	54,0	34,0	12,0
Déplacé HC*	44,2	35,2	20,6	70,2	25,9	3,9
Résident	26,0	44,4	29,5	40,9	45,4	13,7
Retourné	49,7	38,6	11,8	61,4	37,3	1,3
Ensemble	27,1	44,0	28,8	42,3	44,7	13,0

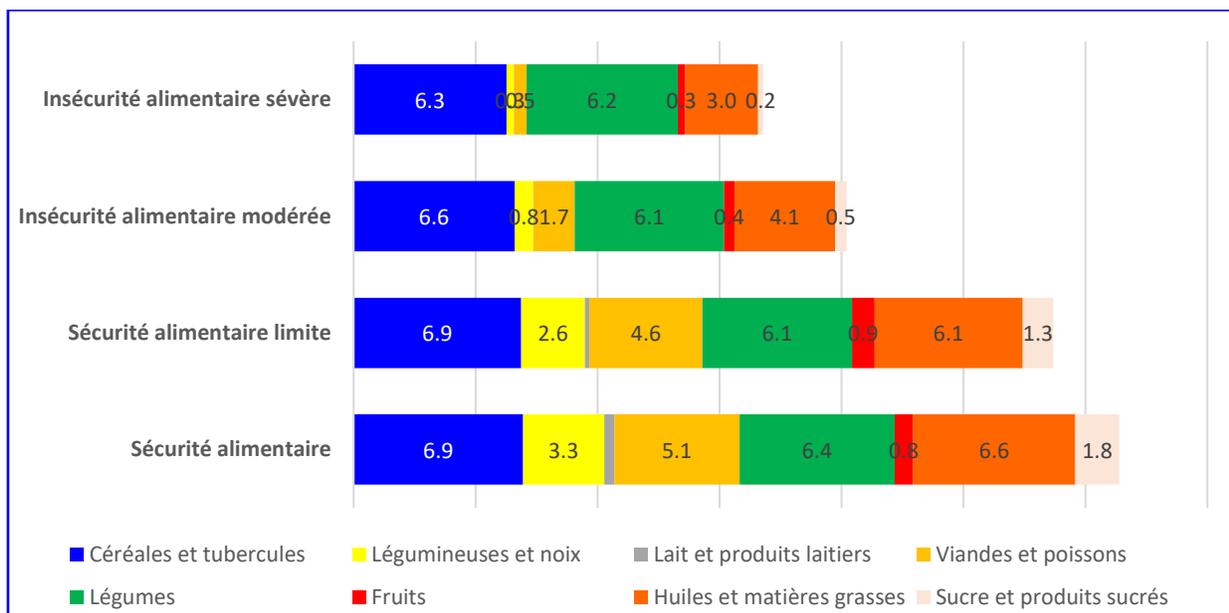
*Hors camp, ** dans le camp

VI.3. Diversité alimentaire

VI.3.1 Groupes d'aliments

Le régime alimentaire des ménages a été apprécié au cours de l'enquête en demandant aux ménages le nombre de jours qu'ils ont consommé les différents groupes d'aliments¹⁵ dans les 7 derniers jours. Les résultats présentés sur le graphique ci-dessous montrent que « les céréales et tubercules » (7 jours sur 7), « les légumes » (6 jours sur 7) et « Huiles et graisses » (5 jours sur 7) sont les groupes d'aliments les plus consommés par les ménages. Cette tendance s'applique également pour les différentes classes CARI. Cependant, le graphique ci-dessous révèle que plus la sécurité alimentaire d'un ménage se dégrade, moins son alimentation est diversifiée.

Graphique 5 : Fréquences de consommation hebdomadaire des groupes d'aliments selon les classes CARI



Au niveau des territoires, on constate que la diversité alimentaire est effectivement moindre dans les territoires de Moba, de Nyunzu ainsi que dans celui de Pweto. Dans ces territoires, la consommation des céréales ou des tubercules de toute catégorie (racines, tubercules, bananes) n'est pas quotidienne et les légumineuses sont consommées environ un jour sur 7. La consommation est bien diversifiée dans les territoires de la province de Lualaba avec une consommation quotidienne de céréales et tubercules et presque régulière de protéines végétales et parfois animales (viande, poisson). En général les céréales et tubercules, « les légumes » et « les huiles et graisses » sont les groupes d'aliments les plus consommés dans tous les territoires à l'exception de Moba et Mitwaba où la consommation d'huile est relativement peu fréquente (Tableau 9.4 en Annexe).

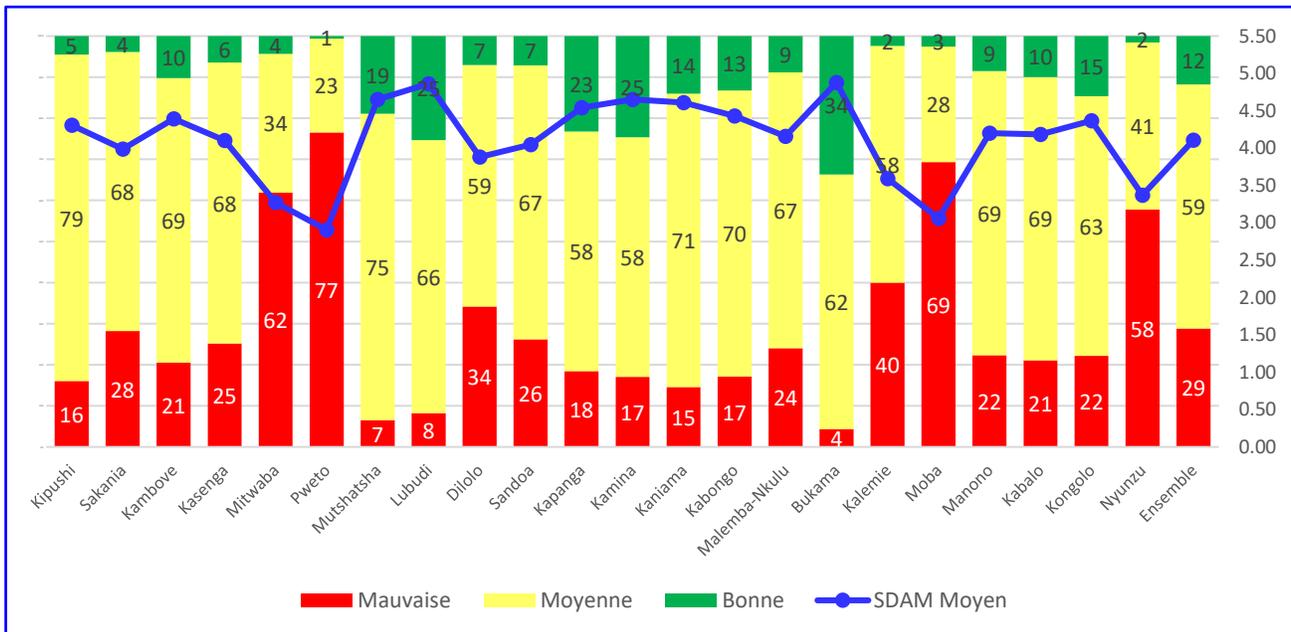
¹⁵ Le score de diversité diététique mesure la fréquence des sept groupes d'aliments de base dans le régime habituel du ménage pendant une période de rappel de 7 jours. Le score de diversité diététique est le nombre de fois où le ménage a consommé les groupes d'aliments dans une semaine. Il donne une indication de la qualité de régime.

VI.3.1 Score de diversité alimentaire du Ménage (SDAM) approche PAM

L'indice SDAM calculé sur la base des aliments consommés par les ménages au cours de sept (7) jours qui ont précédé l'enquête, révèle que dans la zone de l'étude, la diversité alimentaire des ménages est moyennement bonne, un peu plus de 7 ménages sur 10 consomment au moins 4 groupes d'aliments et donc seulement 28,9 % d'entre eux ont une diversité alimentaire jugée mauvaise (moins de 4 groupes d'aliments).

Selon la distribution géographique, les plus faibles scores sont observés dans les territoires de la province de Tanganyika et les deux territoires du Haut-Katanga ayant fait partie de l'étude de décembre 2020 : Pweto (2,9), Moba (3,06), Nyunzu (3,37) et Kalemie (3,59). Cependant, cette diversité est plus importante généralement dans les territoires des provinces du Haut-Lomami et de Lualaba : Bukama (4,88), Lubudi (4,86) et Kamina (4,61). Par ailleurs, à l'instar du plus faible score de diversité alimentaire, les plus fortes concentrations des ménages avec une mauvaise diversité alimentaire sont observées dans les territoires de Mitwaba, de Pweto, de Moba et de Kalemie avec plus d'un tiers de ménages concernés.

Graphique 6 : Diversité alimentaire des ménages selon les territoires (%)



Comme pour les dernières EFSA, le sexe du chef d'un ménage a une influence significative sur la diversité alimentaire¹⁶. En effet, la diversité alimentaire moyenne est plus élevée chez les ménages dirigés par les hommes (4,1 groupes d'aliments) que ceux dirigés par les femmes (3,8 groupes d'aliments). Aussi, c'est parmi les ménages dirigés

¹⁶ Test ANOVA significatif (p=0,000).

par les femmes qu'on observe une forte proportion des ménages ayant une mauvaise diversité alimentaire (36,5% contre 27,7% dans les ménages dirigés par les hommes).

En outre, en analysant conjointement le niveau d'instruction du chef d'un ménage et sa diversité alimentaire, l'on note une liaison statistiquement significative entre les deux variables¹⁷. En effet, plus le niveau d'instruction du chef d'un ménage augmente, plus la consommation alimentaire de ce ménage se diversifie, la proportion des ménages ayant une bonne diversité alimentaire varie de 7,0 % pour les ménages dirigés par les chefs non instruits à 33,7 % pour les ménages dirigés par les chefs ayant le niveau d'étude supérieur.

Diversité alimentaire selon la Prévalence de l'insécurité alimentaire

L'analyse croisée entre la prévalence de l'insécurité alimentaire et la diversité alimentaire montre que les deux variables sont liées¹⁸. Il ressort clairement du tableau ci-dessous que le score de diversité alimentaire du ménage évolue de manière croissante en fonction du niveau de sécurité alimentaire. Il varie en moyenne de 3,1 groupes d'aliments pour les ménages sévèrement frappés de l'insécurité alimentaire à 5,0 groupes d'aliments pour ceux en sécurité alimentaire.

Au niveau des classes de diversité alimentaire, 69,3 % des ménages en situation d'insécurité alimentaire sévère ont une mauvaise diversité alimentaire et 29,5 % ont une diversité alimentaire moyenne, c'est seulement 1,2 % des ménages, frappés d'insécurité alimentaire sévère, ont une bonne diversité alimentaire.

Tableau 6.3.1: Diversité alimentaire selon la prévalence de l'insécurité alimentaire

Classe CARI	SDAM		Classe Diversité Alimentaire (%)		
	Moyen	Mauvaise	Moyenne	Bonne	Total
Sécurité alimentaire	5,0	2,4	74,7	22,9	100,0
Sécurité alimentaire limite	4,9	3,5	72,8	23,7	100,0
Insécurité alimentaire modérée	3,8	36,4	58,4	5,2	100,0
Insécurité alimentaire sévère	3,1	69,3	29,5	1,2	100,0
Ensemble	4,11	28,8	59,4	11,8	100,0

Profil de consommation alimentaire

Le profil de consommation alimentaire est construit sur base des classes de diversité alimentaire (mauvaise, moyenne, bonne). La proportion des ménages qui consomment chacun des 7 groupes d'aliments est calculée. Les groupes d'aliments qui sont consommés par plus de 50 % de ménages sont ainsi inclus dans le profil de consommation alimentaire.

L'observation des résultats affichés dans le tableau ci-dessous montrent que la majorité de ménages ayant une mauvaise diversité alimentaire, consomment plus les céréales-tubercules et les légumes. Cette consommation est commune aux trois classes de diversité. Cependant, à ceux ayant une diversité moyenne s'ajoutent les huiles - graisses et les viandes – poissons. Enfin, pour la classe de bonne diversité, en plus des deux

¹⁷ Khi-deux de Pearson significatif, p-value =0,000, V de cramer=0,156

¹⁸ Khi-deux de Pearson significatif, p-value =0,000, V de cramer=0,393.

groupes consommés par ceux ayant une diversité moyenne s'ajoutent les groupes d'aliments fruits, les légumineuses et « le sucre ou produits sucrés ».

Tableau 6.3.2: Groupes d'aliments consommés par plus de 50 % des ménages

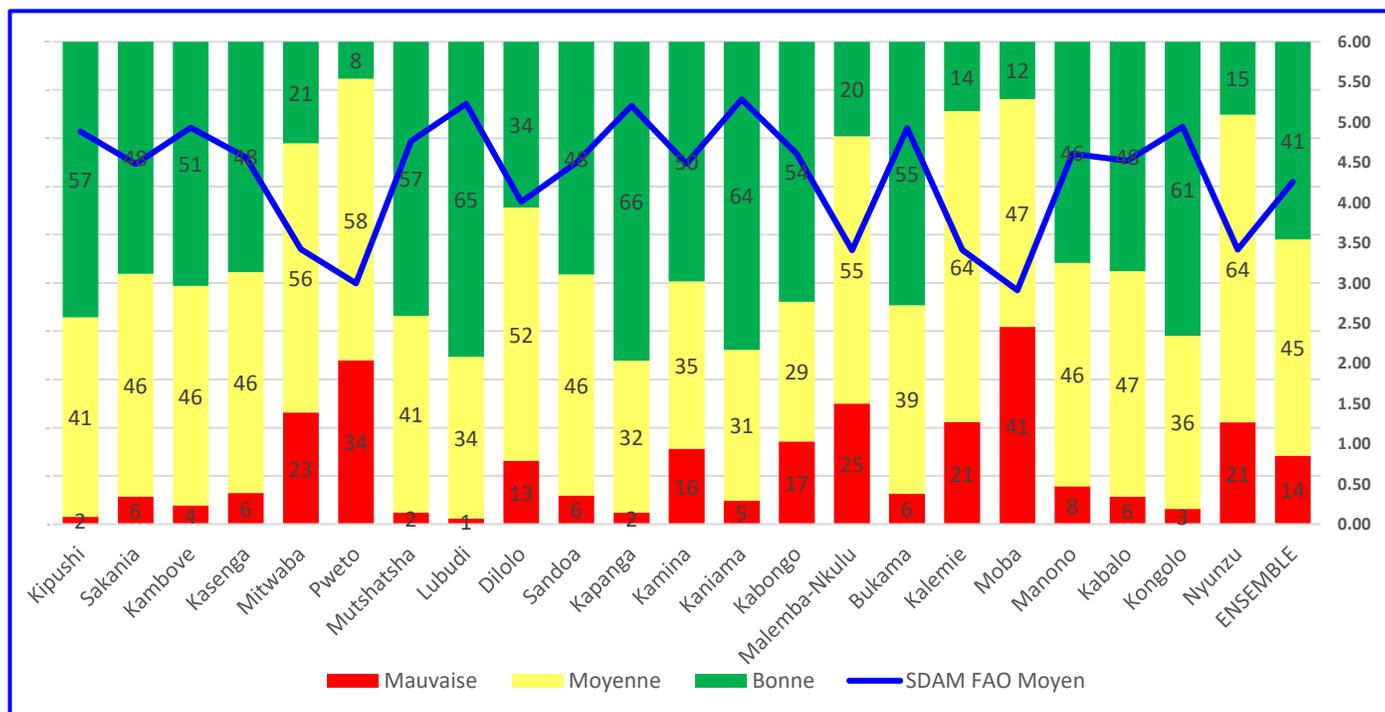
Mauvaise Diversité (≤ 3 groupes)	Diversité moyenne (4 et 5 groupes)	Bonne diversité (≥ 6 groupes)
Céréales et tubercules (96,2 %)	Céréales et tubercules (98,6 %)	Céréales et tubercules (99,7 %)
Légumes (92,4 %)	Légumes (98,8 %)	Légumes (99,9 %)
	Huiles et graisses (94,9 %)	Huiles et graisses (99,7 %)
	Viandes et poissons (84,1 %)	Viandes et poissons (99,4 %)
		Légumineuses et noix (97,5 %)
		Fruits (91,9 %)
		Sucre/sucré (56,4%)

VI.3.2 Score de diversité alimentaire du Ménage (SDAM) approche FAO

Le calcul de l'indice du SDAM selon l'approche FAO s'est basé sur les groupes d'aliments consommés par le ménage au cours de 24 dernières heures ayant précédé l'enquête.

Les résultats de l'enquête montrent qu'en moyenne les ménages ont consommé 4,3 groupes d'aliments 24 heures avant l'enquête. L'analyse selon le sexe du chef de ménage montre que la diversité alimentaire d'un ménage est significativement liée au sexe de son chef¹⁹, la diversité alimentaire est plus élevée dans les ménages dirigés par les hommes (4,3 groupes d'aliments consommés 24 dernières heures ayant précédé l'enquête) que dans ceux dirigés par les femmes (3,9 groupes d'aliments consommés).

Graphique 7 : Diversité alimentaire des ménages (selon l'approche FAO) selon les territoires (%)



¹⁹ Test d'ANOVA significatif (P<0,042)

Aussi, l'analyse croisée entre le score de diversité alimentaire du ménage et le territoire montre une liaison statistiquement significative²⁰. En effet, c'est dans les territoires de Kaniama (5,3 groupes d'aliments consommés), de Lubudi (5,2 groupes d'aliments consommés) et de Kapanga (5,0) que le score de diversité alimentaire est élevé. Par contre, ce score est faible dans les territoires de Moba (2,9) et de Pweto (3,0).

Également, un lien se dégage entre la diversité alimentaire d'un ménage et le niveau d'instruction de son chef²¹. En effet, le score de diversité alimentaire est plus élevé parmi les ménages dirigés ayant le niveau supérieur (5,1 groupes d'aliments consommés) ou secondaire (4,4 groupes) que parmi ceux qui sont dirigés par un chef non instruit (3,8 groupes) ou ayant le niveau primaire (3,9 groupes)

Par ailleurs, **La diversité alimentaire est statistiquement liée à la prévalence de l'insécurité alimentaire**²². Les résultats présentés dans le tableau ci-dessous révèlent que l'accroissement de la diversité alimentaire va de pair avec le niveau de sécurité alimentaire du ménage. Il varie en moyenne de 3,08 groupes d'aliments pour les ménages sévèrement frappés de l'insécurité alimentaire à 5,89 groupes d'aliments pour ceux en sécurité alimentaire.

Au niveau des classes de diversité alimentaire, 32,6 % de ménages en situation d'insécurité alimentaire sévère ont une mauvaise diversité alimentaire (inférieure ou égale à 3 groupes d'aliments) et 55,8 % ont une diversité alimentaire moyenne, c'est seulement 11,6 % des ménages, frappés d'insécurité alimentaire sévère, qui ont une bonne diversité alimentaire (supérieure ou égale à 6 groupes d'aliments).

Tableau 6.3.3 : Score de diversité alimentaire approche FAO selon les classes CARI

Classes CARI	SDAM	Classe Diversité Alimentaire			Total
	Moyen	Mauvaise	Moyenne	Bonne	
Sécurité alimentaire	5,89	1,7	19,6	78,7	100,0
Sécurité alimentaire limite	5,14	4,2	31,1	64,7	100,0
Insécurité alimentaire modérée	3,80	16,5	54,9	28,6	100,0
Insécurité alimentaire sévère	3,08	32,6	55,8	11,6	100,0
Ensemble	4,26	14,2	44,9	40,9	100,0

VI.3.3. Diversité alimentaire Individuelle (SDAI)

Diversité alimentaire des femmes de 15 à 49 ans

Les résultats présentés dans le tableau 6.3.6 montrent que dans l'ensemble, les femmes de 15-49 ans ne consomment en moyenne que 3,4 groupes d'aliments sur 10 et que seulement 19,6 % d'entre elles ont consommé au moins 5 des 10 groupes d'aliments.

²⁰ Test d'ANOVA significatif (P<0,001)

²¹ Test d'ANOVA significatif (P<0,001)

²² Test d'ANOVA significatif (P<0,001)

L'analyse au niveau des territoires (présentés en annexe dans le tableau 9.19) montre que les plus faibles scores de diversité alimentaire des femmes de 15-49 ans sont observés dans les territoires de la province de Tanganyika notamment : de Nyunzu (2,5 groupes d'aliments), de Moba (2,6) et de Kalemie (2,8) et la diversité alimentaire des femmes est plus importante dans les territoires de la province du Haut-Lomami : Kabongo (4,6), Kaniama (4,3), Kamina et Bukama (3,9).

L'analyse selon les caractéristiques sociodémographiques du ménage montre que la diversité alimentaire d'une femme est statistiquement liée au sexe du chef de ménage²³. Les femmes de 15 à 49 ans vivant dans les ménages dirigés par les hommes (3,41) ont une bonne diversité alimentaire que celles vivant dans les ménages dirigés par les femmes (3,21).

La diversité alimentaire de la femme est statistiquement liée à la prévalence de l'insécurité alimentaire du ménage²⁴. Les femmes de 15 à 49 ans vivant dans les ménages en sécurité alimentaire ont une bonne diversité alimentaire que celles vivant dans les ménages en insécurité alimentaire.

Tableau 6.3.4: Diversité Alimentaire des Femmes de 15-49 ans selon le sexe du chef de ménage et les classes CARI

Classes CARI et Sexe du CM	Score de Diversité Alimentaire	Atteinte de la diversité alimentaire minimale		
		N'ont pas atteint	Ont atteint	Total
Sexe du CM				
Masculin	3,41	79,8	20,2	100,0
Féminin	3,21	84,8	15,2	100,0
Classes CARI				
Sécurité alimentaire	4,09	68,0	32,0	100,0
Sécurité alimentaire limitée	3,99	68,8	31,2	100,0
Insécurité alimentaire modérée	3,05	86,6	13,4	100,0
Insécurité alimentaire sévère	2,78	91,8	8,2	100,0
Ensemble	3,38	80,4	19,6	100,0

VI.4. Source d'alimentation

La principale source d'approvisionnement de la nourriture d'un ménage est celle à laquelle le ménage a eu recours le plus pour accéder à la nourriture au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête.

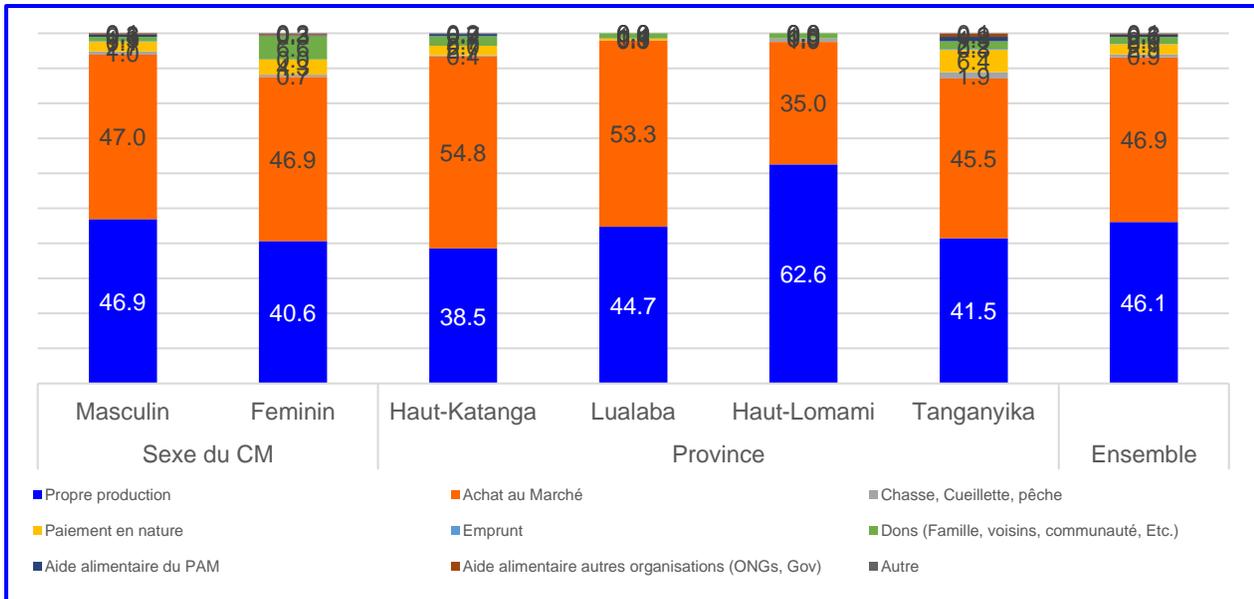
Les résultats de l'étude révèlent que globalement les aliments consommés par les ménages proviennent principalement de l'autoproduction (46,1 %) ou de l'achat en cash (46,9 %). La chasse, la cueillette ou les aides alimentaires du PAM sont les sources principales d'approvisionnement en nourriture d'une faible proportion des ménages.

²³ Test d'ANOVA significatif (P=0,000)

²⁴ Test d'ANOVA significatif (p=0,000)

Par ailleurs, il convient de noter que c'est dans les provinces de Tanganyika et du Haut-Katanga (Pweto et Mitwaba) qu'on observe les ménages ayant pour principale source d'approvisionnement en aliments, les aides et assistances du PAM (1,3% des ménages dans le Tanganyika et 0,7% des ménages dans la province du Haut-Katanga).

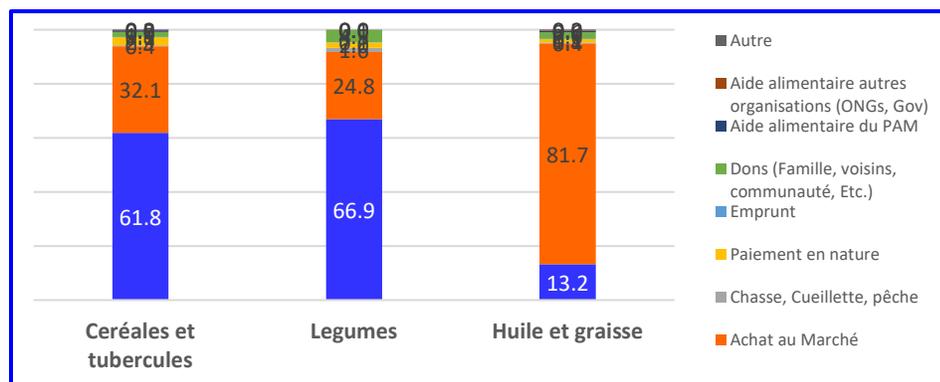
Graphique 8 : Source principale d'approvisionnement en aliments (%) selon les caractéristiques socio-démographiques



Une analyse sur les sources d'approvisionnement des trois aliments les plus consommés révèle que :

- ✚ Pour **les céréales et tubercules**, la propre production et l'achat au comptant (cash) sont les deux principales sources auxquelles les ménages recourent. En effet, plus de 3 ménages sur 5 (61,8 %) consomment les céréales et tubercules provenant principalement de l'autoproduction et (32,1 %) achètent au marché. Quant aux autres sources, les ménages y recourent très rarement.
- ✚ Pour **les légumes**, 66,9 % des ménages s'en procurent par la propre production et 24,8 % par l'achat. Les autres sources sont très faiblement représentées.
- ✚ Pour **les huiles, beurre et graisses**, la principale source d'approvisionnement est l'achat, car plus de 8 ménages sur 10 (81,7 %) y recourent.

Graphique 9 : Source d'approvisionnement pour les trois groupes d'aliments le plus consommés (%)



VI.5 Nombre de repas

Les résultats de l'enquête montrent une légère différence du nombre de repas pris en moyenne par les enfants et les adultes en situation actuelle (au moment de l'enquête) et en situation normale. Globalement en situation normale, les ménages (adultes ou enfants) prennent en moyenne plus de 2,0 repas par jour et en situation actuelle, ils prennent moins de 2 repas en moyenne par jour.

L'analyse selon les caractéristiques socio-démographiques des ménages fait ressortir quelques disparités. En effet, c'est dans les ménages dirigés par les hommes vivant dans les provinces de Haut-Lomami et de Lualaba qu'on observe des moyennes élevées de repas pris au moment de l'enquête, c'est aussi dans ces deux provinces qu'on observe de faibles disparités entre la situation normale et la situation actuelle.

Au niveau des territoires, l'analyse montre que les fortes disparités entre la situation actuelle et la situation normale sont observées dans les territoires de Kalemie, de Nyunzu et de Pweto.

Tableau 6.5.1 : Nombre moyen de repas consommés par les enfants et les adultes par territoire selon les périodes

Caractéristiques socio-démographiques	Situation Actuelle		Situation Normale		Différence	
	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes
Sexe du CM						
Masculin	2,02	1,97	2,73	2,66	0,71	0,69
Féminin	1,86	1,82	2,55	2,49	0,68	0,67
Province						
Haut-Katanga	1,69	1,67	2,55	2,50	0,86	0,83
Lualaba	2,05	1,99	2,66	2,62	0,61	0,62
Haut-Lomami	2,40	2,31	3,13	2,92	0,73	0,62
Tanganyika	1,77	1,75	2,65	2,61	0,88	0,86
Ensemble	2,00	1,95	2,70	2,63	0,70	0,68

VI.6 Source de revenu

Dans l'ensemble, la principale source de revenu des ménages est « l'agriculture et vente des produits vivriers » avec 87,3 % des ménages qui sont concernés. Elle est suivie par le Pêche/Chasse/cueillette et la vente des produits de la pêche/chasse/cueillette, qui est pratiqué par un peu plus de 12,8 % des ménages. Très peu de ménages (0,2%) sont concernés par les assistances du PAM.

Cette tendance reste observée quelles que soient les caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage. Ainsi, quel que soit le sexe du chef de ménage, la principale activité pratiquée par les ménages est l'agriculture (88,3 % pour les ménages dirigés par les hommes et 80,5% pour les ménages dirigés par les femmes).

Quant à l'analyse selon le statut de résidence du ménage, le résultat montre que plus de 3 ménages retournés sur 10, soit 36,3% comme principale source de revenu « le travail journalier rémunéré agricole ».

Tableau 6.6.1: Sources de revenu selon le sexe du chef de ménage et Statut de résidence du ménage (%)

Sources de revenu	Sexe du CM		Statut de résidence				Ensemble
	Masculin	Féminin	Déplacé C	Déplacé HC	Résident	Retourné	
Agriculture et vente de produits agricoles	88,3	80,5	67,6	62,5	89,0	59,8	87,3
Pêche/Chasse/cueillette	14,3	2,4	13,2	8,4	12,9	10,9	12,8
Commerce	12,1	14,4	14,9	14,4	12,3	13,2	12,4
Travail journalier rémunéré agricole	8,7	10,6	17,3	12,4	7,6	36,3	8,9
Autres (préciser)	7,3	6,6	6,7	7,4	7,2	6,4	7,2
Travail salarié/Fonctionnaires	7,8	2,5	16,3	2,1	7,3	1,9	7,1
Petits métiers	7,2	3,4	7,4	9,6	6,7	7,1	6,7
Travail journalier rémunéré non agricole	5,2	6,2	16,8	15,3	4,8	10,2	5,3
Élevage et vente de produits d'élevage et de bétail	2,6	1,8	1,0	2,5	2,6	1,9	2,5
Don des parents ou voisins	0,7	8,1	1,0	8,1	1,6	1,8	1,7
Transport (chauffeur, activités connexes)	1,7	0,2	0,0	4,4	1,5	1,0	1,5
Mendicité	0,1	1,2	0,0	0,6	0,2	0,5	0,3
Assistance du PAM	0,1	1,1	0,0	4,4	0,0	4,4	0,2
Vente aide alimentaire	0,1	0,9	0,0	0,0	0,1	2,9	0,2
Revenu de transfert	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,6	0,1
Emprunt / dette	0,0	0,2	0,0	0,6	0,0	0,0	0,1

VI.6.1 Sources de revenu et classes de l'insécurité alimentaire

L'analyse des sources de revenu selon les classes CARI montre que les plus fortes proportions de ménages en sécurité alimentaire globale sont observées chez les ménages qui font du transport leur activité (72%), les fonctionnaires ou salariés (60,1%) et chez les ménages qui pratiquent la pêche/chasse/cueillette et vente des produits de la pêche/chasse/cueillette (54,6% sont en sécurité alimentaire globale). Par contre, les fortes proportions de ménages en insécurité alimentaire sont observées chez les ménages vivant des aides alimentaires (100%) ou dépendant des emprunts (100%) et de dons des voisins (91,7%) et chez les travailleurs journaliers rémunérés agricoles. (Cf. Annexe, Tableau 9.2)

VI.6.2 Nombre de sources de revenu

Globalement, plus de la moitié des ménages (53,2%) exerçant une activité génératrice de revenu n'ont qu'une seule source et seulement 7,4 % ont au moins trois sources de revenu.

En se référant aux caractéristiques sociodémographiques du ménage, le résultat montre que c'est parmi les ménages dirigés par les hommes qu'on constate les proportions élevées des ménages présentant une diversité de sources de revenu (48,5% des ménages dirigés par les hommes ont au moins deux sources de revenu, cette proportion est de 35,7% chez ceux dirigés par les femmes).

L'analyse selon la prévalence de l'insécurité alimentaire du ménage montre qu'il existe **une liaison statistiquement faible entre le nombre de sources de revenu d'un ménage et sa prévalence à l'insécurité alimentaire**²⁵. A titre illustratif, c'est parmi les ménages en insécurité alimentaire qu'on retrouve les proportions faibles des ménages ayant plus d'une source de revenu.

Par ailleurs, les résultats de l'étude montrent également que le nombre de source de revenu d'un ménage est statistiquement lié à sa consommation alimentaire, c'est parmi les ménages ayant une consommation pauvre qu'on retrouve une proportion élevée (63,2%) des ménages n'ayant qu'une seule source de revenu.

Tableau 6.6.2: Nombre de sources de revenu selon la prévalence de l'insécurité alimentaire et les classes SCA (%)

Caractéristiques socio-démographiques	Nombre de source revenus			
	Une source	Deux sources	Trois sources	Total
Sexe du CM				
Masculin	51,5	40,6	7,9	100,0
Féminin	64,3	31,3	4,4	100,0
Province				
Haut-Katanga	51,3	41,7	7,0	100,0
Lualaba	48,2	42,3	9,5	100,0
Haut-Lomami	56,5	37,4	6,1	100,0
Tanganyika	54,2	38,0	7,8	100,0
Classes SCA				
Pauvre	63,2	31,5	5,3	100,0
Limite	54,0	40,0	6,0	100,0
Acceptable	44,5	45,2	10,3	100,0
Classes CARI				
Sécurité alimentaire	40,9	46,2	12,9	100,0
Sécurité alimentaire limite	46,0	44,7	9,3	100,0
Insécurité alimentaire modérée	56,9	37,3	5,8	100,0
Insécurité alimentaire sévère	62,5	31,8	5,7	100,0
Ensemble	53,2	39,4	7,4	100,0

²⁵ Test Chi² significatif (P<0,001), V de cramer = 0,093

VI.7 Échelle de la faim du ménage (Household Hunger Scale, HHS)

Le HHS²⁶ est un indice de privation alimentaire dans les ménages. Il varie de 0 à 6, ce qui indique le degré d'accès alimentaire précaire. Les ménages sont classés comme « peu ou pas de faim » (0-1), « faim modérée » (2-3) et « faim sévère » (4-6).

Les résultats présentés dans le tableau ci-dessous montrent que 50 % des ménages de la zone d'étude ont un score de la faim supérieur ou égal à 1, ce qui traduit un niveau de privation alimentaire moins élevé dans la zone d'étude. En observant les classes de l'échelle de la faim, il ressort que 38,5 % des ménages ont un accès alimentaire précaire dont 4 % avec une faim sévère et 34,5 % avec une faim modérée.

Tableau 6.7.1 : Échelle de la faim du ménage (HHS) selon les caractéristiques sociodémographiques

	Score médian de la faim du ménage	Classe du score de la faim du ménage (%)			Total
		Peu ou pas de faim	Faim modérée	Faim sévère	
Sexe du CM					
Masculin	1,00	62,5	33,7	3,8	100,0
Féminin	1,00	54,8	39,8	5,4	100,0
Statut de résidence					
Déplacé dans C	1,00	66,0	24,0	10,1	100,0
Déplacé HC	2,00	38,0	49,8	12,2	100,0
Résident	1,00	62,9	33,3	3,7	100,0
Retourné	3,00	35,7	59,6	4,7	100,0
Province					
Haut-Katanga	2,00	46,9	45,2	7,9	100,0
Lualaba	1,00	60,5	38,5	1,0	100,0
Haut-Lomami	0,00	79,5	18,0	2,5	100,0
Tanganyika	1,00	53,7	41,7	4,6	100,0
Ensemble	1,00	61,5	34,5	4,0	100,0

En analysant les caractéristiques sociodémographiques du ménage, il ressort que le sexe du chef de ménage n'influence pas statistiquement le niveau de l'échelle de la faim. Toutefois sur le plan indicatif, on observe plus de 2 ménages dirigés par une femme sur 5 ont un accès précaire à l'alimentation.

En outre, une liaison statistiquement faible a été établie entre le statut de résidence du ménage et la privation alimentaire²⁷. C'est parmi les ménages déplacés qu'on observe des proportions élevées des ménages avec une faim sévère (10,1 % pour les ménages déplacés dans un camp et 12,2 % pour les ménages déplacés hors camps ou en familles d'accueil).

Enfin, l'analyse selon les territoires montre que la précarité de l'accès alimentaire est plus élevée dans les territoires de Nyunzu, de Kalemie, de Mitwaba et de Pweto. Dans ces territoires, la moitié des ménages ont un score de la faim supérieur ou égal à 3. Aussi

²⁶<https://resources.vam.wfp.org/data-analysis/quantitative/food-security/household-hunger-scale-hhs-indicator-definition-and-measurement-guide>

²⁷ Test Chi² significatif (P<0,001), V de Cramer = 0,072

dans ces territoires, on observe environ 10 % des ménages qui vivent avec une faim sévère. (Cf. Tableau 9.5 en annexe).

VI.7.1 Échelle de la faim du ménage (Household Hunger Scale, HHS) et L'insécurité alimentaire.

L'échelle de la faim du ménage est statistiquement liée à la prévalence de l'insécurité alimentaire²⁸. En effet, 50 % des ménages en sécurité alimentaire globale ont un score de la faim nul. C'est parmi les ménages en insécurité alimentaire sévère et en insécurité alimentaire modérée que la précarité de l'accès à l'alimentation est élevée. Plus de 4 ménages sur 10 dans ces groupes ont une faim modérée ou sévère dans leurs ménages.

Tableau 6.7.2 : Échelle de la faim du ménage selon les classes CARI

Classes CARI	Score médian de la faim du ménage	Classe du score de la faim du ménage (%)			Total
		Peu ou pas de faim	Faim modérée	Faim sévère	
Sécurité alimentaire	0,00	90,8	9,2	0,0	100,0
Sécurité alimentaire limite	0,00	74,0	24,6	1,4	100,0
Insécurité alimentaire modérée	1,00	56,8	39,1	4,1	100,0
Insécurité alimentaire sévère	2,00	38,0	51,8	10,2	100,0
Ensemble	1,00	61,5	34,5	4,0	100,0

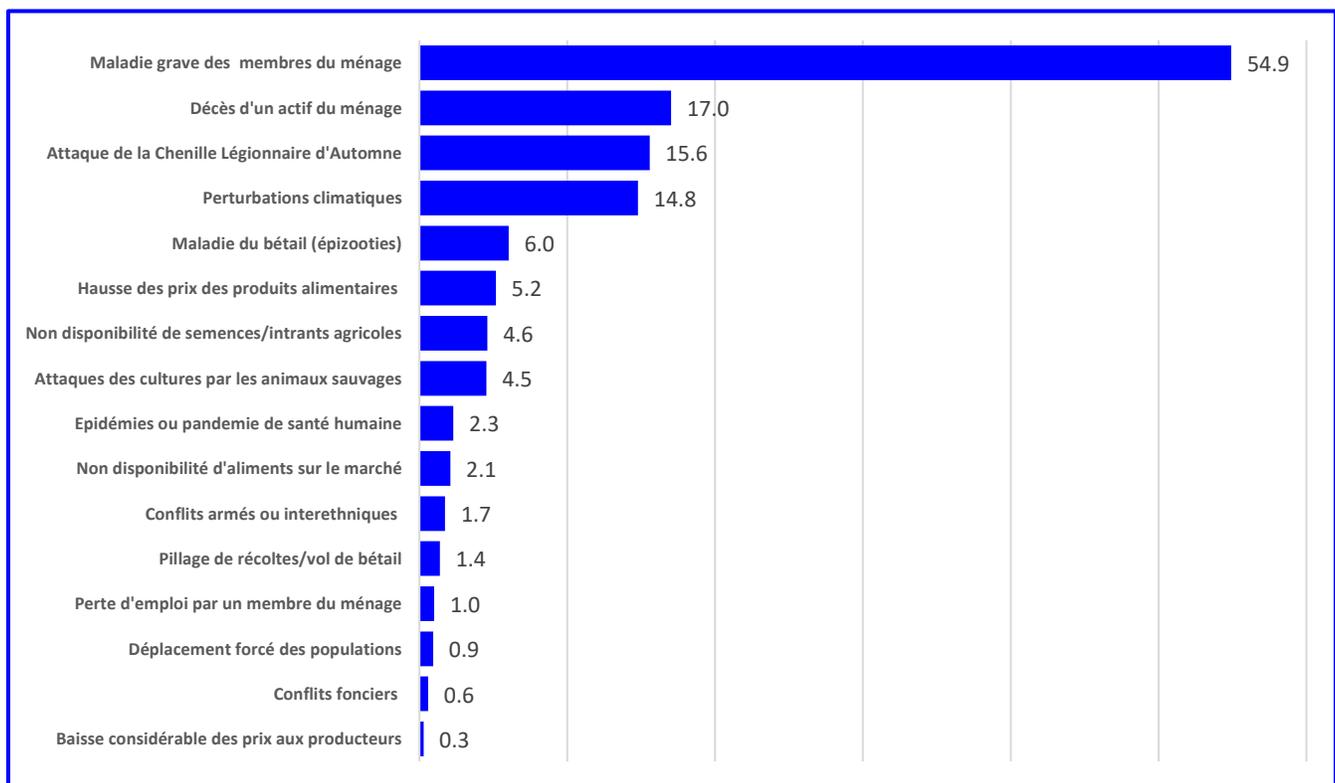
²⁸ Test Chi² significatif (P<0,001), V de Cramer = 0,237

VI.8. CHOCS

La présence des éléphants en divagation, en provenance des parcs nationaux de Kundelungu et de Upemba dans la zone d'étude a fortement impacté le vécu des ménages. En effet, au-delà des dégâts matériels qu'ils causent sur leurs passages, ces pachydermes ont dévasté aussi certaines cultures vivrières des ménages, notamment la culture de manioc qui fait partie des aliments de base de la population. À cette situation se sont ajoutées les conséquences de la pandémie covid19 qui par ses mesures restrictives pour la lutte contre sa propagation, limite les déplacements des personnes et donc des marchandises. Aussi, la pourriture des maniocs, des maladies courantes et décès de certains membres actifs des ménages ont accentué la vulnérabilité des ménages face à l'insécurité alimentaire.

Les résultats de l'étude montrent que 43,6 % de ménages de la zone d'étude ont déclaré avoir subi au moins un choc au cours de six derniers mois. Les maladies graves d'un ou plusieurs membres de la famille constituent le principal choc subi par les ménages (54,9%), il est suivi du décès d'un membre actif du ménage et les attaques des Chenilles Légionnaires d'automne, les criquets pèlerins, ou des maladies des plantes, ayant entraîné une faible production des ménages agricoles.

Graphique 10 : Les principaux chocs subis par les ménages (%)



Au niveau des provinces, les résultats révèlent que les proportions des ménages ayant connu un choc au cours de six derniers mois sont observées dans la province de

Tanganyika (58,2%). Dans cette province, ce sont les territoires de Manono (66,7%) et de Kabalo (74,2%) qui ont fortement subi les chocs. Il convient de noter que dans ces deux territoires les attaques des cultures par les animaux sauvages, notamment les éléphants, ont constitué le choc pour plus de 20 % des ménages (19,8% dans le territoire de Nyunzu et 24,0% dans le territoire de Manono).

Par ailleurs, on observe que les conflits armés ou interethniques ayant entraîné les déplacements forcés des populations a été l'un des principaux chocs au cours de six derniers mois des ménages vivant dans les territoires de Nyunzu (17,7%) et de Kalemie (13,7%).

En ce qui concerne les activités du chef de ménages, l'analyse montre que ce sont majoritairement les ménages qui dépendent des aides alimentaires qui ont connu les chocs au cours de 6 derniers mois ayant précédé l'enquête (86,0% des ménages qui vendent les aides alimentaires, 72,3% des ménages qui dépendent des aides de PAM ou encore 64,6% des ménages qui vivent de revenu de transfert ont subi au moins un choc au cours de 6 derniers mois).

En outre, plus de 79 % des ménages ayant subi un choc au cours de six derniers mois déclarent que les chocs ont diminué leurs capacités à générer le revenu. Quant à la récupération des effets causés par ces chocs, environ un ménage sur 4 (27,2 %) dit n'avoir pas récupéré des effets du choc. Cette proportion est plus élevée dans les provinces de Tanganyika (27,2%) et du Haut-Lomami (42,0%).

Tableau 6.8.1 : Chocs, effets chocs et récupération des effets du choc selon les caractéristiques sociodémographiques des ménages

Caractéristiques	Choc ayant diminué la capacité du ménage à produire ou acheter de la nourriture	Effets chocs			Récupération effets chocs			
		Production	Revenu ou des sources des revenus	Actifs/bien/moyens de subsistances	Pas de changement	En partie	Entièrement	Pas du tout
Sexe du CM								
Masculin	79,6	53,9	66,7	25,1	6,6	51,8	21,8	26,5
Féminin	82,3	54,3	65,0	21,5	4,8	41,9	24,4	33,7
Statut de résidence								
Déplacé C	62,1	49,4	66,6	36,5	22,8	41,2	23,6	35,1
Déplacé HC	79,5	48,0	61,9	44,2	15,8	55,6	26,3	18,1
Refugié	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Résident	80,5	54,6	66,5	23,3	5,9	51,0	21,3	27,7
Retourné	73,6	44,3	66,9	38,2	5,8	38,5	36,9	24,6
Rapatrié	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	79,9	53,9	66,5	24,6	6,4	50,4	22,1	27,4

Par ailleurs, l'analyse des données des focus groups communautaires vient confirmer cette tendance. En effet, il ressort de 42 % de focus groups organisés dans la zone de l'étude que les épidémies courantes (maladies) sont l'un des chocs connus par les ménages²⁹, ce choc est suivi par les inondations et les conflits ou insécurités connus respectivement par 34 % et 26 % des communautés de l'étude.

²⁹ Résultats focus groupe : conflit/insécurité (12%), épidémies courantes (42%), Inondations (21%)

L'analyse par territoire montre que le choc lié à l'insécurité est cité par presque toutes les communautés de Nyunzu (85,0%), suivi de Kabalo et de Kalemie où un village sur trois indique l'insécurité comme choc majeur.

Les attaques des cultures par les animaux sauvages, notamment les éléphants ont cité comme principaux chocs dans les territoires Manono et Kabalo par respectivement 45,0% et 31,8% des communautés. Dans certains territoires, le passage de ces animaux entraînent la pourriture des principales cultures dont le manioc.

En outre, une à deux communautés sur quatre dans les provinces du Haut-Lomami et de Tanganyika ont évoqués les inondations comme choc important subi par l'ensemble des habitants de leurs villages.

Tableau 6.8.2 : Répartition (%) des communautés selon les 3 principaux chocs subis par territoire

Province	Conflit/insécurité	Inondations	Manque de pluie / pluies irrégulières	Epidémies courantes (Cholera, Rougeole, etc)	COVID-19 - coronavirus	Autre
Haut-Katanga	0,0	16,0	3,4	36,6	7,7	54,2
Lualaba	5,3	8,0	20,6	55,0	5,6	62,7
Haut-Lomami	4,7	41,2	25,9	58,8	1,2	51,8
Tanganyika	30,5	21,3	20,7	28,5	0,8	32,5
Grand Katanga	12,1	21,9	17,4	42,0	3,2	48,8

VI.9 Stratégie d'adaptation

VI.9.1 Stratégie d'adaptation alimentaire

Les stratégies de survie qui concernent la sphère alimentaire sont mesurées avec l'indice des stratégies de survie simplifié (Coping Strategy Index - CSI) qui apprécie la fréquence de cinq comportements du ménage :

- ✓ Manger les aliments moins préférés ou moins chers ;
- ✓ Emprunter la nourriture ou dépendre de l'aide des amis ou parents ;
- ✓ Réduire la taille des rations des repas ;
- ✓ Réduire la consommation des adultes au profit des enfants ;
- ✓ Réduire le nombre de repas par jour.

L'interprétation de cet indice se mesure selon son niveau. Plus il est élevé plus le ménage recourt à ces stratégies d'adaptation. Les ménages ont été interrogés sur les stratégies alimentaires adoptées en réponse au manque ou à l'insuffisance de nourriture ou d'argent pour s'en procurer et la fréquence de recours à ces stratégies. La période de rappel pour cet indicateur était de 7 jours.

CSI - Indice des Stratégies de survie réduit

Les résultats de l'enquête montrent que 82,3 % des ménages ont recouru à au moins une stratégie de survie basée sur la consommation alimentaire. Le niveau de l'Indice des Stratégies de Survie-Réduit se place à 8,7 points dans l'ensemble. Au niveau de la province de Tanganyika, l'indice se place à 11,2 points, il s'agit d'une baisse considérable par comparaison à l'enquête EFSA organisée en décembre 2020 où la valeur de l'indice

des Stratégies de Survie-Réduit s'est placé à 15,0 dans cette province. Ce qui traduit ainsi un niveau général de vulnérabilité d'accès à la nourriture moins élevé en août 2021 comparativement à décembre 2020. Cette baisse entre les deux périodes de l'indice des stratégies de Survie-Réduit est liée à la saisonnalité, l'EFSA organisée en 2021 correspondait à la période de récolte.

L'analyse de cet indice selon le sexe du chef de ménage montre que les ménages dirigés par les femmes (9,3 points) éprouvent plus de difficultés d'accéder aux aliments que leurs pairs dirigés par les hommes (8,6 points).

Aussi, au regard de cet indicateur (r-CSI), les ménages des provinces de Tanganyika et Haut-Katanga sont les plus vulnérables comparativement à ceux de la province du Haut-Lomami et Lualaba. En effet, les niveaux du r-CSI des ménages des provinces du Haut-Katanga (10,4) et de Tanganyika (11,2) est plus élevé comparativement à ceux de leurs pairs vivant dans les provinces de Lualaba (6,3) et du Haut-Lomami (6,8).

Tableau 6.9.1 : Indice des Stratégies de Survie Réduit par province selon le sexe du chef de ménage

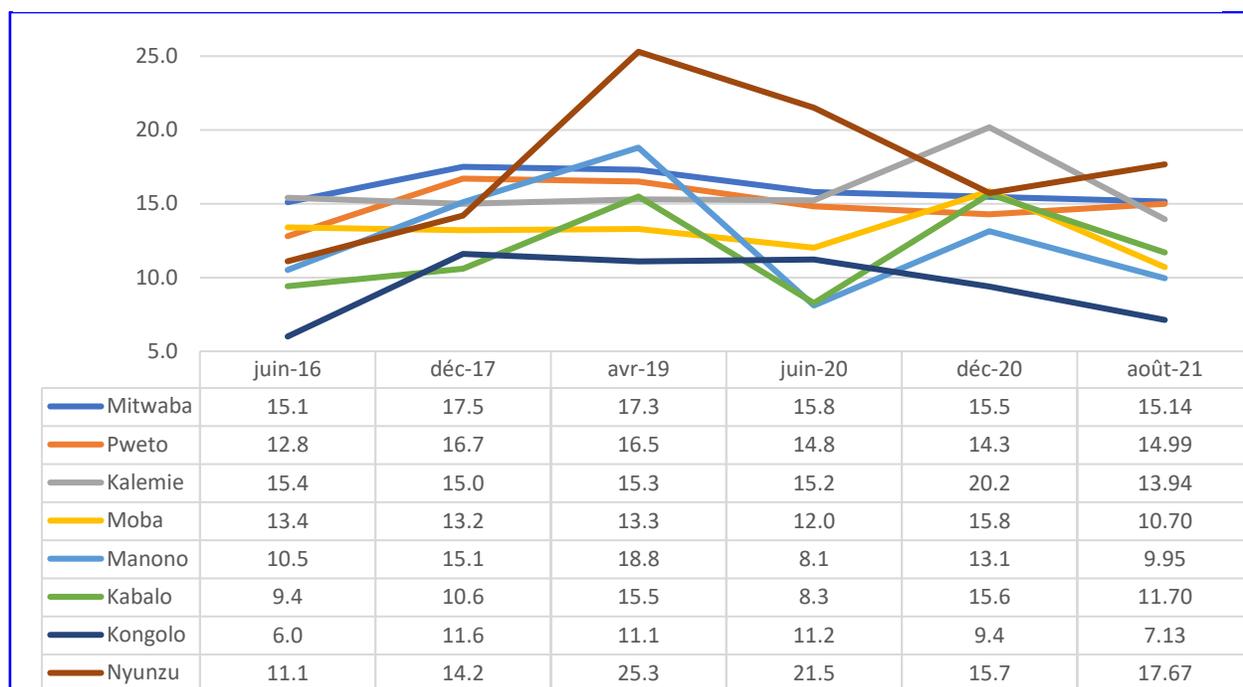
Province	r-CSI moyen			Ont recouru à au moins une stratégie alimentaire (%)		
	Sexe du chef de ménage			Sexe du chef de ménage		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Haut-Katanga	10,08	9,80	10,04	88,8	89,2	88,9
Lualaba	6,25	6,82	6,32	83,1	87,6	83,5
Haut-Lomami	6,52	8,90	6,82	69,3	80,7	70,8
Tanganyika	11,35	10,40	11,21	89,2	86,6	88,8
Ensemble	8,6	9,3	8,7	81,8	85,5	82,3

Au niveau des territoires, Le r-CSI calculé relève que ce sont les territoires de Nyunzu (17,7), de Mitwaba (15,1) et de Pweto (14,99) où les ménages ont le plus recouru aux stratégies d'adaptation pour faire face à un besoin de nourriture (Tableau 9.15 en annexe).

Évolution de l'Indice des Stratégies de Survie-Réduit

Comparativement à l'enquête EFSA organisée en décembre 2020, une tendance générale à la baisse de l'indice des stratégies de survie réduit se dégage en 2021, qui pourrait être expliqué par les actions humanitaires menées par Concern sur l'axe Kabalo-Manono au moment de l'enquête. Les plus fortes variations à la baisse en août 2021 du r-CSI sont observées dans les territoires de Moba (32,5%), de Kalemie (30,9%) et de Kabalo (25,2%). Par contre les fortes variations à la hausse de l'indice sont observées dans les territoires de Nyunzu (12,3%) et de Pweto (5,0%).

Graphique 11 : Évolution de l'indice des stratégies de survie par territoire (points)



Stratégies de survie et Consommation Alimentaire

Concernant les types de stratégies, la consommation des aliments moins préférés (74,7%), la réduction du nombre des repas (43,3 %) ainsi que la diminution de la quantité des repas (42,1%) sont les 3 principales stratégies pratiquées par les ménages. Cette tendance est également observée au niveau des classes SCA. Par contre, la stratégie la moins utilisée est celle de « Restriction de la consommation des adultes au profit des plus jeunes », seulement 22 % des ménages ont eu recours à cette stratégie.

Les résultats consignés dans le tableau ci-dessous révèlent également que quelle que soit la stratégie de survie basée sur la consommation alimentaire utilisée, ce sont les ménages ayant une consommation alimentaire précaire (pauvre ou limite) qui y recourent le plus.

Tableau 6.9.2 : Le recours aux stratégies alimentaires selon les classes de la consommation alimentaire (%)

Types de stratégies	Classes SCA			Ensemble
	Pauvre	Limite	Acceptable	
Consommer les aliments de moindres préférences ou moins chers	81,3	78,4	66,4	74,7
Emprunter de la nourriture ou recourir à l'aide des parents, voisins ou amis	51,9	43,9	30,1	41,1
Diminuer le nombre des repas consommés par jour	51,0	44,9	35,9	43,3
Diminuer la quantité de la portion des repas	50,7	43,9	33,6	42,1
Restriction de la consommation des adultes au profit des plus jeunes	29,7	23,6	15,4	22,3

Fréquences hebdomadaires de recours aux stratégies de survie basées sur la consommation

La consommation des aliments moins préférés ou moins coûteux est la stratégie à laquelle les ménages recourent le plus (2,9 jours en moyenne sur 7), suivie de la réduction de nombre de repas journaliers (1,3 jour sur 7) et de la réduction de la quantité des repas (1,1 jour sur 7). La restriction de la consommation des adultes au profit des plus jeunes est très peu utilisée.

En se focalisant sur les trois stratégies ci-haut citées, on remarque que les ménages se comportent quasiment de la même manière quel que soit le statut de résidence du ménage ou le sexe du chef de ménage.

Toutefois, c'est parmi les ménages dirigés par les femmes et ceux à statut de résidence retourné ou déplacé qu'on observe des fréquences hebdomadaires moyennes de recours aux stratégies de survie élevées.

Tableau 6.9.3 : Fréquence hebdomadaire de recours aux stratégies de survie vs caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques socio-démographiques	Consommer les aliments de moindres préférences ou moins chers	Emprunter de la nourriture ou recourir à l'aide des parents, voisins ou amis	Diminuer le nombre des repas consommés par jour	Diminuer la quantité de la portion des repas	Restriction de la consommation des adultes au profit des plus jeunes
Sexe du CM					
Masculin	2,87	0,97	1,23	1,12	0,49
Féminin	3,36	1,07	1,36	1,19	0,41
Statut de résidence					
Déplacé dans un camp	2,45	1,50	1,51	1,41	0,82
Déplacé HC	3,56	1,31	1,59	1,42	0,92
Résident	2,86	0,94	1,17	1,06	0,45
Retourné	4,59	1,81	2,98	2,45	1,04
Ensemble	2,93	0,98	1,25	1,13	0,48

VI.9.2 Stratégie d'adaptation non alimentaire

Quand la crise s'accroît au niveau des ménages, ces derniers sont souvent poussés à adopter d'autres stratégies même en dehors de la sphère alimentaire ; celles-ci sont appelées stratégies de survie basées sur les moyens d'existence. C'est un ensemble de 9 stratégies regroupées en trois classes selon leur niveau de gravité. Il s'agit des stratégies de stress, de crise et d'urgence. La période de rappel pour ces dernières était d'un mois par rapport à la date de l'enquête.

Les résultats de l'étude montrent que globalement un peu plus de 2 ménages sur 4 (51,9%) ont pratiqué des stratégies de crise ou d'urgence et c'est seulement 20,8 % de ménages qui n'ont eu recours à aucune stratégie au cours de 30 jours ayant précédé l'étude.

En se référant à l'enquête EFSA en décembre 2020, dans la province de Tanganyika, la distribution des ménages pratiquant des stratégies de stress, de crise et d'urgence a varié à la hausse en août 2021 (passant de 77,4% en 2020 à 89,0% en 2021). Ce qui traduirait un niveau élevé de dégradation des moyens de subsistances futurs en 2021 comparativement à 2020.

L'analyse selon le statut du ménage montre que ce sont les retournés et les déplacés qui ont eu le plus recours aux stratégies d'urgence et/ou de crise dans cette province.

Tableau 6.9.4 : Répartition des ménages en fonction du recours aux stratégies de survie basées sur les moyens d'existence selon certaines caractéristiques (%)

Caractéristiques sociodémographiques et classes CARI	Type de stratégies				Total
	Aucune stratégie	Stratégie de stress	Stratégie de crise	Stratégie d'urgence	
Sexe du CM					
Masculin	20,8	28,2	37,3	13,7	100,0
Féminin	20,9	21,3	39,2	18,5	100,0
Statut de résidence					
Déplacé dans un camp	11,2	28,0	36,4	24,4	100,0
Déplacé HC	29,7	18,5	21,4	30,5	100,0
Résident	20,7	27,6	38,0	13,6	100,0
Retourné	23,4	21,8	31,8	23,0	100,0
Classes CARI					
Sécurité alimentaire	75,5	24,5	0,0	0,0	100,0
Sécurité alimentaire limitée	20,2	30,3	41,2	8,3	100,0
Insécurité alimentaire modérée	21,3	27,9	39,1	11,7	100,0
Insécurité alimentaire sévère	0,0	20,6	40,5	38,9	100,0
Ensemble	20,8	27,3	37,5	14,4	100,0

Du côté sexe du chef de ménage, l'on observe que la proportion des ménages dirigés par les femmes (57,8%) ayant recouru à au moins une stratégie de crise ou d'urgence est supérieure à celle des ménages dirigés par les hommes (51,0%). Ce résultat pourrait expliquer la proportion élevée des ménages dirigés par les femmes en situation d'insécurité alimentaire globale car ces ménages mettent en danger les moyens de subsistance futurs.

En analysant le niveau de recours aux stratégies de survie (crise + urgence) selon la prévalence de l'insécurité alimentaire, **il ressort que les deux variables sont statistiquement liées³⁰**. En effet, les ménages frappés d'insécurité alimentaire (modérée ou sévère) sont ceux qui ont le plus recouru aux stratégies de survie comparativement à ceux en sécurité alimentaire ou en sécurité alimentaire limitée. Environ 8 ménages sur 10 (79,4 %) de ceux vivant en insécurité alimentaire sévère ont recouru à au moins une stratégie de crise ou d'urgence. Tous les ménages vivant en insécurité alimentaire sévère ont recouru à au moins une stratégie basée sur les moyens de subsistance alors que 50,8 % de ceux qui vivent en insécurité alimentaire modérée ont également appliqué au moins une stratégie de crise ou d'urgence. Aucun ménage en sécurité alimentaire n'a recouru à une stratégie basée sur les moyens d'existence.

L'analyse du type des stratégies auxquelles les ménages ont recouru montre que **dépenser l'épargne (50,7%) et l'emprunt de l'argent ou de la nourriture à un prêteur ou à la banque (44,2%)** sont les deux principales stratégies de crise que les ménages ont le plus pratiqué pour se procurer la nourriture. Concernant les stratégies d'urgence, la mendicité (7,1%)

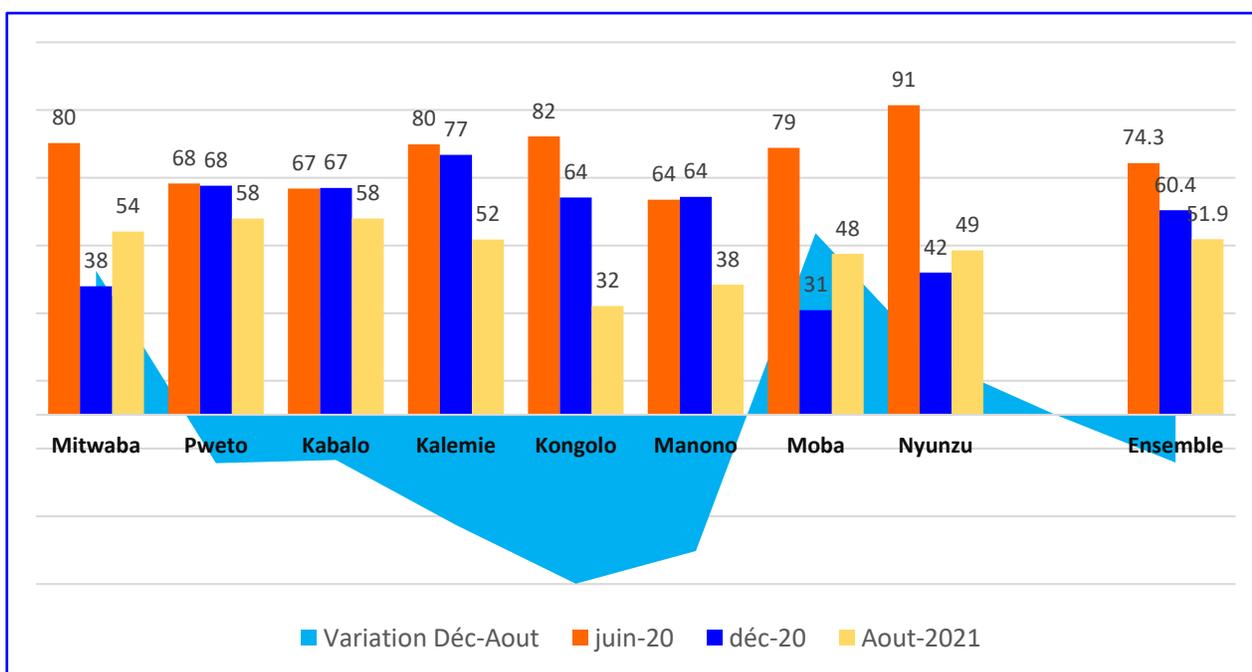
³⁰ Test Chi² significatif (P<0,001), V de Cramer = 0,282

et la vente des terrains ou des parcelles (6,4%) sont les deux stratégies d'urgence que les ménages ont le plus pratiqué.

Variation des proportions dans l'utilisation des stratégies de crise et d'urgence

L'analyse de la variation dans l'utilisation des stratégies de crise et/ou d'urgence montre que les territoires de Moba (53,6%), de Mitwaba (42,5%) et de Nyunzu (15,8%) présentent les taux de variations les plus élevés. Ceci voudrait dire que ce sont principalement les ménages de ces territoires qui ont subi une variation négative sur leurs moyens d'existence entre 2020 et 2021 et ont été obligés à recourir à ces stratégies pour se procurer la nourriture. Par contre pour des territoires comme Kongolo, Kalemie et Manono, les données de l'enquête montrent que la pression sur les moyens d'existence des ménages aurait diminué et par conséquent, les ménages ont eu moins recours à ces mécanismes au cours des 30 jours précédant l'enquête de 2021.

Graphique 12 : Variation des proportions dans l'utilisation des stratégies de crise et d'urgence (%)



VI.10 Dépenses

Les dépenses globales mensuelles des ménages sont composées des dépenses alimentaires et des dépenses non alimentaires quel que soit leur mode d'affectation.

VI.10.1 Niveaux des dépenses

Globalement, les ménages ont un niveau de dépense relativement faible pour leur alimentation ou autres besoins essentiels. En moyenne, un ménage dépense au total 154 010 francs congolais (environ 77 dollars³¹) par mois, soit 97 000 francs congolais (environ 48,5 dollars) pour l'alimentation. Les dépenses alimentaires par personne et par mois sont de moins d'un dollar par jour (0,32 dollar).

L'analyse montre également l'existence d'une liaison statistiquement significative entre le sexe du chef d'un ménage et son niveau de dépenses³². En effet, le niveau des dépenses mensuelles est plus faible dans les ménages dirigés par les femmes comparativement aux ménages dirigés par les hommes. Ce qui traduit un niveau de vulnérabilité économique plus élevé dans les ménages dirigés par les femmes.

Aussi, les niveaux de dépenses mensuelles alimentaires moyennes des ménages varient selon le statut de résidence du ménage. Elles varient de 78 459 francs congolais (39 dollars) chez les déplacés hors camps à 97 694 francs congolais (49 dollars), chez les résidents.

Tableau 6.10.1 : Dépenses moyennes (CDF) du ménage selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques socio-démographiques	Dépenses alimentaires mensuelles	Dépenses non alimentaires mensuelles	Dépenses totales mensuelles	Dépenses alimentaires mensuelles per capita	Dépenses alimentaires par tête et par jour
Sexe du CM					
Masculin	99609	60027	159636	19217	641
Féminin	79749	36672	116421	21288	710
Statut de résidence					
Déplacé C	96240	75784	172025	22803	760
Déplacé HC	78459	40806	119264	16640	555
Résident	97694	57882	155576	19560	652
Retourné	88468	36884	125352	17996	600
Ensemble	97023	56987	154010	19487	650

Par ailleurs, l'analyse selon les territoires révèle que les dépenses alimentaires mensuelles sont les plus basses dans les territoires de Nyunzu (environ 10 261 francs congolais soit 5 dollars/mois/personne), de Kongolo (environ 12 249 francs congolais soit 6 dollars/mois/personne) et Pweto (environ 14 215 francs congolais soit 7 dollars/mois/personne). À contrario, c'est dans les territoires de Mutshatsha (environ 34 870 francs congolais soit 17 dollars/mois/personne) et de Lubudi (environ 32 700 francs congolais soit 16 dollars/mois/personne) que les dépenses alimentaires mensuelles sont élevées.

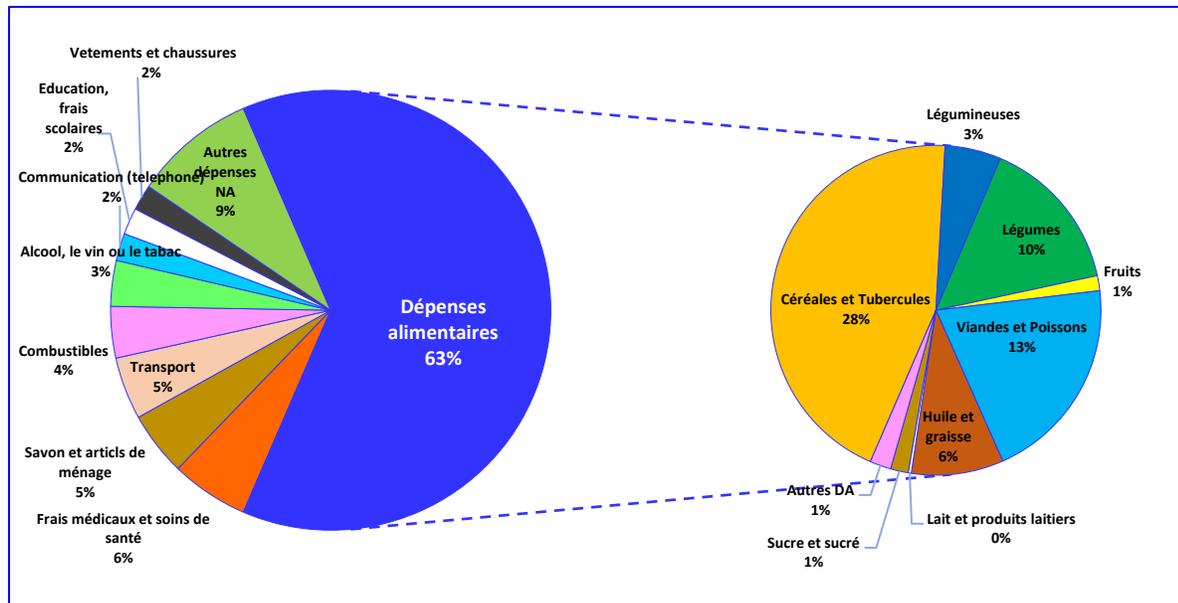
Les résultats de l'enquête montrent que les dépenses alimentaires restent le principal poste de dépenses des ménages. Elles représentent 63% du total des dépenses

³¹ 1 dollar = 2000 FC

³² Test d'ANOVA significatif (P=0,000)

mensuelles. Les autres principaux postes de dépenses sont les dépenses liées aux frais et soins de santé (5,7%), à l'acquisition des savons et articles de ménages (4,7%), au transport (4,6%). La grande partie de dépenses alimentaires est consacrée à l'acquisition des aliments à bases de céréales et tubercules (28%), la viande et le poisson (12,8%), les légumes (9,6%) viennent respectivement en deuxième et troisième position.

Graphique 13 : Répartition des dépenses mensuelles des ménages

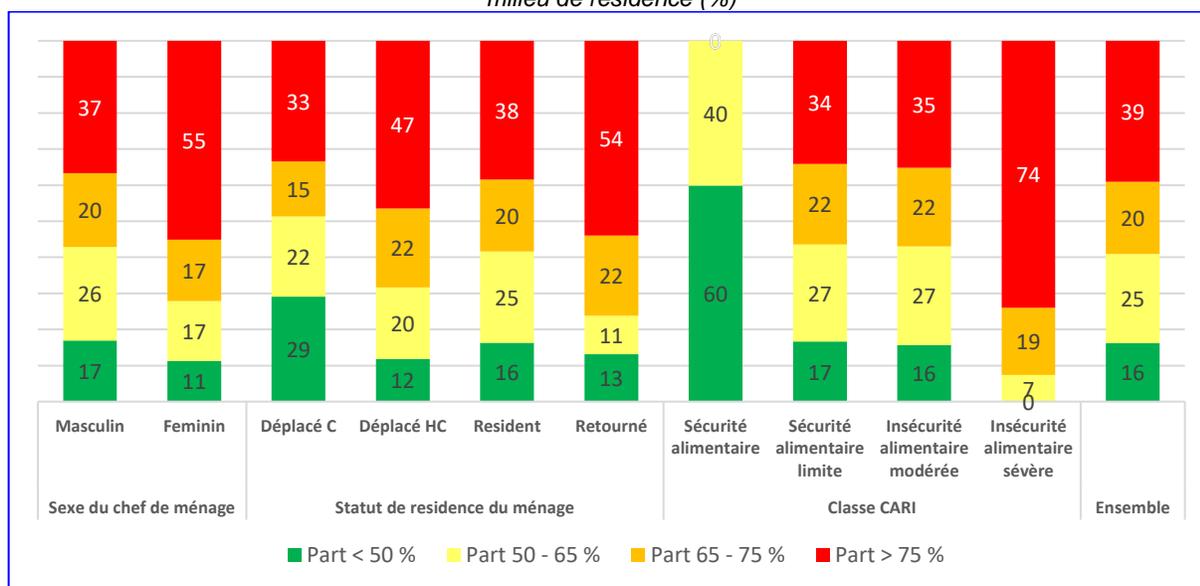


VI.10.2 Part des dépenses alimentaires dans le budget total

Le ratio dépense alimentaire sur dépense totale est un indicateur qui donne l'idée sur la vulnérabilité économique des ménages. Les études ont déjà démontré qu'un ménage dont la grande partie de ses dépenses sont des dépenses alimentaires est un ménage vulnérable.

Pour des proportions relativement importantes de ménages, l'achat de nourriture représente une part importante, voire très importante de leur budget. Ainsi, presque 84 % de ménages consacrent plus de 50% de leurs dépenses aux achats de nourriture. Chez seulement 16 % de ménages, les achats de nourriture représentent moins de 50% des dépenses.

Graphique 14 : Part des dépenses alimentaires sur les dépenses totales selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence (%)



En se référant aux caractéristiques sociodémographiques, il ressort que la part des dépenses alimentaires sur les dépenses totales est statistiquement liée au sexe du chef de ménage³³. En effet, c'est parmi les ménages dirigés par les femmes qu'on observe les proportions les plus élevées des ménages qui allouent une grande partie de leur revenu aux achats de la nourriture.

Aussi, l'analyse montre une liaison faiblement significative entre la part des dépenses d'un ménage et son statut de résidence. Cependant, c'est parmi les retournés et les déplacés hors camp qu'on retrouve une proportion élevée des ménages qui dépensent plus de 75% de leurs revenus aux achats de la nourriture.

Enfin, l'analyse conjointe entre la part des dépenses d'un ménage et le territoire montre une liaison significative entre les deux variables³⁴. C'est parmi les ménages vivant dans les territoires de Nyunzu (73,3%), Kongolo (58,8%), Kalemie (51,0%) et Bukama (61,5%) qu'on retrouve une proportion élevée des ménages vulnérables économiquement car dans ces territoires plus de 2 ménages sur 4 dépensent plus de 75% de leurs revenus aux achats de la nourriture. Cette proportion est très faible chez leurs pairs vivant dans les territoires de Lubudi et Mutshatsha (Cf Annexe, Tableau 9.10).

³³ Khi-deux de Pearson significatif (P<0,000), V de cramer = 0,115

³⁴ Khi-deux de Pearson significatif (P<0,000), V de cramer = 0,228

VI.11 Accès au crédit et assistance alimentaire

VI.11.1 Accès au crédit

L'accès au crédit est susceptible d'accroître les revenus des ménages en vue de lutter contre la pauvreté ou encore le manque d'argent pour se procurer de la nourriture. Malheureusement dans les territoires de l'étude, très peu de ménages ont la possibilité de prendre un crédit et même de rembourser ce qu'ils empruntent.

Les résultats du tableau 6.11.1 ci-dessous renseignent que 48,7 % de ménages ont la possibilité de contracter une dette en cas de besoin. L'analyse selon le sexe du chef de ménage montre que la possibilité de contracter une dette est plus élevée dans les ménages dirigés par les hommes (49,6 %) que dans les ménages dirigés par les femmes (42,9%).

En outre, 44,7 % des ménages de la zone d'étude ont contracté une dette au cours de trois mois ayant précédé l'enquête. Au cours de cette même période, les ménages dirigés par les hommes (45,5 %) se sont plus endetté que ceux dirigés par les femmes (38,9 %).

La principale source d'endettement des ménages est « Parents ou amis » avec 77,1% des ménages concernés dans l'ensemble. Elle demeure la principale source d'endettement quel que soit le statut de résidence du ménage ou le sexe du chef de ménage. Parmi les ménages qui se sont endetté dans les trois mois avant l'évaluation, la majorité des ménages (24,6 %) remboursent après au moins 4 mois.

Au cours des trois mois qui ont précédé l'enquête, plus d'un ménage sur quatre (27 %) se sont endettés pour acquérir la nourriture.

Tableau 6.11. 1 : Accès au crédit et Dettes selon le sexe du chef de ménage et le statut de résidence du ménage (%)

Accès aux crédits	Sexe du CM		Statut de résidence				Ensemble
	Masculin	Féminin	Déplacé C	Déplacé HC	Résident	Retourné	
POSSIBILITÉ DE CONTRACTER UNE DETTE	51,6	44,3	54,4	37,1	50,8	50,2	50,6
Contracter un crédit ce trois derniers mois	45,5	38,9	49,1	44,3	44,3	50,6	44,7
SOURCE DE CREDIT							
Parents / amis	77,8	71,0	67,9	74,2	77,0	81,7	77,1
Bienfaisance / ONG / Mission	1,2	1,3	0,0	3,2	1,2	0,8	1,2
Prêteur sur gage (privé)	8,5	12,5	25,0	3,2	9,1	4,2	8,9
Caisse d'épargne / Mutuelle	1,7	0,9	0,0	0,0	1,7	0,8	1,6
Commerçants	9,8	13,8	7,1	19,4	10,1	10,8	10,2
Autre	1,0	0,4	0,0	0,0	0,9	1,7	0,9
TEMPS DE REMBOURSEMENT							
Une semaine	10,9	8,9	3,6	6,5	11,3	3,3	10,7
Deux semaines	13,4	12,1	7,1	3,2	14,2	2,5	13,2
Trois semaine	8,8	8,5	10,7	3,2	9,3	2,5	8,8
Quatre semaine	16,5	16,1	28,6	16,1	14,8	40,0	16,5
Plus de quatre semaines	25,0	21,9	32,1	19,4	25,1	16,7	24,6
Ne sait pas	25,4	32,6	17,9	51,6	25,3	35,0	26,2
Prends crédit ce trois derniers mois pour la nourriture	27,7	24,7	28,1	30,0	26,7	37,1	27,3

VI.11.2 Assistance alimentaire

Dans l'ensemble, la couverture de l'assistance alimentaire est de 8,9 % sur toute la zone de l'enquête. Cette proportion est plus élevée dans les provinces de Tanganyika grâce notamment aux interventions des partenaires tels que Concern Worldwide, de PAM, etc...

L'analyse par territoire montre que les territoires de Mitwaba, de Nyunzu, de Kalemie sont ceux qui ont eu la plus grande couverture de l'assistance alimentaire au cours de 6 mois ayant précédé l'enquête avec respectivement 32,5%, 27,1% et 20,6% des ménages concernés. Toutefois, très peu de ménages ayant reçu une assistance alimentaire au cours des 6 derniers mois dans ces territoires continuaient à recevoir cette assistance alimentaire lors de l'enquête (Tableau 9.11 en annexe).

Par ailleurs, dans l'ensemble 3,8% des ménages continuaient à recevoir une assistance alimentaire au moment de l'enquête : il s'agissait principalement des ménages déplacés dirigés par les femmes vivant principalement dans les territoires de Nyunzu et de Manono. Les autres types d'assistance sont quasi inexistantes sur toute l'étendue de la zone. Seulement 6,0 % des ménages ont eu accès aux autres types d'assistance dans les 6 derniers mois ayant précédé l'étude.

Tableau 6.11.2 : Assistance alimentaire et non alimentaires des ménages selon les caractéristiques sociodémographiques (%)

Caractéristiques socio-démographiques	Ont reçu de l'assistance alimentaire au cours des 6 derniers mois	Reçoivent encore cette aide au moment de l'enquête	Ont reçu un autre type d'assistance au cours des 6 derniers mois
Sexe du CM			
Masculin	8,7	3,6	5,8
Féminin	10,0	5,3	8,0
Statut de résidence			
Déplacé dans un camp	19,1	9,9	17,2
Déplacé HS	14,9	5,1	10,6
Résident	8,1	3,5	5,8
Retourné	23,2	8,3	7,1
Ensemble	8,9	3,8	6,0

VI.12 Agricultures

VI.12.1 Possession de terres cultivables et raison de non-possession de terres

Les résultats de l'enquête indiquent que globalement, 86,6% de ménages possèdent de terres cultivables. La possession des terres cultivables est plus élevée dans les ménages dirigés par les hommes que dans ceux dirigés par les femmes. Les résultats présentés dans le tableau ci-dessous traduisent également le fait que l'agriculture est une activité pratiquée par les personnes résidentes. En effet, la possession de la terre cultivable est faible chez les déplacés et chez les retournés.

La principale raison de la non-possession de terre est le manque de moyens financiers pour la location (58,4 %).

En outre, l'analyse montre que les ménages sont principalement propriétaire des terres cultivables qu'ils possèdent. Cependant, une proportion importante des déplacés dans un camp (24,6) et des retournés (12,4%) ont possédé par location leurs terres cultivables.

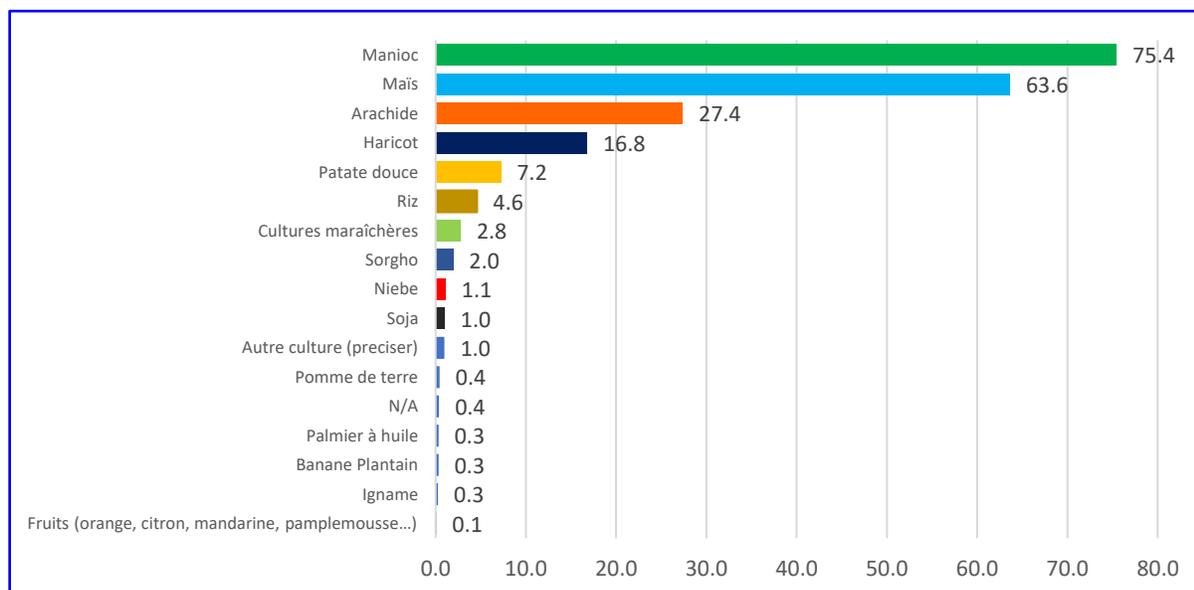
Par ailleurs, parmi les ménages possédant des terres cultivables, 85,8 % ont pratiqué l'agriculture au cours de la saison A de l'année 2020-2021. Les résultats selon les caractéristiques sociodémographiques montrent que ce sont les ménages résidents dirigés par les hommes qui ont le plus cultivés au cours de la saison A de l'année 2020-2021.

Tableau 6.12.1 : La pratique de l'agriculture selon les caractéristiques sociodémographiques (%)

Agriculture	Sexe du chef de ménage		Statut de résidence du ménage				Ensemble
	Masculin	Féminin	Déplacé C	Déplacé HC	Résident	Retourné	
Possession des terres cultivables	87,5	80,6	59,2	44,9	88,2	71,6	86,6
Raison non possession des terres cultivables							
Manque de moyens financiers pour louer	57,6	61,8	53,2	44,7	59,0	65,5	58,4
Insuffisante des terres dans la zone	8,2	3,7	0,0	19,8	6,8	5,8	7,4
Terre uniquement aux familles coutumières	4,5	2,9	6,4	5,6	4,1	2,9	4,2
Autres	29,7	31,6	40,4	29,9	30,1	25,8	30,0
Titre de possession des terres cultivables							
Propriété personnelle ou familiale	84,9	84,6	58,5	72,0	85,4	78,3	84,9
Location	10,0	9,8	24,6	11,7	9,7	12,4	9,9
Emprunt	1,1	1,3	5,8	6,3	1,0	2,2	1,2
Métayage	1,0	0,9	0,0	0,0	0,9	4,6	1,0
Travail contre terre	0,6	0,3	0,0	3,1	0,5	0,3	0,5
Don ou cadeau	2,4	3,1	11,2	6,9	2,4	2,2	2,5
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ménage possédant la terre ayant cultivé pendant la saison 2019-2020	86,7	79,6	77,6	68,2	87,1	55,2	85,8

Les résultats de l'enquête révèlent que le manioc est la culture la plus pratiquée par l'ensemble de ménages (75 % des ménages qui pratiquent l'agriculture sont concernés). Elle est suivie de la culture de maïs (63,6%), d'arachide (27,4%) et d'haricot (16,8%). Les autres cultures ne sont pratiquées que par moins de 10 % des ménages agricoles.

Graphique 15 : Principales cultures pratiquées par les ménages (%)



Les ménages pratiquent principalement l'agriculture pour leurs propres consommations. Très peu de ménages utilisent leurs productions agricoles pour la vente. En effet, le maïs et le manioc sont principalement cultivés pour la consommation propre du ménage par respectivement 82 % et 91 %. Par contre, L'arachide est plus cultivée pour la vente avec près de 4 ménages agricoles sur 10 concernés.

En outre, quel que soit le type de culture, plus de la moitié des pratiquants estiment que la récolte de la saison 2020-2021 ne sera pas meilleure que celle de la saison dernière (66% pour ceux qui pratiquent la culture de Maïs, 64% pour les cultivateurs de Manioc). Cela pourrait être expliqué par la pourriture de la production agricole occasionnée par la présence des éléphants et des insectes dans certains territoires qui ont causées des dégradations importantes de la production agricole.

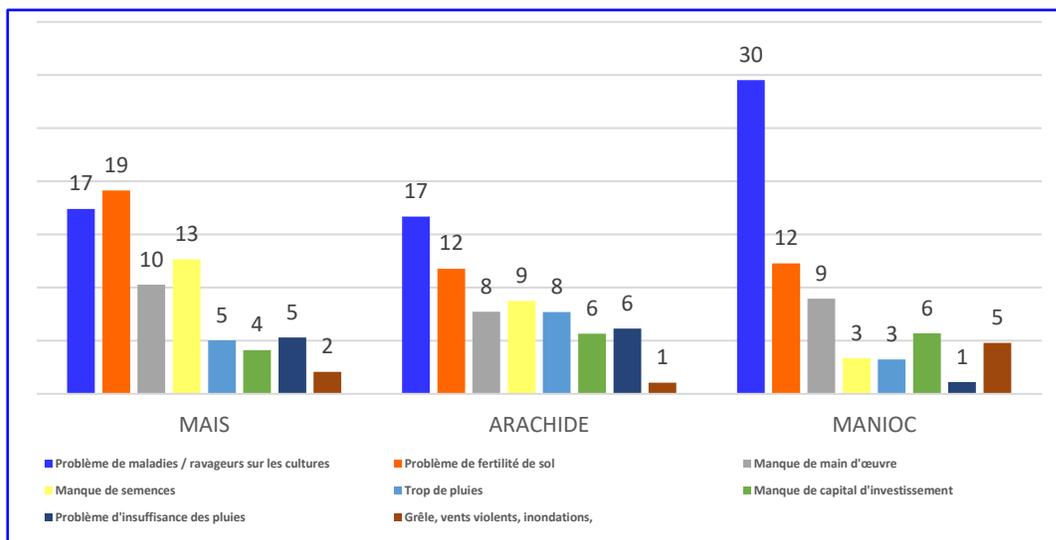
Tableau 6.12.2 : Les trois principales cultures pratiquées par les ménages (%)

Raison de culture et qualité de la récolte	Type de culture		
	MAIS	ARACHIDE	MANIOC
Raison de culture			
Consommation du ménage	81,7	60,2	91,1
Vente	14,3	37,3	6,7
Autre	4,0	2,5	2,2
Récolte meilleure que la saison dernière			
Non	66,5	59,7	63,8
Oui	33,5	40,3	36,2

VI.12.3 Facteurs limitant la production agricole

Les ménages agricoles ont rencontré plusieurs difficultés lors de la campagne agricole de 2020-2021. Pour les principales cultures pratiquées par les ménages, les principaux facteurs limitant la production sont les maladies des plantes dû aux insectes ou le ravagement des cultures par les éléphants dans certains territoires (30 % de cultivateurs de Manioc et 17% de cultivateurs de maïs sont concernés), d'un problème de fertilité de sol et d'un manque des semences.

Graphique 16 : Principaux facteurs limitant la production agricole (%)



VI.12.4 Superficies emblavées

Les superficies emblavées par les ménages ayant pratiqué l'agriculture lors de la saison 2020-2021 sont faibles. Les résultats de l'enquête montrent que la superficie moyenne cultivée par les ménages est de 0,79 hectare. En outre, il ressort que la superficie emblavée est inférieure à 0,50 hectare pour 50 % de ménages ayant cultivé lors de la saison de 2020-2021 (Cf. annexe, Tableau 9.12). L'analyse selon les caractéristiques socio-démographiques montre que la superficie moyenne emblavée est faible chez les ménages dirigés par les femmes (0,64 hectare) comparativement à ceux dirigés par les hommes (0,81 hectares).

Les faibles superficies emblavées sont l'une des causes du faible niveau de récolte ou de production agricole. Il convient également de souligner que le mode de culture est principalement manuel.

VI.12.5 Possession de stocks d'aliments

En ce qui concerne les stocks alimentaires détenus par les ménages pour les trois spéculations les plus pratiquées, les ménages possèdent en moyenne 37,4 kg de manioc en stock, 85 kg de maïs et 38 kg de l'arachide. Il s'agit d'une hausse de la moyenne en stock pour ces trois principales spéculations par comparaison à l'enquête EFSA organisée l'année dernière.

Au niveau des territoires, l'analyse montre d'importantes disparités. En effet, pour la culture de Manioc, ce sont les ménages des territoires de la province de Haut-Lomami qui disposaient d'une quantité médiane en stock élevée au cours de l'enquête (25 Kg pour le territoire de Bukama, 15 Kg et pour Kabongo). Par contre, pour la même culture, les plus faibles quantités en stock pour la même culture sont observées dans les territoires de la province de Tanganyika et du Haut-Katanga (3,7 Kg en moyenne dans le territoire de Pweto, 4,2 Kg à Mitwaba et 6,2Kg à Kabalo).

Ensuite, concernant les maïs, les ménages de Sakania et Kambove possèdent environ 200 Kg en stock en moyenne et les ménages du territoire de Pweto et Kabalo ayant cultivé cette spéculacion ne possèdent que moins 5 kg de réserve. Le tableau 9.13 en Annexe montre en détail les quantités moyennes en stock pour les principales cultures.

V.13 Élevage

V.13.1 Pratique de l'élevage

L'élevage joue un rôle important pour la sécurité alimentaire dans la mesure où il contribue aux revenus des ménages et parfois à l'accès des aliments d'origine animale. Malgré l'importance accordée à la pratique de l'élevage dans la sécurité alimentaire, Moins de quatre ménages sur dix (37,7 %) qui pratiquent l'élevage dans des zones couvertes par l'étude. L'analyse selon les caractéristiques sociodémographiques consignée dans le tableau ci-dessous révèle que c'est parmi les ménages dirigés par les hommes qu'on retrouve une proportion élevée des ménages qui pratiquent l'élevage (39,1%) comparativement aux ménages dirigés par les femmes où cette proportion ne représente que 28,4%.

Aussi les résultats montrent également que l'élevage est plus pratiqué dans les territoires de Kipushi (50,7%), de Sakania (65,4%) de Kamina (55,7%) et de Kabongo (74,0%) comparativement aux territoires de Moba (5,5%), de Nyunzu (11,6%) et de Mitwaba (20,0%). Ces résultats pourraient être expliqués par une présence importante des retournés dans ces territoires qui ne s'adonnent pas aux activités pastorales ou ont abandonné ces activités suites aux déplacements forcés récents (Seulement 14,3% des retournés qui pratiquaient l'élevage au moment de l'enquête).

Tableau 6.13.1: Pratique de l'élevage selon les caractéristiques sociodémographiques (%)

Caractéristiques sociodémographiques	Pratique de l'élevage	Type d'élevage pratiqué					
		Bovins	Porcins	Ovins	Caprins	Volailles	Cobayes
Sexe du CM							
Masculin	39,1	10,5	8,0	4,0	19,4	81,8	2,7
Féminin	28,4	4,9	5,6	0,0	14,7	87,9	1,9
Statut de résidence							
Déplacé C	30,9	10,0	0,0	0,0	0,0	84,0	11,1
Déplacé HC	27,7	23,8	15,8	5,0	0,0	87,1	7,9
Résident	38,9	9,9	7,8	3,7	19,6	82,2	2,6
Retourné	14,3	4,5	3,7	1,6	3,5	90,2	0,0
Ensemble	37,7	10,0	7,8	3,6	18,9	82,4	2,6

Par ailleurs, concernant les types d'élevages pratiqués, les résultats nous révèlent que plus de 8 ménages éleveurs sur 10 pratiquent l'élevage des volailles. Cette tendance majoritaire est observée chez tous les éleveurs quelles que soient leurs caractéristiques sociodémographiques. Cet élevage est suivi de celui des caprins qui est pratiqué par 18,9 % de ménages éleveurs.

L'élevage de bovins est plus pratiqué dans les territoires de la province du Haut-Lomami (17% des éleveurs pratiquent cet élevage).

VI.13.2 Contraintes pour la pratique de l'élevage

Les résultats de l'enquête montrent qu'environ 3 ménages éleveurs sur 5 (54 %) ont perdu des têtes de volailles élevées au cours de 6 derniers mois. Cette proportion est de 39 %

chez les ménages pratiquant l'élevage des Caprins et de 30% chez les éleveurs des porcs.

Par ailleurs, les résultats présentés dans le tableau ci-dessous montrent que les maladies ou la mortalité des animaux (plus de 70% pour chaque type d'élevage) restent la principale cause des pertes des têtes d'animaux. Elle est suivie de pillage ou vol.

Une proportion importante des ménages éleveurs ont perdu leurs bœufs suite aux déplacements.

Tableau 6.13.2 : Facteurs limitant l'élevage pour les 4 principaux élevages pratiqués

Facteurs limitant l'élevage	Type d'élevage				
	BOVINS	PORCINS	OVINS	CAPRINS	VOLAILLES
Ont perdu des têtes durant les 6 derniers mois	29,2	30,1	25,8	38,9	54,0
CAUSE					
Maladie/Mortalité	70,5	82,4	90,2	75,1	86,9
Pillage/Vol/Insécurité	25,7	17,6	9,8	29,0	17,6
Déplacement	7,2	0,0	0,0	1,0	0,5

VI.13.3 Possession des têtes d'animaux

En ce qui concerne le nombre des têtes d'animaux détenus par les ménages qui pratiquent l'élevage. Les résultats de l'étude montrent que les ménages qui pratiquent l'élevage des volailles possèdent en moyenne plus de 8 volailles. Ensuite, il ressort également que 50 % des éleveurs des volailles possèdent moins de 6 volailles. Les résultats y afférents sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 6.13.3 : Le nombre de tête moyen et médian par type d'élevage

Caractéristiques	Type d'élevage					
	BOVINS	PORCINS	OVINS	CAPRINS	VOLAILLES	LAPINS/COBAILLES
Moyenne	5,75	4,62	4,10	4,64	8,09	7,24
Médiane	3,00	3,00	3,00	3,00	6,00	6,00

VI.13.4 Élevage et insécurité alimentaire

De manière générale, la pratique de l'élevage améliore le niveau de consommation et augmente la probabilité d'être en sécurité alimentaire. En effet, les résultats de l'enquête révèlent que la pratique de l'élevage est statistiquement liée au score de consommation alimentaire³⁵ et à l'insécurité alimentaire³⁶.

En effet, les ménages ne pratiquant pas l'élevage comptent les plus forts taux de consommation alimentaire précaire. Près de 37 % de ménages qui ne pratiquent pas

³⁵ Test d'ANOVA significatif (p=0,000)

³⁶ Test Chi² significatif (P<0,000), V de cramer = 0,203

l'élevage ont une consommation alimentaire pauvre. Ce chiffre n'est que de 21 % chez les ménages qui pratiquent l'élevage.

Pour ce qui concerne la prévalence de l'insécurité alimentaire, la grande proportion de ménages en insécurité alimentaire globale est observée chez les ménages qui ne pratiquent pas l'élevage (environ de 7 ménages non éleveurs sur 10 sont en insécurité alimentaire globale dont 21 % en insécurité alimentaire sévère).

Les résultats présentés dans les tableaux ci-dessous montrent que ce sont les ménages en sécurité alimentaire ou ayant une consommation alimentaire acceptables qui pratiquent le plus l'élevage.

Tableau 6.13.4 : La pratique de l'élevage selon les classes CARI et SCA (%)

Classes CARI et SCA	Pratique de l'élevage	Type d'élevage pratiqué					
		Bovins	Porcins	Ovins	Caprins	Volailles	Lapins/cobayes
Classe SCA							
Pauvre	25,7	9,5	5,3	3,4	13,9	84,3	3,5
Limite	36,5	8,6	9,1	4,0	18,6	81,6	1,4
Acceptable	48,4	11,0	8,0	3,5	21,3	82,1	3,1
Classe cari							
Sécurité alimentaire	57,8	7,0	8,0	6,8	28,0	82,6	6,0
Sécurité alimentaire limite	46,7	11,8	7,4	2,9	20,5	82,0	2,2
Insécurité alimentaire modérée	33,3	8,7	8,8	3,3	16,8	83,1	1,6
Insécurité alimentaire sévère	23,6	10,4	5,4	4,7	12,4	80,9	5,2

VI.14 Eau et assainissement

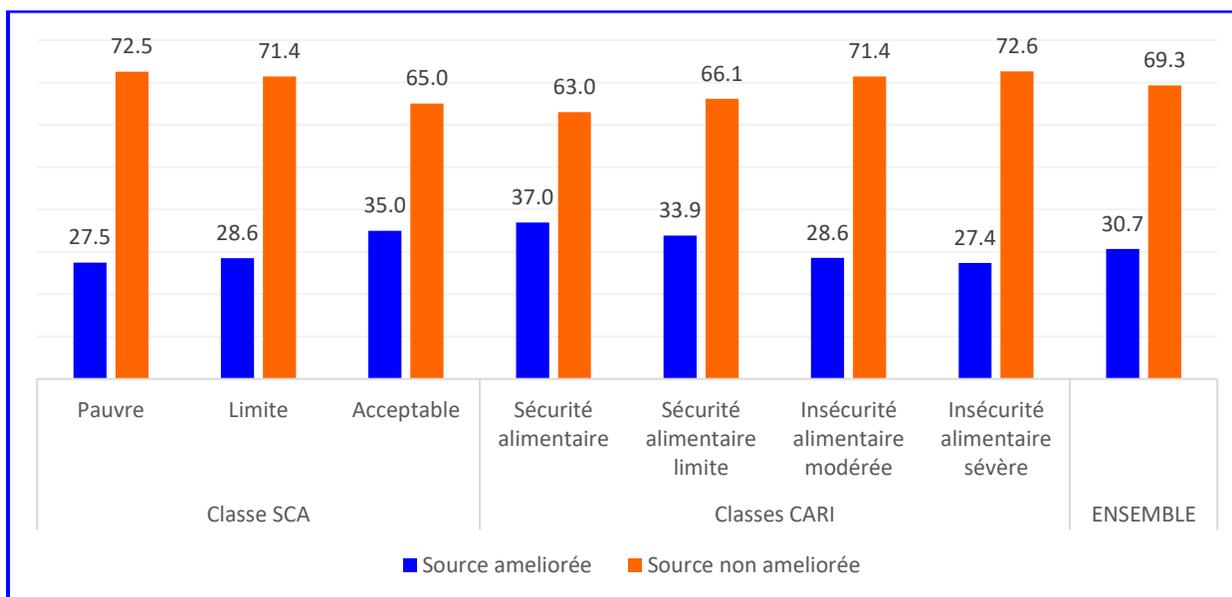
VI.14.1 Eau

L'eau est source de vie elle fait partie intégrante de l'ensemble sécurité alimentaire et nutrition. L'eau potable est cruciale pour la nutrition et la santé de chacun (PNUD, 2006). Un accès insuffisant à l'eau potable peut compromettre l'état nutritionnel en raison des maladies transmises par l'eau.

L'enquête EFSA organisée en août 2021 a intégré dans le questionnaire, les questions sur les sources d'approvisionnement en eau de boisson et/ou de cuisson des ménages. Les résultats y afférent présentés ci-dessous nous révèlent que les proportions de ménages consommant une eau potable d'une source aménagée (respectivement non aménagée), varient d'une manière croissante (respectivement décroissante) selon le score de consommation alimentaire. En effet, sur le plan indicatif, l'eau provenant d'une source d'eau aménagée est plus consommée par les ménages ayant une consommation alimentaire jugée acceptable (30 %) que par ceux ayant une consommation alimentaire limite (29 %) ou pauvre (25%).

Aussi, c'est parmi les ménages en situation de sécurité alimentaire qu'on observe des proportions élevées des ménages qui s'approvisionnent en eau à partir d'une source améliorée.

Graphique 17 : Source d'approvisionnement en eau selon les classes CARI et SCA



Par ailleurs, les résultats présentés en annexe (dans le tableau 9.16) montrent que 38 minutes est le temps moyen mis par un ménage pour aller chercher de l'eau. Ce temps est plus élevé dans les territoires de Tanganyika (48 minutes en moyenne) et plus faible pour les ménages vivant dans les territoires de la province du Haut-Katanga (21 minutes).

VI.14.2 Accès aux combustibles

Dans la zone couverte par l'étude, les sources des combustibles qui sont couramment utilisées sont le bois (76,5 %) et le charbon de bois (23,5 %). Cette source est la plus

utilisée quelle que soit la classe SCA ou CARI. Toutefois l'utilisation des bois diminue avec l'accroissement du score de consommation alimentaire. L'utilisation du pétrole n'est observée en faible proportion (<1%) que dans les ménages ayant une consommation alimentaire acceptable compte tenu du coût de possession élevé (unité monétaire) qui y est affecté par rapport aux deux autres sources de combustibles.

Tableau 6.14.1 : Source principale de combustible selon les classes CARI et SCA

Classes CARI et SCA	Temps moyen pour aller chercher combustible (en minutes)	Principale source de combustible (%)				
		Bois	Charbon de bois	Gaz	Pétrole	Électricité
Classes SCA						
Pauvre	88,12	87,5	12,5	0,0	0,0	0,0
Limite	69,49	77,7	22,3	0,0	0,0	0,0
Acceptable	61,86	66,5	33,4	0,0	0,1	0,1
Classes CARI						
Sécurité alimentaire	55,28	58,9	41,1	0,0	0,0	0,0
Sécurité alimentaire limite	60,94	66,3	33,5	0,0	0,1	0,1
Insécurité alimentaire modérée	74,96	81,1	18,9	0,0	0,0	0,0
Insécurité alimentaire sévère	94,16	91,2	8,8	0,0	0,0	0,0
Ensemble	72,26	76,5	23,5	0,0	0,0	0,0

VI.15 Nutrition et alimentation des enfants de 6 à 59 mois

VI.15.1 Malnutrition aigüe globale

La prévalence de la malnutrition a été calculée à l'aide du Logiciel ENA for SMART. Les résultats obtenus montrent que sur l'ensemble des enfants de 6 à 59 mois dont le périmètre brachial a été mesuré dans les vingt-deux (22) territoires de l'ex province du KATANGA où l'enquête s'est déroulée, 5,6 % ont été dépistés avec une malnutrition aigüe globale (MUAC inférieur à 125 mm), dont 3,1 % en malnutrition aigüe modérée (MUAC entre 115 et 125 mm) et 2,5 % en malnutrition aigüe sévère.

L'analyse selon le sexe de l'enfant montre que la prévalence de la malnutrition est plus élevée chez les filles (5,7%) que chez les garçons (5,4%).

L'analyse montre également que 2,0 % des enfants de la zone de l'étude présentaient des œdèmes bilatéraux au moment de l'enquête. Il ressort également que la proportion élevée de la présence des œdèmes bilatéraux est observée chez les filles (2,2 %) que chez les garçons (1,8 %).

Comparativement à l'enquête EFSA organisée en juin 2020, on observe une variation à la hausse de 29,4% de la proportion des enfants qui souffrent de la malnutrition aigüe globale dans le territoire de Tanganyika. La prévalence de la malnutrition aigüe globale est passée de 6,7% en juin 2020 à 9,5% en août 2021.

Les résultats par territoire montrent que les fortes prévalences de la malnutrition aigüe globale sont observées dans les territoires de Nyunzu (16,0%), de Kongolo (11,8%), de Moba (10,3%) et de Kalemie (9,2%) (Annexe Tableau 9.20).

Tableau 6.15.1 : Prévalence de la malnutrition Aigüe Globale, Modérée et Sévère exprimée en z-score par territoire

Province	Sexe de l'enfant	Enfants de 6 à 59 mois enquêtés	Malnutrition Aigüe Globale		Malnutrition Aigüe Modérée		Malnutrition Aigüe Sévère		Œdèmes Bilatéraux	
			n	% [95% IC]	n	% [95% IC]	n	% [95% IC]	n	%
HAUT-KATANGA	Masculin	646	25	3,9%[2,6-5,7]	13	2,0%[1,2-3,4]	12	1,9%[1,1-3,2]	10	1,5
	Féminin	670	22	3,3%[2,2-4,9]	14	2,1%[1,2-3,5]	8	1,2% [0,6-3,2]	5	0,7
	Ensemble	1316	47	3,6%[2,7-4,7]	27	2,1%[1,4-3,0]	20	1,5%[1,0 - 2,3]	15	1,1
LUALABA	Masculin	508	15	3,0% [1,8-4,8]	7	1,4% [0,7-2,8]	8	1,6% [0,8-3,1]	7	1,4
	Féminin	495	18	3,6% [2,3-5,7]	9	1,8% [1,0-3,4]	9	1,8% [1,0-3,4]	9	1,8
	Ensemble	1003	33	3,3% [1,8-4,8]	16	1,6% [1,0-2,6]	17	1,7% [1,1-2,7]	16	1,6
HAUT-LOMAMI	Masculin	519	20	3,9% [2,5-5,9]	12	2,3% [1,3-4,0]	8	1,5% [0,8-1,9]	8	1,5
	Féminin	490	9	1,8% [1,0-3,5]	6	1,2% [0,6-2,6]	3	0,6% [0,2-1,8]	3	0,6
	Ensemble	1009	29	2,9% [2,0-4,1]	18	1,8% [1,1-2,8]	11	1,1% [0,6-1,9]	11	1,1
TAMGANYIKA	Masculin	923	80	8,7% [7,0-10,7]	49	5,3% [4,0-6,9]	31	3,4% [2,4-4,7]	23	2,5
	Féminin	974	101	10,4% [8,6-12,4]	49	5,0% [3,8-6,6]	52	5,3% [4,1-6,9]	41	4,2
	Ensemble	1897	181	9,5% [8,3-10,9]	98	5,2% [4,3-6,3]	83	4,4% [3,5-5,4]	64	3,4
GRAND KATANGA	Masculin	2596	140	5,4% [4,6-6,3]	81	3,1% [2,5-3,9]	59	2,3% [1,8-2,9]	48	1,8
	Féminin	2629	150	5,7% [4,9-6,7]	78	3,0% [2,4-3,7]	72	2,7% [2,2-12,3]	58	2,2
	Ensemble	5225	290	5,6% [5,0-6,2]	159	3,0% [2,6-3,5]	131	2,5% [2,1-3,0]	106	2,0

VI.15.2 Nombre de repas consommés par les enfants de 6 à 23 mois

Le nombre de repas consommés par les enfants la veille de l'enquête présenté dans le tableau 6.15.2 est peu satisfaisant au regard du nombre minimal de repas recommandés par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) suivant l'âge :

- ✚ 2 repas pour les enfants de 6-8 mois et qui continuent à être allaités
- ✚ 3 repas pour les enfants de 9-23 mois et qui continuent à être allaités
- ✚ 4 repas pour les enfants de 6-23 mois non allaités.

L'enquête révèle que les besoins alimentaires n'étaient pas suffisamment couverts pour les enfants de 6 à 23 mois enquêtés dans la zone de l'étude. En effet, les résultats de l'étude révèlent que seulement 19,9 % des enfants de 6 à 23 mois ont atteint la fréquence minimale de repas. Ces résultats ne varient pas considérablement selon le sexe de l'enfant (19% chez les garçons et 20,8 % chez les filles).

Sur le plan du statut de résidence du ménage, cette proportion des enfants ayant atteint la fréquence minimale de repas est plus élevée parmi chez les enfants vivants dans les ménages résidents que chez ceux qui sont dans les ménages à statut de résidence retourné.

Au regard des provinces, l'étude montre que les besoins en alimentation des enfants de 6 à 23 mois sont moins couverts dans la province de Tanganyika (7,4%).

VI.15.3 Diversité alimentaire minimum

La diversité alimentaire minimum est évaluée chez les enfants âgés entre 6 et 23 mois. Un enfant a une diversité alimentaire minimum lorsqu'il a reçu au moins 4 groupes d'aliments parmi les sept³⁷ (7) au cours des dernières 24 heures. Ces 7 groupes d'aliments se déclinent comme suit : (i) céréales, racines et tubercules, (ii) légumineuses et noix, (iii) produits laitiers (lait, yaourt, fromage), (iv) produits carnés (viande, volaille, abats) et poissons, (v) œufs, (vi) fruits et légumes riches en vitamine A et (vii) autres fruits et légumes.

En somme, la diversité alimentaire minimum des enfants de 6 à 23 mois dans les territoires de l'étude est de 20 %. Au niveau des caractéristiques sociodémographiques, les résultats montrent que la diversité alimentaire est faible chez les enfants de sexe féminin (19,5%) comparativement aux garçons (22%). Aussi, l'analyse selon le statut de résidence du ménage montre que la diversité alimentaire des enfants de 6 à 23 mois est plus élevée chez les résidents que chez les déplacés dans un camp hors camps (où on constate qu'aucun enfant n'atteint la diversité alimentaire).

Au niveau des provinces, l'analyse indique que la diversité alimentaire minimum des enfants de 6 à 23 mois est plus élevée dans la province du Haut-Lomami (un peu plus de

³⁷ 6 groupes pour les enfants non allaités

la moitié des enfants ont atteint la diversité alimentaire). Par contre, elle est plus faible dans les territoires des provinces de Tanganyika (9,6%) et du Haut-Katanga (14,9%)

VI.15.4 L'apport alimentaire minimum acceptable des enfants de 6 à 23 mois

Les résultats de l'enquête montrent que la situation est encore déplorable. C'est seulement 6,8 % d'enfants ont atteint le Minimum Alimentaire Acceptable dans l'ensemble. La plus forte proportion de ces enfants est observée dans les territoires de la province Haut-Lomami (avec 17,6% d'enfants concernés). Par contre, dans 5 des 6 territoires de la province de Tanganyika (hormis le territoire de Kalemie avec 2,8%), aucun enfant de 6 à 23 mois n'a atteint le Minimum Alimentaire Acceptable.

Tableau 6.15.2: Alimentation des enfants de 6 à 23 mois les caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques	Ont atteint la Diversité Alimentaire Minimale (au moins 4 groupes d'aliments consommés) (%)			Ont atteint la Fréquence Minimale des repas (Nombre minimal des repas) (%)			Ont atteint le Minimum Alimentaire Acceptable (%)			Nombre d'enfants enquêtés
	Sexe de l'enfant		Ensemble	Sexe de l'enfant		Ensemble	Sexe de l'enfant		Ensemble	
	Masculin	Féminin		Masculin	Féminin		Masculin	Féminin		
Age de l'enfant										
6 - 11 mois	20,1	17,8	18,9	29,1	34,0	31,6	8,4	10,7	9,6	376
12 - 17 mois	17,5	19,7	18,5	13,4	12,7	13,1	3,1	4,0	3,5	367
18 - 23 mois	30,2	21,6	25,9	14,1	12,8	13,5	8,7	6,1	7,4	297
Sexe du CM										
Masculin	22,1	19,4	20,8	19,0	20,9	19,9	6,5	7,4	7,0	959
Féminin	21,2	20,8	21,0	18,2	20,8	19,8	6,1	4,2	4,9	81
Statut de résidence										
Déplacé C	50,0	14,3	33,3	25,0	14,3	20,0	12,5	14,3	13,3	15
Déplacé HC	0,0	0,0	0,0	0,0	42,9	20,0	0,0	0,0	0,0	15
Résident	22,9	21,0	21,9	20,0	21,6	20,8	6,9	7,5	7,2	957
Retourné	3,8	0,0	1,9	3,8	3,7	3,8	0,0	0,0	0,0	53
Province										
Haut-Katanga	16,8	13,1	14,9	32,8	28,7	30,7	5,9	4,9	5,4	241
Lualaba	20,2	19,4	19,8	21,0	20,2	20,6	10,5	8,1	9,3	248
Haut-Lomami	54,0	47,7	51,1	24,0	35,2	29,3	13,0	22,7	17,6	188
Tanganyika	8,9	10,3	9,6	5,6	9,2	7,4	0,6	0,5	0,6	363
Ensemble	22,0	19,5	20,8	19,0	20,8	19,9	6,5	7,1	6,8	1040

VI.15.5 Situation nutritionnelle des femmes enceintes et allaitantes

Il ressort des résultats de l'enquête enregistrés dans le tableau 6.16.2 que 6,1% des femmes enceintes ou allaitantes enquêtées dans le cadre de cette étude étaient dépistées avec une malnutrition aiguë sévère et 18,4% dépistées avec une malnutrition aiguë modérée. En se basant sur les caractéristiques sociodémographiques, on observe une proportion élevée des femmes dépistées avec une malnutrition aiguë sévère parmi les femmes enceintes ou allaitantes vivant dans les ménages dirigés par les femmes (9,7%).

Au niveau du statut de résidence, l'analyse révèle que la malnutrition aiguë sévère est plus élevée chez les femmes enceintes ou allaitantes déplacées et retournées.

Tableau 6.16.2 : Périmètre Brachial des Femmes enceintes et Allaitantes

Caractéristiques	Mesure PB			Nombre de femmes enquêtées
	< 210 mm	≥ 210 mm & < 230 mm	≥ 230 mm	
Sexe du CM				
Masculin	5,8	18,1	76,1	2058
Féminin	9,7	21,4	68,8	154
Statut de résidence				
Déplacé dans un camp	9,7	12,9	77,4	31
Déplacé HC	8,9	11,1	80,0	45
Résident	5,9	18,0	76,1	2018
Retourné	6,8	28,0	65,3	118
Province				
Haut-Katanga	5,8	17,5	76,6	496
Lualaba	5,0	30,3	64,7	419
Haut-Lomami	5,5	16,6	77,9	453
Tanganyika	7,0	13,9	79,1	844
Ensemble	6,1	18,4	75,6	2212

VII. MESSAGES CLES A RETENIR DE L'EFSA KATANGA 2021

- ✚ **La situation de l'insécurité alimentaire reste alarmante dans l'ensemble de la zone d'étude. 6 ménages sur 10 (60,4 %) sont en insécurité alimentaire, dont 16,8 % en sévère et 43,6 % en modérée.** Au niveau de la province de Tanganyika, une augmentation de la proportion des ménages en insécurité alimentaire a été observée, traduisant ainsi une déficience alimentaire plus élevée en 2021 comparativement à 2020. Cette situation préoccupante est également observée dans les deux territoires de la province du Haut-Katanga (Pweto et Mitwaba) ayant fait partie de l'étude de 2020.

Par ailleurs, ces résultats cachent d'importantes disparités entre les différentes caractéristiques sociodémographiques des ménages.

- ✚ **Profil des ménages en insécurité alimentaire.**

L'insécurité alimentaire touche principalement :

- ✓ Les territoires des provinces de Tanganyika (Nyunzu, Moba et Kalemie) et de Haut-Katanga (Mitwaba et Pweto) ;
- ✓ Les ménages pauvres ;
- ✓ Les ménages dirigés par les femmes ;
- ✓ Les ménages ayant une consommation alimentaire pauvre ou limite ;
- ✓ Les ménages ayant une mauvaise diversité alimentaire ;
- ✓ Les ménages déplacés et retournés ;
- ✓ Les ménages vivant principalement de la mendicité, du travail journalier, des dons (parents/amis), des transferts d'argent et de l'agriculture.

- ✚ **Les causes de la vulnérabilité des ménages à l'insécurité alimentaire.**

- ✓ Les difficultés d'accès aux aliments dues aux limitations de déplacement de la population à cause de Covid19 et les problèmes d'utilisation des aliments constituent les principales causes de cette vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages.
- ✓ Instabilité liée à l'insécurité persistante dans le territoire de Nyunzu (conflits Twa – Bantu ; Activismes de groupes armés) ;
- ✓ Capacité limitée de production causée par les maladies / décès, les pertes d'actifs/biens/revenus, le manque de moyens financiers pour louer la terre, les attaques des chenilles légionnaires d'automne, les criquets pèlerins, ou des maladies des plantes ;
- ✓ Production agricole vivrière faible et peu diversifiée : pourriture des manioc, superficies emblavées faibles, moyens de production manuels, Psychose de futurs déplacements liée aux conflits ;

- ✓ Faibles revenus : Vente d'une partie de la production agricole destinée à la consommation pour subvenir aux besoins des ménages. Pas de culture de rente pratiquée ;
- ✓ La destruction des cultures notamment celle des maniocs par les animaux sauvages les éléphants ;
- ✓ La faible couverture des territoires par les activités d'incitation nutritionnelles.



Dégradation probable de la sécurité alimentaire dans la majorité des territoires enquêtés dans les prochains mois.

- ✓ Au vu, des deux principaux chocs évoqués ci-haut, à savoir « les maladies des membres du ménage » et « les décès récurrents des membres du ménage », cela ne fera que rendre encore plus vulnérables les ménages.
- ✓ A cela s'ajoute les contraintes liées à la production agricole, notamment le problème des fertilités des terres cultivables, le faible niveau des stocks, la psychose des futurs déplacements à cause de l'insécurité et de la destruction des productions agricoles par les éléphants, le problème de fertilité des sols cultivables, le manque de main d'œuvre agricole qui concerne la majorité des ménages.

VIII. Recommandations

La réduction de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité passe par l'adoption d'une approche intégrée prenant en compte non seulement les besoins immédiats en nourriture, mais aussi les problèmes structurels qui causent la vulnérabilité.

Pour ce faire, dans un délai relativement court, il serait souhaitable de :

Problème	Recommandation	Qui ?
Insécurité : conflits (Twa – Bantu) / groupes armés dans le Tanganyika	Poursuivre les efforts de renforcement de la sécurité dans la province par l'augmentation de la capacité des FARDC	Gouvernement
	Poursuivre la réalisation des dialogues dans chaque territoire entre communautés afin de comprendre la dynamique des conflits en vue d'y apporter des solutions durables	Gouvernement/ Acteurs Humanitaires
Maladie grave et décès des membres des ménages	Améliorer la prise en charge des maladies endémiques (paludisme, anémie, etc) et infectieuses (Rougeole, Choléra, etc) par l'augmentation de l'offre de santé (centre de santé, personnel, équipement et intrants) et assurer un accès équitable pour toutes les communautés	Gouvernement/ Acteurs Humanitaires
Attaques des cultures par les animaux sauvages	Mise en place des dispositifs pour écarter les éléphants de la population ; Renforcer la surveillance et le contrôle des animaux dans les parcs de Kundelungu et de Upemba.	Gouvernement
60,4 % de ménages en insécurité alimentaire/Malnutrition	Fournir une assistance alimentaire et agricole urgente aux ménages Renforcer les programmes de la prévention et prise en charge de la malnutrition au niveau des structures sanitaires, mais aussi communautaire	Gouvernement/ Acteurs Humanitaires
Faible production agricole, en élevage et produit halieutique et peu diversifiée	-Renforcer les capacités des services de l'Etat pour le suivi et la sensibilisation des ménages à la mise en place de grandes superficies agricoles et diversifiées pour les cultures vivrières (min 1 ha) -Mettre en place des programmes de relance agricole (distribution de semences à temps, outils aratoires, etc) - Améliorer le suivi météorologique pour l'agriculture -Gros matériel agricole (tracteurs, motoculteurs, etc) et/ou introduction de la culture attelée (Taureaux ; ânes)	Gouvernement/ Partenaires de Développement / Acteurs humanitaires

	-Programme de relance de la production animale et halieutique (y compris la gestion des pertes post-captures)	
Faibles revenus	<ul style="list-style-type: none"> -Sécuriser le foncier -Développer une politique d'introduction de cultures de rente en priorisant les cultures traditionnellement présentes dans le milieu (Palmier à Huile, Agrumes, etc) tout en analysant la possibilité d'introduction de nouvelles cultures de rentes. -Encourager l'investissement par la mise en place d'unité de transformation sommaire de production décentralisée (Moulins, Huilerie, Savonnerie, fabrication du Jus de fruits, etc) -Réhabiliter les routes de desserte agricole pour faciliter l'écoulement des productions -Favoriser la présence d'institutions financières et de micro finance dans les territoires 	Gouvernement/ Acteurs de développement / Secteur privé

IX. Annexe

Tableau 9.1 : Répartition (%) des ménages par classes de Prévalence de l'insécurité alimentaire selon les caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques	Classes CARI				Total
	Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire limite	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère	
Sexe du CM					
Masculin	7,0	34,1	43,8	15,2	100,0
Féminin	2,8	27,3	42,9	26,9	100,0
Niveau d'instruction du CM					
Aucun	4,8	24,6	45,8	24,8	100,0
Primaire	2,6	33,5	47,7	16,3	100,0
Secondaire	9,9	40,9	39,3	9,9	100,0
Supérieur	23,1	40,2	35,7	1,1	100,0
CAP	0,0	28,3	35,3	36,4	100,0
Ne sait pas	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Statut Matrimonial du CM					
Célibataire	10,8	30,7	47,5	11,1	100,0
Marié (e)	6,8	33,9	43,9	15,3	100,0
Divorcé (e)	4,6	33,7	44,0	17,7	100,0
Veuf (ve)	3,1	27,1	40,7	29,1	100,0
Statut de résidence					
Déplacé dans un camp	2,2	46,4	34,5	17,0	100,0
Déplacé en famille d'accueil ou hors camps	2,8	27,7	37,5	32,0	100,0
Refugié	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Résident	6,7	34,2	43,6	15,6	100,0
Retourné	3,0	8,4	50,7	38,0	100,0
Rapatrié	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Classe de richesse					
Pauvre	2,0	22,8	48,3	26,9	100,0
Moyen	5,7	35,5	46,8	12,0	100,0
Riche	11,1	42,7	37,7	8,5	100,0
Ménage pastorale					
Non	4,3	28,4	46,7	20,5	100,0
Oui	9,8	41,1	38,6	10,5	100,0
Subir un choc					
Non	6,2	34,4	42,9	16,5	100,0
Oui	6,7	31,6	44,7	17,0	100,0
Groupe population					
Twa	0,0	14,7	37,4	47,9	100,0
Bantous	6,6	33,7	43,8	15,9	100,0
Autre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	6,4	33,2	43,6	16,8	100,0

Tableau 9.2 : Sources de revenu selon les classes CARI (%)

Sources de revenu	Classes CARI				Total
	Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire limitée	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère	
Agriculture et vente de produits agricoles	6,1	34,0	44,3	15,6	100,0
Élevage et vente de produits d'élevage et de bétail	10,7	40,0	35,6	13,8	100,0
Pêche/Chasse/cueillette et vente des produits de la pêche/chasse/cueillette	7,2	47,4	33,6	11,8	100,0
Travail salarié/Fonctionnaires	14,0	46,1	34,4	5,4	100,0
Commerce	14,7	37,3	37,7	10,3	100,0
Petits métiers	6,0	36,6	40,4	16,9	100,0
Travail journalier rémunéré agricole	2,2	17,2	46,5	34,2	100,0
Travail journalier rémunéré non agricole	4,8	25,8	51,8	17,6	100,0
Mendicité	0,0	33,8	20,3	45,9	100,0
Transport (chauffeur, activités connexes)	18,0	54,0	25,2	2,7	100,0
Assistance du PAM	0,0	26,3	35,1	38,6	100,0
Vente aide alimentaire	0,0	0,0	79,6	20,4	100,0
Don des parents ou voisins	0,1	8,2	52,3	39,4	100,0
Revenu de transfert	21,2	44,0	34,8	0,0	100,0
Emprunt / dette	0,0	0,0	10,0	90,0	100,0

Tableau 9.3 : Les classes de richesse par biens possédés (%)

Type de bien	Classe de richesse			Ensemble
	Pauvre	Moyen	Riche	
Radio	6,8	33,6	53,0	30,5
Télévision	0,6	1,9	5,5	2,9
Machine à coudre	0,0	0,7	2,6	1,2
Bicyclette	1,5	32,8	64,9	33,1
Bœufs de trait	0,0	0,5	0,6	0,3
Mobylette/moto	1,6	5,5	13,9	7,4
Moulin manuel	0,7	0,9	1,4	1,0
Matériel de pêche/chasse	11,5	15,5	11,1	12,0
Petit Outil agricole (houe, Machette/Hache)	81,4	82,6	89,3	84,9
Charrue	0,0	0,0	0,3	0,1
Pousse pousse/brouette	0,3	0,5	0,7	0,5
Téléphone Portable	5,4	29,2	45,4	26,0
Matelas	2,9	17,9	45,9	23,3
Table	1,0	19,6	66,0	31,2
Lampe	34,9	54,5	89,5	60,9
Ustensiles de cuisine (Casseroles)	96,8	99,0	98,8	98,0

Tableau 9.4 : Fréquences hebdomadaires de consommation des groupes d'aliments (Moyenne)

Zone	Céréales et tubercules	Légumineuses et noix	Lait et produits laitiers	Viandes et poissons	Légumes	Fruits	Huiles et matières grasses	Sucre et produits sucrés	Epices et condiments
Kipushi	6,99	1,13	,14	3,36	6,59	,05	6,18	1,23	6,88
Sakania	6,99	,99	,11	3,09	6,63	,13	4,24	1,00	6,69
Kambove	6,93	1,78	,20	2,18	6,31	,11	6,28	1,53	6,63
Kasenga	6,42	1,12	,06	3,27	6,39	,50	4,44	1,27	6,61
Mitwaba	6,28	,71	,02	1,09	6,37	,34	2,34	,39	6,00
Pweto	6,16	,31	0,00	1,36	6,36	,28	,76	,22	5,94
Haut-Katanga	6,60	,98	,08	2,43	6,44	,24	3,95	,93	6,46
Mutshatsha	7,00	,91	,40	4,30	6,60	,76	6,38	2,62	6,97
Lubudi	6,92	1,54	,52	4,24	6,08	,65	6,28	2,86	6,56
Dilolo	6,94	,44	,04	2,83	6,69	,52	3,79	,90	6,78
Sandoa	6,85	,60	,04	4,03	6,05	,62	3,83	,85	6,92
Kapanga	6,89	1,50	,12	2,73	6,33	1,11	5,35	,97	6,85
LUALABA	6,92	0,91	,21	3,61	6,38	0,69	4,97	1,60	6,81
Kamina	6,30	2,54	,18	2,59	5,77	,94	6,38	,79	5,08
Kaniama	6,68	3,65	,22	2,60	5,98	,48	6,25	1,19	4,36
Kabongo	5,76	4,38	,05	2,72	6,29	1,08	6,77	,52	3,88
Malemba-Nkulu	6,95	1,70	,04	2,60	5,85	,44	5,77	,64	4,62
Bukama	6,41	1,44	,07	4,34	5,18	1,25	5,79	,70	3,94
HAUT-LOMAMI	6,39	2,59	,10	3,09	5,77	,90	6,16	,71	4,32
Kalemie	6,82	,71	,01	2,10	5,82	,20	3,85	,20	6,13
Moba	6,79	,60	,01	1,26	5,90	,24	1,36	,07	6,27
Manono	6,85	1,18	,03	3,04	6,61	,60	3,97	,43	6,41
Kabalo	6,84	1,37	,00	2,57	6,49	,39	4,65	,34	6,22
Kongolo	6,91	1,82	,02	1,73	6,62	1,03	6,71	,40	6,61
Nyunzu	6,35	,35	,03	,70	6,05	,60	2,83	,07	4,73
TANGANYIKA	6,80	,99	,02	1,90	6,20	,47	3,68	,24	6,21
ENSEMBLE	6,66	1,47	,09	2,69	6,15	,60	4,74	,78	5,79

Tableau 9.5 : Echelle de la faim du ménage selon les caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques socio-démographiques		Score médian de la faim du ménage	Classe du score de la faim du ménage (%)			
			Peu ou pas de faim	Faim modérée	Faim sévère	Total
Sexe du chef du CM	Masculin	1,00	62,5	33,7	3,8	100,0
	Féminin	1,00	54,8	39,8	5,4	100,0
Statut de votre ménage	Déplacé dans un camp	1,00	66,0	24,0	10,1	100,0
	Déplacé HC	2,00	38,0	49,8	12,2	100,0
	Résident	1,00	62,9	33,3	3,7	100,0
	Retourné	3,00	35,7	59,6	4,7	100,0
Niveau d'instruction du CM	Aucun	1,00	55,8	39,1	5,1	100,0
	Primaire	1,00	58,2	36,8	4,9	100,0
	Secondaire	0,00	68,8	29,0	2,2	100,0
	Supérieur	0,00	69,4	23,8	6,8	100,0
	CAP	2,00	40,4	59,6	0,0	100,0
Classes SCA	Pauvre	2,00	42,8	48,3	8,8	100,0
	Limite	1,00	61,7	35,8	2,5	100,0
	Acceptable	0,00	76,3	22,4	1,3	100,0
Territoire	Kipushi	0,00	82,3	17,7	0,0	100,0
	Sakania	0,00	90,4	9,0	0,6	100,0
	Kambove	0,00	80,8	17,3	1,9	100,0
	Kasenga	3,00	20,0	72,9	7,1	100,0
	Mitwaba	3,00	18,6	70,9	10,5	100,0
	Pweto	3,00	6,6	70,7	22,7	100,0
	Mutshatsha	0,00	81,7	18,3	0,0	100,0
	Lubudi	0,00	75,3	24,1	0,6	100,0
	Dilolo	1,00	55,6	43,8	0,6	100,0
	Sandoa	2,00	42,9	54,8	2,4	100,0
	Kapanga	2,00	46,4	51,8	1,8	100,0
	Kamina	0,00	87,3	11,9	0,8	100,0
	Kaniama	0,00	86,9	13,1	0,0	100,0
	Kabongo	0,00	66,2	23,5	10,3	100,0
	Malemba-Nkulu	0,00	85,3	14,7	0,0	100,0
	Bukama	0,00	78,0	22,0	0,0	100,0
	Kalemie	3,00	33,6	57,6	8,8	100,0
	Moba	2,00	46,5	50,8	2,7	100,0
	Manono	1,00	65,1	32,8	2,0	100,0
	Kabalo	1,00	67,3	30,2	2,5	100,0
Kongolo	1,00	75,0	23,0	2,0	100,0	
Nyunzu	3,00	41,4	44,2	14,3	100,0	
Province	Haut-Katanga	2,00	46,9	45,2	7,9	100,0
	Lualaba	1,00	60,5	38,5	1,0	100,0
	Haut-Lomami	0,00	79,5	18,0	2,5	100,0
	Tanganyika	1,00	53,7	41,7	4,6	100,0
Ensemble		1,00	61,5	34,5	4,0	100,0

Tableau 9.6 : Part des dépenses alimentaires sur les dépenses totales (%) selon les caractéristiques socio démographiques

Caractéristiques sociodémographiques		Part des dépenses alimentaires sur les dépenses totales		Part des dépenses alimentaires per capita (CDF)	
		Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Sexe du chef de ménage	Masculin	68,8	68,8	641	525
	Féminin	77,0	77,0	710	600
Statut de résidence du ménage	Déplacé dans un camp	63,3	63,3	760	621
	Déplacé en famille d'accueil ou hors camps	74,1	74,1	555	443
	Résident	69,4	69,4	652	537
	Retourné	76,1	76,1	600	442
Classe CARI	Sécurité alimentaire	47,6	47,6	870	680
	Sécurité alimentaire limite	68,3	68,3	761	633
	Insécurité alimentaire modérée	68,1	68,1	587	472
	Insécurité alimentaire sévère	81,3	81,3	507	413
Territoire	Kipushi	59,2	59,2	674	617
	Sakania	62,4	62,4	538	504
	Kambove	58,6	58,6	549	460
	Kasenga	66,4	66,4	987	789
	Mitwaba	66,6	66,6	613	494
	Pweto	64,7	64,7	474	377
	Mutshatsha	56,6	56,6	1162	933
	Lubudi	56,1	56,1	1089	845
	Dilolo	65,4	65,4	636	556
	Sandoa	78,4	78,4	613	532
	Kapanga	69,8	69,8	708	547
	Kamina	66,3	66,3	574	490
	Kaniama	70,4	70,4	446	369
	Kabongo	62,9	62,9	725	658
	Malembe-Nkulu	72,2	72,2	505	442
	Bukama	78,2	78,2	670	590
	Kalemie	75,6	75,6	786	661
	Moba	71,6	71,6	679	550
	Manono	71,9	71,9	511	432
	Kabalo	68,3	68,3	561	474
Kongolo	78,3	78,3	408	390	
Nyunzu	84,2	84,2	342	300	
Province	Haut-Katanga	63,6	63,6	649	536
	Lualaba	64,2	64,2	827	667
	Haut-Lomami	72,7	72,7	606	522
	Tanganyika	74,4	74,4	587	462
Ensemble	69,8	69,8	650	533	

Tableau 9.7 : Dépenses alimentaires selon les caractéristiques socio-démographiques

Caractéristiques sociodémographiques		Dépenses alimentaires mensuelles totales (CDF)	Total dépenses non alimentaires mensuelles (CDF)	Dépenses totales mensuelles (CDF)
Sexe du chef de ménage	Masculin	99609	60027	159636
	Féminin	79749	36672	116421
Statut de résidence du ménage	Déplacé dans un camp	96240	75784	172025
	Déplacé en famille d'accueil ou hors camps	78459	40806	119264
	Résident	97694	57882	155576
	Retourné	88468	36884	125352
Classe CARI	Sécurité alimentaire	117639	137785	255424
	Sécurité alimentaire limitée	114207	68896	183103
	Insécurité alimentaire modérée	88288	49882	138169
	Insécurité alimentaire sévère	77846	20948	98793
Territoire	Kipushi	85001	70615	155616
	Sakania	77965	63288	141253
	Kambove	82334	68945	151279
	Kasenga	123541	76352	199893
	Mitwaba	100785	57713	158498
	Pweto	75443	48820	124262
	Mutshatsha	155277	135217	290494
	Lubudi	158776	133653	292429
	Dilolo	106601	64706	171307
	Sandoa	100476	41675	142151
	Kapanga	120934	68053	188987
	Kamina	97878	62721	160599
	Kaniama	57858	43837	101695
	Kabongo	96852	72326	169179
	Malemba-Nkulu	94006	46642	140648
	Bukama	84633	27891	112523
	Kalemie	118601	49145	167746
	Moba	85957	40750	126707
	Manono	89515	45509	135024
	Kabalo	104651	57532	162184
	Kongolo	76465	28463	104928
Nyunzu	61151	18127	79278	
Province	Haut-Katanga	91273	64283	155556
	Lualaba	126433	87021	213453
	Haut-Lomami	89094	49955	139049
	Tanganyika	91379	40937	132316
Ensemble	97023	56987	154010	

Tableau 9.10 : Classe part des dépenses alimentaires sur les dépenses totales selon les caractéristiques socio-démographiques

Caractéristiques sociodémographiques		Classe part des dépenses alimentaires sur les dépenses totales (%)				
		Part < 50 %	Part 50 - 65 %	Part 65 - 75 %	Part > 75 %	Total
Sexe du chef de ménage	Masculin	16,9	25,9	20,5	36,7	100,0
	Féminin	11,3	16,6	17,0	55,1	100,0
Statut de résidence du ménage	Déplacé dans un camp	29,1	22,3	15,2	33,5	100,0
	Déplacé en famille d'accueil ou hors camps	11,8	19,9	21,8	46,5	100,0
	Résident	16,3	25,3	20,0	38,4	100,0
	Retourné	13,1	10,7	22,2	54,0	100,0
Classe CARI	Sécurité alimentaire	59,9	40,1	0,0	0,0	100,0
	Sécurité alimentaire limitée	16,7	26,9	22,4	34,1	100,0
	Insécurité alimentaire modérée	15,7	27,3	21,8	35,2	100,0
	Insécurité alimentaire sévère	0,0	7,4	18,6	74,0	100,0
Territoire	Kipushi	34,1	28,9	12,8	24,2	100,0
	Sakania	29,5	23,7	18,6	28,2	100,0
	Kambove	30,8	34,0	16,0	19,2	100,0
	Kasenga	16,1	28,4	27,1	28,4	100,0
	Mitwaba	17,0	28,9	21,9	32,1	100,0
	Pweto	22,8	27,9	20,7	28,6	100,0
	Mutshatsha	31,4	43,8	14,8	10,1	100,0
	Lubudi	31,2	46,5	15,3	7,1	100,0
	Dilolo	12,9	35,6	24,5	27,0	100,0
	Sandoa	5,4	16,7	20,2	57,7	100,0
	Kapanga	11,9	29,2	20,2	38,7	100,0
	Kamina	24,3	23,5	18,1	34,0	100,0
	Kaniama	24,3	18,8	13,5	43,4	100,0
	Kabongo	21,1	30,9	14,7	33,3	100,0
	Malembe-Nkulu	16,2	22,1	17,2	44,6	100,0
	Bukama	2,4	12,7	23,4	61,5	100,0
	Kalemie	9,2	16,1	23,7	51,0	100,0
	Moba	11,3	21,0	26,1	41,7	100,0
	Manono	10,9	22,2	22,0	44,9	100,0
	Province	Kabalo	13,1	29,3	23,6	34,0
Kongolo		4,7	16,3	20,2	58,8	100,0
Nyunzu		5,2	9,6	12,0	73,3	100,0
Haut-Katanga		24,8	28,6	19,8	26,8	100,0
Province	Lualaba	18,2	34,5	19,5	27,7	100,0
	Haut-Lomami	15,8	21,4	18,1	44,6	100,0
	Tanganyika	9,3	19,3	22,6	48,8	100,0
Ensemble		16,2	24,7	20,0	39,1	100,0

Tableau 9.11 : Assistance alimentaire et non alimentaire selon les caractéristiques sociodémographiques (%)

Caractéristiques sociodémographiques		Ont reçu de l'assistance alimentaire au cours des 6 derniers mois		Reçoivent encore cette aide au moment de l'enquête		Ont reçu un autre type d'assistance au cours des 6 derniers mois	
		Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
Sexe du chef de ménage	Masculin	91,3	8,7	96,4	3,6	94,2	5,8
	Féminin	90,0	10,0	94,7	5,3	92,0	8,0
Statut de résidence du ménage	Déplacé dans un camp	80,9	19,1	90,1	9,9	82,8	17,2
	Déplacé HC	85,1	14,9	94,9	5,1	89,4	10,6
	Résident	91,9	8,1	96,5	3,5	94,2	5,8
	Retourné	76,8	23,2	91,7	8,3	92,9	7,1
Classe CARI	Sécurité alimentaire	80,1	19,9	89,5	10,5	85,0	15,0
	Sécurité alimentaire limite	90,9	9,1	95,5	4,5	93,0	7,0
	Insécurité alimentaire modérée	92,8	7,2	97,3	2,7	95,2	4,8
	Insécurité alimentaire sévère	91,2	8,8	97,0	3,0	96,1	3,9
Territoire	Kipushi	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
	Sakania	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
	Kambove	99,4	0,6	100,0	0,0	100,0	0,0
	Kasenga	96,8	3,2	98,7	1,3	98,1	1,9
	Mitwaba	67,5	32,5	91,2	8,8	95,7	4,3
	Pweto	93,5	6,5	97,1	2,9	96,9	3,1
	Mutshatsha	92,9	7,1	96,4	3,6	93,5	6,5
	Lubudi	92,4	7,6	98,2	1,8	95,3	4,7
	Dilolo	95,9	4,1	99,4	0,6	97,1	2,9
	Sandoa	98,8	1,2	98,8	1,2	98,8	1,2
	Kapanga	95,8	4,2	100,0	0,0	98,8	1,2
	Kamina	88,6	11,4	96,2	3,8	93,5	6,5
	Kaniama	96,2	3,8	98,6	1,4	97,6	2,4
	Kabongo	64,7	35,3	73,5	26,5	64,7	35,3
	Malemba-Nkulu	93,6	6,4	97,1	2,9	97,1	2,9
	Bukama	100,0	0,0	100,0	0,0	98,5	1,5
	Kalemie	79,4	20,6	94,7	5,3	95,1	4,9
	Moba	98,9	1,1	99,3	0,7	99,3	0,7
	Manono	83,0	17,0	95,7	4,3	85,0	15,0
	Kabalo	93,8	6,2	97,3	2,7	91,7	8,3
Kongolo	98,1	1,9	98,8	1,2	95,3	4,7	
Nyunzu	72,9	27,1	95,2	4,8	88,8	11,2	
Province	Haut-Katanga	93,9	6,1	98,1	1,9	98,4	1,6
	Lualaba	95,2	4,8	98,6	1,4	96,6	3,4
	Haut-Lomami	88,2	11,8	92,5	7,5	89,5	10,5
	Tanganyika	89,6	10,4	97,2	2,8	93,8	6,2
Ensemble	91,1	8,9	96,2	3,8	94,0	6,0	

Tableau 9.12 : Superficie emblavée (en hectare) selon les caractéristiques socio-démographiques

Caractéristiques sociodémographiques		Superficie emblavée			
		Moyenne	Médiane	Minimum	Maximum
Sexe du chef de ménage	Masculin	,81	,50	0,00	13,50
	Feminin	,64	,50	,01	4,00
Statut de résidence	Déplacé C	1,04	,50	0,00	6,50
	Déplacé HC	,63	,50	,20	2,00
	Résident	,80	,50	0,00	13,50
	Retourné	,49	,25	,06	3,50
Territoire	Kipushi	1,08	1,00	,13	4,00
	Sakania	,96	1,00	,04	7,00
	Kambove	,83	,75	0,00	5,00
	Kasenga	,81	,58	,01	5,00
	Mitwaba	,55	,50	,02	5,00
	Pweto	,50	,50	,06	2,00
	Mutshatsha	,94	1,00	,10	5,00
	Lubudi	1,30	1,00	,08	6,00
	Dilolo	,61	,50	,04	4,00
	Sandoa	,54	,38	,03	3,00
	Kapanga	,61	,50	,06	6,00
	Kamina	1,19	1,00	,25	6,50
	Kaniama	,78	,57	,25	3,00
	Kabongo	,86	,50	,13	5,00
	Malemba-Nkulu	1,10	1,00	,20	5,00
	Bukama	,95	1,00	0,00	4,00
	Kalemie	,52	,33	,01	2,00
	Moba	,70	,50	0,00	2,00
	Manono	,56	,40	,06	6,00
	Kabalo	,46	,30	,02	3,00
Kongolo	1,02	,50	,01	13,50	
Nyunzu	,43	,25	0,00	4,25	
Ensemble		,79	,50	0,00	13,50

Tableau 9.13 : Quantité en STOCK pour les principales cultures par territoire

ZONE		MANIOC		ARACHIDE		MAIS	
		Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Territoire	Kipushi	71,03	5,00	7,81	0,00	114,02	85,00
	Sakania	24,14	0,00	0,00	0,00	160,96	125,00
	Kambove	43,39	1,00	27,50	12,50	169,37	120,00
	Kasenga	18,10	0,00	48,90	0,00	41,47	0,00
	Mitwaba	4,22	0,00	0,00	0,00	40,40	0,00
	Pweto	3,79	0,00	,51	0,00	1,70	0,00
	Mutshatsha	108,58	0,00	33,07	15,00	196,47	100,00
	Lubudi	310,75	30,00	74,69	55,00	218,39	100,00
	Dilolo	113,88	0,00	64,74	9,00	64,20	30,00
	Sandoa	7,44	3,00	6,78	0,00	20,72	0,00
	Kapanga	8,41	5,00	23,43	1,00	38,91	3,00
	Kamina	19,14	0,00	33,77	5,00	39,68	0,00
	Kaniama	40,29	0,00	40,16	20,00	49,29	35,00
	Kabongo	17,92	15,00	41,91	20,00	60,45	15,00
	Malemba-Nkulu	6,53	0,00	,38	0,00	11,11	0,00
	Bukama	59,99	25,00	20,11	11,00	58,49	30,00
	Kalemie	50,10	0,00	,61	0,00	47,51	0,00
	Moba	39,58	0,00	13,68	0,00	107,96	0,00
	Manono	8,61	0,00	12,33	0,00	19,08	0,00
	Kabalo	6,19	0,00	27,38	0,00	2,24	0,00
	Kongolo	36,21	0,00	147,25	100,00	152,12	50,00
Nyunzu	17,92	0,00	13,69	0,00	27,50	0,00	
Province	Haut-Katanga	24,05	0,00	24,68	0,00	112,34	60,00
	Lualaba	79,92	2,00	35,03	2,00	131,14	45,00
	Haut-Lomami	28,09	5,00	31,57	10,00	42,63	12,00
	Tanganyika	27,33	0,00	58,62	0,00	94,48	0,00
Ensemble		37,40	0,00	37,74	8,00	85,06	20,00

Tableau 9.14 : Pratique de l'élevage selon les caractéristiques sociodémographiques des ménages (%)

ZONE		Pratique de l'élevage (%)	Type d'élevage pratiqué					
			Bovins	Porcins	Ovins	Caprins	Volailles	Lapins/Cobayes
Territoire	Kipushi	50,7	0,0	2,2	0,0	30,5	95,4	0,0
	Sakania	65,4	4,9	7,8	0,0	23,5	89,2	0,0
	Kambove	47,4	5,4	6,8	1,4	21,6	85,1	0,0
	Kasenga	35,5	5,5	7,3	0,0	34,5	70,9	0,0
	Mitwaba	20,7	2,6	4,8	1,9	37,4	68,4	0,0
	Pweto	22,1	1,0	0,0	1,0	17,4	90,8	0,0
	Mutshatsha	49,7	6,0	3,6	1,2	22,6	90,5	1,2
	Lubudi	49,4	2,4	15,5	2,4	17,9	83,3	1,2
	Dilolo	46,1	8,9	17,8	4,1	28,5	77,1	0,0
	Sandoa	50,0	0,0	8,3	2,4	35,7	81,0	0,0
	Kapanga	47,0	2,5	19,0	7,6	25,3	74,7	2,5
	Kamina	55,7	20,9	6,3	3,9	15,1	79,5	2,9
	Kaniama	47,2	21,5	8,9	3,1	19,3	74,0	1,0
	Kabongo	74,0	13,2	4,6	3,3	13,2	87,4	14,6
	Malemba-Nkulu	39,2	22,5	3,8	7,5	0,0	81,3	2,5
	Bukama	29,3	15,0	1,7	0,0	21,7	73,3	0,0
	Kalemie	11,8	6,8	5,4	0,0	2,7	85,1	0,0
	Moba	5,5	4,7	10,1	0,0	21,8	78,7	0,0
	Manono	23,6	0,0	4,7	13,1	19,7	89,8	0,0
	Kabalo	29,2	0,0	10,5	15,6	21,9	81,7	0,0
Kongolo	42,6	17,7	18,7	8,5	3,8	80,2	0,0	
Nyunzu	11,6	0,0	10,3	6,9	3,4	86,2	0,0	
Province	Haut-Katanga	39,6	3,4	5,2	0,5	26,8	85,3	0,0
	Lualaba	48,3	4,4	12,7	3,3	26,4	81,4	0,8
	Haut-Lomami	48,2	17,6	4,8	3,6	13,2	81,0	6,2
	Tanganyika	19,2	8,2	11,8	8,7	11,0	83,2	0,0
Ensemble		37,7	10,0	7,8	3,6	18,9	82,4	2,6

Tableau 9.15 : Recours aux stratégies de survie par territoire

Zones	Indice des Stratégies de Survie Réduit			Ont recouru à au moins une stratégie de survie basée sur la consommation alimentaire (%)		
	Sexe du chef de ménage		Ensemble	Sexe du chef de ménage		Ensemble
	Masculin	Féminin		Masculin	Féminin	
Kipushi	6,88	7,06	6,91	83,9	85,2	84,1
Sakania	5,64	3,99	5,46	74,1	70,6	73,7
Kambove	8,65	6,52	8,34	92,5	87,0	91,7
Kasenga	8,85	9,90	8,99	87,4	95,0	88,4
Mitwaba	14,91	16,51	15,14	97,9	100,0	98,2
Pweto	14,84	16,54	14,99	96,4	96,0	96,4
HAUT-KATANGA	10,08	9,80	10,04	88,8	89,2	88,9
Mutshatsha	3,90	4,05	3,92	70,5	80,0	71,6
Lubudi	4,64	5,76	4,78	73,8	85,7	75,3
Dilolo	6,47	9,31	6,74	83,7	87,5	84,0
Sandoa	8,49	6,85	8,30	95,3	90,0	94,6
Kapanga	8,01	8,44	8,05	94,1	100,0	94,6
LUALABA	6,25	6,82	6,32	83,1	87,6	83,5
Kamina	4,28	5,09	4,36	56,8	64,9	57,6
Kaniama	5,79	8,20	6,05	48,2	61,7	49,7
Kabongo	4,38	5,53	4,47	51,9	60,0	52,5
Malemba-Nkulu	8,37	9,30	8,50	82,5	81,5	82,4
Bukama	8,86	11,39	9,33	92,2	97,4	93,2
HAUT-LOMAMI	6,52	8,90	6,82	69,3	80,7	70,8
Kalemie	14,08	13,24	13,94	82,6	86,8	83,3
Moba	10,72	10,62	10,70	82,7	80,9	82,3
Manono	10,29	6,94	9,95	93,3	96,4	93,6
Kabalo	11,71	11,65	11,70	95,1	100,0	95,7
Kongolo	7,31	5,71	7,13	94,6	78,8	92,9
Nyunzu	18,28	13,70	17,67	98,2	100,0	98,4
TANGANYIKA	11,35	10,40	11,21	89,2	86,6	88,8
Ensemble	8,6	9,3	8,7	81,8	85,5	82,3

Tableau 9.16 : Source principale d'approvisionnement en eau selon les caractéristiques socio-démographiques

Caractéristiques socio-démographiques		Temps pour aller chercher l'eau (en minute)	Classe source d'approvisionnement en eau (%)		
		Moyenne	Source améliorée	Source non améliorée	Total
Sexe du chef de ménage	Masculin	33,29	30,4	69,6	100,0
	Feminin	31,91	32,4	67,6	100,0
Territoire	Kipushi	14,66	34,2	65,8	100,0
	Sakania	17,66	21,8	78,2	100,0
	Kambove	16,16	53,8	46,2	100,0
	Kasenga	18,12	39,3	60,7	100,0
	Mitwaba	30,39	18,0	82,0	100,0
	Pweto	31,19	18,3	81,7	100,0
	Mutshatsha	26,88	24,9	75,1	100,0
	Lubudi	29,09	61,2	38,8	100,0
	Dilolo	44,24	27,0	73,0	100,0
	Sandoa	40,42	17,9	82,1	100,0
	Kapanga	29,87	28,6	71,4	100,0
	Kamina	33,73	32,0	68,0	100,0
	Kaniama	33,75	23,9	76,1	100,0
	Kabongo	41,55	33,8	66,2	100,0
	Malemba-Nkulu	25,84	39,7	60,3	100,0
	Bukama	27,11	13,2	86,8	100,0
	Kalemie	37,05	36,4	63,6	100,0
	Moba	33,03	40,0	60,0	100,0
	Manono	33,84	22,9	77,1	100,0
	Kabalo	65,18	25,0	75,0	100,0
Kongolo	45,31	24,7	75,3	100,0	
Nyunzu	58,57	43,8	56,2	100,0	
Province	Haut-Katanga	21,43	31,0	69,0	100,0
	Lualaba	35,38	31,4	68,6	100,0
	Haut-Lomami	31,96	28,2	71,8	100,0
	Tanganyika	41,06	32,5	67,5	100,0
Ensemble		33,11	30,7	69,3	100,0

Tableau 9.17 : Source principale de combustible selon les caractéristiques socio-démographiques

Caractéristiques socio-démographiques		Temps en minutes pour aller chercher combustible (en minutes)	Principale source de combustible (%)				
			Bois	Charbon de bois	Gaz	Pétrole	Électricité
Classe SCA	Pauvre	88,12	87,5	12,5	0,0	0,0	0,0
	Limite	69,49	77,7	22,3	0,0	0,0	0,0
	Acceptable	61,86	66,5	33,4	0,0	0,1	0,1
Classe CARI	Sécurité alimentaire	55,28	58,9	41,1	0,0	0,0	0,0
	Sécurité alimentaire limite	60,94	66,3	33,5	0,0	0,1	0,1
	Insécurité alimentaire modérée	74,96	81,1	18,9	0,0	0,0	0,0
	Insécurité alimentaire sévère	94,16	91,2	8,8	0,0	0,0	0,0
Territoire	Kipushi	16,45	51,9	48,1	0,0	0,0	0,0
	Sakania	15,20	60,9	38,5	0,0	0,0	0,6
	Kambove	20,38	31,4	68,6	0,0	0,0	0,0
	Kasenga	40,78	21,3	78,7	0,0	0,0	0,0
	Mitwaba	69,03	78,1	21,9	0,0	0,0	0,0
	Pweto	67,67	87,1	12,9	0,0	0,0	0,0
	Mutshatsha	26,56	37,3	62,7	0,0	0,0	0,0
	Lubudi	40,30	27,6	72,4	0,0	0,0	0,0
	Dilolo	42,09	56,5	43,5	0,0	0,0	0,0
	Sandoa	74,71	91,7	8,3	0,0	0,0	0,0
	Kapanga	96,43	89,3	10,7	0,0	0,0	0,0
	Kamina	60,04	79,4	20,6	0,0	0,0	0,0
	Kaniama	41,94	72,9	27,1	0,0	0,0	0,0
	Kabongo	82,74	94,6	5,4	0,0	0,0	0,0
	Malemba-Nkulu	47,71	83,3	16,7	0,0	0,0	0,0
	Bukama	59,79	83,9	16,1	0,0	0,0	0,0
	Kalemie	108,91	82,9	17,1	0,0	0,0	0,0
	Moba	131,97	94,5	5,5	0,0	0,0	0,0
	Manono	105,81	98,4	1,6	0,0	0,0	0,0
	Kabalo	129,65	99,1	0,9	0,0	0,0	0,0
Kongolo	119,06	98,8	0,8	0,0	0,4	0,0	
Nyunzu	122,41	98,8	1,2	0,0	0,0	0,0	
Province	Haut-Katanga	38,99	54,6	45,3	0,0	0,0	0,1
	Lualaba	52,55	58,8	41,2	0,0	0,0	0,0
	Haut-Lomami	60,51	84,3	15,7	0,0	0,0	0,0
	Tanganyika	119,55	94,3	5,6	0,0	0,1	0,0
Ensemble		72,26	76,5	23,5	0,0	0,0	0,0

Tableau 9.18 : SCA vs Caractéristiques sociodémographiques (%)

CARACTERISTIQUES SOCIO DEMOGRAPHIQUES		SCA Moyen	Classes de consommation alimentaire			
			Pauvre	Limite	Acceptable	Total
Sexe du chef de ménage	Masculin	38,87	28,8	32,0	39,2	100,0
	Féminin	34,82	41,2	29,1	29,7	100,0
Niveau d'instruction du chef de ménage	Aucun	34,95	39,3	32,6	28,1	100,0
	Primaire	36,51	33,6	31,1	35,3	100,0
	Secondaire	42,34	20,7	31,0	48,3	100,0
	Supérieur	49,67	8,2	31,1	60,7	100,0
	CAP	31,93	41,3	44,6	14,2	100,0
	Ne sait pas		0,0	0,0	0,0	0,0
Statut matrimonial du chef de ménage	Célibataire	42,49	25,0	30,7	44,2	100,0
	Marié (e)	38,78	29,1	32,1	38,8	100,0
	Divorcé (e)	36,53	34,8	26,3	38,9	100,0
	Veuf (ve)	34,65	40,8	29,6	29,6	100,0
Statut de résidence du ménage	Déplacé dans un camp	40,90	18,2	39,2	42,6	100,0
	Déplacé en famille d'accueil ou hors camps	33,72	47,8	21,0	31,2	100,0
	Refugié		0,0	0,0	0,0	0,0
	Resident	38,80	29,2	31,6	39,2	100,0
	Retourné	28,46	56,5	33,8	9,7	100,0
	Rapatrié		0,0	0,0	0,0	0,0
Classe de la taille de ménage	1-3 pers	39,06	29,9	29,9	40,2	100,0
	4-6 pers	38,45	29,6	31,2	39,3	100,0
	7-9 pers	37,62	31,9	33,5	34,7	100,0
	10 pers et plus	38,33	31,2	31,9	36,9	100,0
Nombre de source revenus	Un source	36,00	36,1	32,1	31,8	100,0
	Deux sources	40,71	24,3	32,1	43,6	100,0
	Trois sources	42,56	21,9	25,6	52,5	100,0
ENSEMBLE		38,34	30,4	31,6	38,0	100,0

Tableau 9.18 : Diversité Alimentaire des Femmes de 15-49 ans

Caractéristiques sociodémographiques		Score de Diversité Alimentaire	Atteinte de la diversité alimentaire minimale		
			N'ont pas atteint	Ont atteint	Total
Sexe du Chef de Ménage	Masculin	3,41	79,8	20,2	100,0
	Féminin	3,21	84,8	15,2	100,0
Classe de la taille de ménage	1-3 pers	3,54	78,1	21,9	100,0
	4-6 pers	3,40	79,3	20,7	100,0
	7-9 pers	3,37	80,2	19,8	100,0
	10 pers et plus	3,26	84,9	15,1	100,0
Classes CARI	Sécurité alimentaire	4,09	68,0	32,0	100,0
	Sécurité alimentaire limite	3,99	68,8	31,2	100,0
	Insécurité alimentaire modérée	3,05	86,6	13,4	100,0
	Insécurité alimentaire sévère	2,78	91,8	8,2	100,0
Territoire	Kipushi	3,71	75,4	24,6	100,0
	Sakania	3,59	72,5	27,5	100,0
	Kambove	3,82	67,5	32,5	100,0
	Kasenga	3,69	71,3	28,7	100,0
	Mitwaba	2,92	89,9	10,1	100,0
	Pweto	2,65	93,6	6,4	100,0
	Mutshatsha	3,04	94,2	5,8	100,0
	Lubudi	3,74	79,2	20,8	100,0
	Dilolo	2,80	96,1	3,9	100,0
	Sandoa	3,34	89,0	11,0	100,0
	Kapanga	3,23	88,0	12,0	100,0
	Kamina	3,90	67,6	32,4	100,0
	Kaniama	4,33	53,4	46,6	100,0
	Kabongo	4,60	47,0	53,0	100,0
	Malemba-Nkulu	3,22	83,3	16,7	100,0
	Bukama	3,90	73,5	26,5	100,0
	Kalemie	2,82	93,1	6,9	100,0
	Moba	2,64	96,2	3,8	100,0
	Manono	3,13	90,4	9,6	100,0
	Kabalo	3,17	85,4	14,6	100,0
Kongolo	3,65	66,8	33,2	100,0	
Nyunzu	2,47	97,8	2,2	100,0	
Province	Haut-Katanga	3,34	79,2	20,8	100,0
	Lualaba	3,17	90,3	9,7	100,0
	Haut-Lomami	3,96	66,6	33,4	100,0
	Tanganyika	2,99	88,3	11,7	100,0
Ensemble		3,38	80,4	19,6	100,0

Tableau 9.20 : Prévalence de la malnutrition Aigüe Globale, Modérée et Sévère exprimée en z-score par territoire

Territoire	Sexe de l'enfant	Enfants de 6 à 59 mois enquêtés	Malnutrition Aigüe Globale		Malnutrition Aigüe Modérée		Malnutrition Aigüe Sévère		Œdèmes Bilatéraux	
			n	% [95% IC]	n	% [95% IC]	n	% [95% IC]	n	%
Kipushi	Masculin	66	4	6,6 % [3,3 - 12,3]	4	6,1%[2,8 - 17,0]	0	0,0 %[0,0 - 5,5]	0	0,0
	Féminin	56	4	7,1% [2,8 - 17,0]	3	5,4 % [1,8 - 14,6]	1	1,8 %[0,3 - 9,4]	1	1,8
	Ensemble	122	8	6,6 % [3,3 - 12,3]	7	5,7 % [2,8 - 11,3]	1	0,8% [0,1 - 4,5]	1	0,8
Sakania	Masculin	83	1	1,2 % [0,2 - 6,5]	0	0,0 % [0,0 - 4,4]	1	1,2% [0,2 - 6,5]	1	1,2
	Féminin	77	1	1,3 % [0,2 - 7,0]	0	0,0 % [0,0 - 4,8]	1	1,3% [0,2 - 7,0]	1	1,3
	Ensemble	160	2	1,3% [0,3 - 4,4]	0	0,0 % [0,0 - 2,3]	2	1,3% [0,3 - 4,4]	2	1,3
Kambove	Masculin	79	3	3,8% [1,3 - 10,6]	0	0,0 % [0,0 - 4,6]	3	3,8% [1,3 - 10,6]	3	3,8
	Féminin	90	1	1,1% [0,2 - 6,0]	0	0,0% [0,0 - 4,1]	1	1,1% [0,2 - 6,0]	1	1,1
	Ensemble	169	4	2,4% [0,9 - 5,9]	0	0,0% [0,0 - 2,2]	4	2,4% [0,9 - 5,9]	4	2,4
Kasenga	Masculin	86	2	2,3 % [0,6 - 8,1]	1	1,2% [0,2 - 6,3]	1	1,2% [0,2 - 6,3]	1	1,2
	Féminin	81	3	3,7% [1,3 - 10,3]	2	2,5% [0,7 - 8,6]	1	1,2% [0,2 - 6,7]	0	0,0
	Ensemble	167	5	3,0% [2,6 - 3,5]	3	1,8% [1,5 - 2,1]	2	1,2 % [1,0 - 1,4]	1	0,6
Mitwaba	Masculin	199	6	3,0% [1,4-6,4]	4	2,0% [0,8-5,1]	2	1,0% [0,3 - 3,6]	2	1,0
	Féminin	217	5	2,3% [1,0-5,3]	3	1,4% [0,5-4,0]	2	0,9% [0,3 - 3,3]	1	0,5
	Ensemble	416	11	2,6% [2,5-2,8]	7	1,7% [1,6 - 1,8]	4	1,0% [0,9 - 1,0]	3	0,7
Pweto	Masculin	133	9	6,8% [3,6 - 12,4]	4	3,0% [1,2-7,5]	5	3,8% [1,6 - 8,5]	3	2,3
	Féminin	149	8	5,4% [2,7 -10,2]	6	4,0% [1,9-8,5]	2	1,3% [0,4-4,8]	1	0,7
	Ensemble	282	17	6,0% [5,5 -6,6]	10	3,5% [3,2 -3,9]	7	2,5% [2,3 - 2,7]	4	1,4
Mutshatsha	Masculin	99	4	4,0% [1,6 -9,9]	3	3,0% [1,0 -9,9]	1	1,0% [0,2 - 5,5]	0	0,0
	Féminin	95	2	2,1% [0,2 -5,7]	1	1,1 % [0,2 - 5,7]	1	1,1% [0,2 - 5,7]	1	1,1
	Ensemble	194	6	3,1% [2,7 -3,5]	4	2,1% [0,9 - 1,2]	2	1,0% [0,9 -1,2]	1	0,5
Lubudi	Masculin	89	3	3,4% [1,2 -9,4]	3	3,4% [1,2 - 9,4]	0	0,0% [0,0 -4,1]	0	0,0
	Féminin	108	6	5,6% [2,6- 11,6]	4	3,7% [1,4 -9,1]	2	1,9% [0,5 -6,5]	2	1,9
	Ensemble	197	9	4,6% [4,0 - 5,2]	7	3,6% [3,1 - 4,0]	2	1,0% [0,9 -1,1]	2	1,0
Dilolo	Masculin	119	4	3,4% [1,3 - 8,3]	1	0,8% [0,1 - 4,6]	3	2,5 % [0,9 - 7,2]	3	2,5
	Féminin	102	4	3,9% [1,5 - 9,7]	4	3,9% [1,5 - 9,7]	0	0,0% [0,0 - 3,6]	0	0,0

	Ensemble	221	8	3,6%[1,8 - 7,0]	5	2,3%[1,0 - 5,2]	3	1,4%[0,5 - 3,9]	3	1,4
Sandoa	Masculin	90	2	2,2% [0,6-7,7]	0	0,0% [0,0-4,1]	2	2,2% [0,6-7,7]	2	2,2
	Féminin	105	3	2,9% [1,0-8,1]	0	0,0% [0,0-3,5]	3	2,9% [1,0-8,1]	3	2,9
	Ensemble	195	5	2,6% [1,1-5,9]	0	0,0% [0,0-1,9]	5	2,6% [1,1-5,9]	5	2,6
Kapanga	Masculin	111	2	1,8% [0,5-6,3]	0	0,0% [0,0-3,3]	2	1,8% [0,5-6,3]	2	1,8
	Féminin	85	3	3,5% [1,2-9,9]	0	0,0% [0,0-4,3]	3	3,5% [1,2-9,9]	3	3,5
	Masculin	196	5	2,6% [1,1-5,8]	0	0,0% [0,0-1,9]	5	2,6% [1,1-5,8]	5	2,6
Kamina	Masculin	109	3	2,8% [0,9-7,8]	0	0,0% [0,0-3,4]	3	2,8% [0,9-7,8]	3	2,8
	Féminin	113	1	0,9% [0,2-4,8]	0	0,0% [0,0-3,3]	1	0,9% [0,2-4,8]	1	0,9
	Ensemble	222	4	1,8% [0,7-4,5]	0	0,0% [0,0-1,7]	4	1,8% [0,7-4,5]	4	1,8
Kaniama	Masculin	81	5	6,2% [2,7-13,6]	2	2,5% [0,7-8,6]	3	3,7% [1,3-10,3]	3	3,7
	Féminin	81	2	2,5% [0,7-8,6]	2	2,5% [0,7-8,6]	0	0,0% [0,0-4,5]	0	0,0
	Ensemble	162	7	4,3% [2,1-8,6]	4	2,5% [1,0-6,2]	3	1,9% [0,6-5,3]	3	1,9
Kabongo	Masculin	101	18	1,0% [0,2-5,4]	0	0,0% [0,0-3,7]	1	1,0% [0,2-5,4]	1	1,0
	Féminin	94	13	1,1% [0,2-5,8]	0	0,0% [0,0-3,9]	1	1,1% [0,2-5,8]	1	1,1
	Ensemble	195	31	1,0% [0,3-3,7]	0	0,0% [0,0-1,9]	2	0,0% [0,0-1,9]	2	1,0
Malemba-Nkulu	Masculin	130	7	5,4% [2,6-10,7]	7	5,4% [2,6-10,7]	0	0,0% [0,0-2,9]	0	0,0
	Féminin	110	3	2,7% [0,9-7,7]	2	1,8% [0,5-6,4]	1	0,9% [0,0-5,0]	1	0,9
	Ensemble	240	10	4,2% [2,3-7,5]	9	3,8% [2,0-7,0]	1	0,4% [0,1-2,3]	1	0,4
Bukama	Masculin	98	4	4,1% [1,6-10,0]	3	3,1% [1,0-8,6]	1	1,0% [0,2-5,6]	1	1,0
	Féminin	92	2	2,2% [0,6-7,6]	2	2,2% [0,6-7,6]	0	0,0% [0,0-4,0]	0	0,0
	Ensemble	190	6	3,2% [1,5-6,7]	5	2,6% [1,1-6,0]	1	0,5% [0,1-2,9]	1	0,5
Kalemie	Masculin	148	10	6,8%[3,7 - 12,0]	6	4,1%[1,9 - 8,6]	4	2,7%[1,1 - 6,7]	3	2,0
	Féminin	157	18	11,5%[7,4 - 17,4]	10	6,4%[3,5 - 11,3]	8	5,1 %[2,6 - 9,7]	4	2,5
	Ensemble	305	28	9,2%[6,4 - 12,9]	16	5,2%[3,3 - 8,4]	12	3,9%[2,3 - 6,8]	7	2,3
Moba	Masculin	118	12	10,2%[5,9 - 16,9]	6	5,1 %[2,4 - 10,7]	6	5,1%[2,4 - 10,7]	1	0,8
	Féminin	135	14	10,4 % [6,3 - 16,7]	9	3,5%[3,5 - 12,2]	5	3,7 % [1,6 - 8,4]	3	2,2
	Ensemble	253	26	10,3%[7,1 - 14,6]	15	5,9 % [3,6 - 9,6]	11	4,3%[2,4 - 7,6]	4	1,6
Manono	Masculin	174	8	4,6 % [2,3 - 8,8]	8	4,6% [2,3 - 8,8]	0	0,0% [0,0 - 2,2]	0	0,0
	Féminin	170	5	2,9 % [1,3 - 6,7]	5	2,9% [1,3 - 6,7]	0	0,0% [0,0 - 2,2]	0	0,0

	Ensemble	344	13	3,8%[2,2 - 6,4]	13	3,8 % [2,2 - 6,4]	0	0,0%[0,0 - 1,1]	0	0,0
Kabalo	Masculin	181	10	5,5%[3,0 - 9,9]	6	3,3%[1,5 - 7,0]	4	2,2%[0,9 - 5,5]	3	1,7
	Féminin	207	17	8,2%[5,2 - 12,8]	10	4,8%[2,6 - 8,7]	7	3,4%[1,6 - 6,8]	7	3,4
	Ensemble	388	27	7,0 % [4,8 - 9,9]	16	4,1%[2,6 - 6,6]	11	2,8%[1,6 - 5,0]	10	2,6
Kongolo	Masculin	152	18	11,8% [7,6-17,9]	11	7,2% [4,1-12,5]	7	4,6% [2,2-9,2]	6	3,9
	Féminin	145	17	11,7% [7,5-18,0]	7	4,8% [2,4-9,6]	10	6,9% [3,8-12,2]	7	4,8
	Ensemble	297	35	11,8% [8,6-15,9]	18	6,1% [3,9-9,4]	17	5,7% [3,6-9,0]	13	4,4
Nyunzu	Masculin	150	22	14,7% [9,9-21,2]	12	8,0% [4,6-13,5]	10	6,7% [3,7-11,8]	10	6,7
	Féminin	160	30	18,8% [13,5-25,5]	8	5,0% [2,6-9,7]	22	13,8% [9,3-19,9]	20	12,5
	Ensemble	310	52	16,0% [13,0-21,3]	20	6,5% [4,2-14,2]	32	10,3% [7,4-14,2]	30	9,7